MUNMOUTH BLANK BOOK CO
MMUNMOUTH
ILL
C

TEMPÉRATURE

Vents frais de l'ouest au nord-ouest, éclaircie; un peu plus frais ce soir. Samedi, vents modérés de l'ouest, beau avec température modérée.

LA TRIBUNE

TIRAGE CERTIFIÉ
Par l'Audit Bureau of Circulations

VINGTIEME ANNEE. — No. 219. SHERBROOKE, VENDREDI, 15 NOVEMBRE 1929 TROIS SOUS LE NUMERO

HAUSSE DU TARIF SUR LES PRODUITS LAITIERS

LES ITEMS AFFECTANT LE CANADA

Le Sénat augmente les droits sur la crème, le lait, le fromage, les volailles, les mollusques, l'avoine.

VETO DE HOOVER?

(Par Ken Clark, correspondant de la Presse Canadienne.)

WASHINGTON, D.C., 15. — Le Sénat a consenti hier soir à augmenter les droits sur les produits laitiers et les volailles. Les sénateurs, fatigués, irrités, et dans la confusion causée par la désorganisation des rangs républicains, ont voté comme par routine l'amendement au bill de la Chambre adopté par le comité des finances.

Les items qui intéressent surtout le Canada et pour lesquels il y a augmentation de droits sont comme suit:

La crème, droit actuel de 30 centins porté à 56 6-10 centins par gallon; le lait, de 3 3-4 centins à 6 1-2; le fromage, de 5 à 8 centins par livre; volailles vivantes, droit porté de 6 à 8 centins. Les mollusques actuellement exempts de droit seront imposables à 30 pour cent de leur valeur, soit cinq centins de moins que ce que la Chambre avait proposé.

Le droit contre l'avoine a été porté de 15 à 16 centins par boisseau, les sénateurs refusant de fixer ce droit à vingt centins, comme le demantait le sénateur Brook Hart, de l'Iowa.

Les importations du Canada en 1929 ont été évaluées comme suit pour quelques-unes de ces marchandises: crème, $5,225,000; lait, $833,000; fromage, $1,869,000; viande de volailles, $50,000; volailles vivantes $591,000.

Motion battue

Il ne semblait pas y avoir d'opposition organisée au Sénat aux augmentation de droits sur les produits agricoles. Les sénateurs étaient sous l'effet d'un incident qui se produisit dans l'après-midi, alors qu'une motion soumise par le chef démocrate, avec promesse d'appui de la part de républicains, fut battue par un vote de 51 à 34. Cette motion avait pour objet l'ajournement du sénat pour une semaine avant le commencement de la session régulière du Congrès en décembre, et sa défaite par un groupe de jeunes républicains réguliers, irrita les chefs et compliqua encore l'alignement déjà confus des partis.

Hoover mettrait son veto

En ce moment il semble probable que si le Sénat adopte un bill tarifaire, ce dernier contiendra sur les produits agricoles des taux destinés à affecter sérieusement les exportateurs canadiens. D'un autre côté il n'est pas sûr que la Chambre et le Sénat réussiront à s'entendre sur un bill quelconque, ou que, s'ils y réussissent, ce bil sera approuvé par le président Hoover.

(Presse Associée)

MALDEN, Mass., 15. — Frank S. Palfray, un vendeur d'obligations de Boston, âgé de 61 ans, s'est suicidé à sa résidence ici hier à l'aide d'un révolver de calibre 32.

Les valeurs continuent de monter à Montréal et à New York

NEW YORK, 15. — Un autre ralliement subit dans les prix des valeurs a été enregistré, ce matin, à l'ouverture de la Bourse, tandis que les achats subissaient l'influence d'une baisse de 5 à 4 1-2 pour cent dans le taux de réescompte de la réserve fédérale de New-York et d'une diminution de $170,000,000 dans les prêts aux courtiers. Des gains de $1. à $9. la part n'étaient pas rares.

Les gouverneurs de la Bourse de New-York se réunissent cet après-midi pour étudier la question de continuer la semaine prochaine les séances abrégées du marché.

On a rapporté ce matin qu'une commande avait été placée pour 200,000 parts de U. S. Steel Corporation, stock commun, à $150, soit au prix atteint lors de réaction de mercredi. Ce stock ouvrit à $162 la part, soit un gain de $2. au cours de la nuit.

Le curb de NewYork a envoyé aussi un questionnaire demandant une déclaration quotidienne de la situation de chaque firme afin de tenter de trouver la cause de l'énorme vague de ventes qui s'empara du marché.

Il y a eu une nouvelle hausse, ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Montréal où l'on a enregistré des gains généraux de $1. à $5. la part.

Le Japon ferait obstacle à une entente navale

Les conversations avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet de la conférence des grandes puissances sont entrées dans une phase critique. — Réponse décourageante aux propositions du Japon.

PROLONGATION DE LA TREVE

(Presse Associée)

TOKIO, 15. — En dépit de la réticence des autorités sur le sujet, on apprend aujourd'hui de bonne source que les conversations avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, préliminaires à la conférence sur les réductions navales qui doit avoir lieu à Londres en Janvier, sont entrées dans une phase critique.

Le premier ministre Hamaguchi, le ministre des affaires étrangères Shidehara, le ministre de a marine Takarabe, et M. Wakatsuki, qui sera le premier délégué à Londres, ont conféré longuement ensemble, après quoi le ministre de la marine a fait au cabinet un rapport détaillé sur la situation.

On croit que la conférence a pris en considération la réponse décourageante qu'on dit avoir été donnée par Washington et Londres aux propositions du Japon touchant une proportion de 10-10-7 pour les croiseurs avec canons de huit pouces entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon respectivement.

On croit savoir que le gouvernement a en mains des rapports des ambassadeurs Debuchi et Madsudaira touchant leurs conversations avec le secrétaire Stimson et le premier ministre MacDonald.

Entente impossible

Des renseignements pris dans divers milieux officiels et autres portent à croire que l'enthousiasme du Japon pour la conférence navale de Londres diminue, à mesure que diminuent les perspectives d'une entente préliminaire touchant les forces relatives de la Grande-Bretagne, de l'Amérique et du Japon. Ce dernier pays considère que cette entente préliminaire est d'importance vitale.

Tous les milieux autorisés nient que le Japon ait l'intention de se tenir à l'écart de la conférence, mais il ne manque pas de gens qui prédisent que l'entente sera impossible au sujet des croiseurs. On discute cependant la possibilité que la conflagration de la trève à la construction puisse s'étendre sur une proportion de navires de première ligne, au cas où il n'y aurait pas entente touchant les croiseurs.

(Câble spécial)

LONDRES, 15. — Les Canadiens décorés de la croix Victoria venus à Londres pour assister au diner offert par S. A. R. le prince de Galles, ont assisté hier, à un déjeuner donné par la Chambre de Commerce Canadienne, de la Grande Bretagne. Ils furent les hôtes de M. C. J. Smith, vice-président du Canadien National en Europe et second vice-président de cette chambre de commerce. Des discours fnurent prononcés par Thomas Jellicoe et le lieut-col. Robert Scott, président de la Chambre de Commerce de Londres.

PERRON PULVÉRISE HOUDE ET BARRÉ

En termes cinglants, le ministre de l'Agriculture réfute les calomnies de ses adversaires. — "Qu'il répète ses accusations en Chambre, et je règlerai l'affaire pour longtemps", dit M. Perron qui rappelle comment M. Houde, mis déjà au défi de les prouver, dut les retirer en Chambre.

PHOTOGRAPHIES DE LA FERME DE BARRE

(De notre envoyé spécial)

SAINT-ESPRIT, 15. — La prochaine session de la législature ne manquera pas d'intérêt, d'après la perspective qu'en a donnée hier soir le ministre de l'agriculture quand il a déclaré ici: "J'espère que grâce à vos votes, je serai à l'assemblée législative lors de la prochaine session. C'est là que j'attends M. Houde, s'il ose répéter les accusations sans fondement qu'il lance ici dans le comté. Je puis vous dire que je ne suis pas peureux et que je ne me sauverai pas de mon siège. Je vais régler son cas et je vais le régler pour longtemps."

L'hon. M. Perron n'a pas attendu longtemps avant de répondre au discours prononcé la veille à Rawdon par M. Camillen Houde. Deux assemblées tenues l'une à St-Liguori et la dernière hier soir ici ont fourni au ministre l'occasion de répondre aux déclarations du chef de l'opposition. M. Perron se demande où était M. Houde lors de la grève du lait à Montréal. Pourquoi n'est-il pas intervenu pour prendre la défense des enfants de Montréal qui étaient menacés de manquer de lait? demanda-t-il. Répondant aux reproches que fait M. Jos. Renaud concernant l'épreuve à la tuberculine dans nos troupeaux, M. Perron dit que s'est surtout parmi les vaches vendues aux cultivateurs par M. Renaud, qui est commerçant d'animaux, que l'on a trouvé de la tuberculose.

La ferme de M. Barré

M. Perron a repris ce qu'il avait déjà dit sur M. Laurent Barré et pour prouver qu'il avait eu raison de dire que la ferme de M. Barré n'était pas entretenue comme celle d'un véritable cultivateur. Le ministre a exhibé à son auditoire des photographies prises sur la propriété de M. Barré à l'Ange Gardien. Il a demandé aux cultivateurs de dire si cette ferme était digne d'un homme qui prétend donner des leçons aux agriculteurs du comté de Montcalm.

"Un de mes plus grands titres de gloire", déclare M. Perron, "c'est la haine que me porte le chef Houdiste. Je me vante de n'avoir pas l'estime de cet homme; je me glorifie d'avoir gagné sa haine."

Parlant des arguments employés par le chef de l'opposition M. Perron s'est demandé si M. Houde prend les gens de la province de Québec pour des imbéciles et s'il croit qu'il va pouvoir encore longtemps leur faire avaler des couleuvres."

A l'assemblée de St-Liguori, M. Perron avait promis de montrer des photographies prises sur la ferme de M. Laurent Barré à L'Ange Gardien. Hier soir à St-Esprit, il exhiba sept ou huit photographies montrant dans quel état est tenue la propriété de "celui qui s'en vient ici pour vous faire des leçons."

Le ministre de l'agriculture fit beaucoup rire son auditoire par les commentaires dont il accompagna chaque photo. Elles foit voir en effet que propriété mal entretenue, où les bâtiments sont délabrés, les fenêtres quelquefois sans vitre, un matériel roulant en mauvais état. "M. Barré", dit M. Perron, "demeure sur la route de Marieville qui est une route très fréquentée. Beaucoup de gens qui ont passés devant cette ferme délabrée et pourtant habitée ont demandé qui demeurait là. Je ne me serais pas permis de faire voir ces photographies, car je ne veux pas de mal à mon ami Laurent Barré. C'est un bon garçon, que j'ai toujours ménagé autant que j'ai pu. Je n'aurais jamais rien dit contre lui s'il n'avait pas commencé, mais comme il m'a traité de menteur public, je suis bien obligé de prouver ce que j'avance à son sujet. J'ai dit qu'il n'entretenait pas sa ferme et il s'est choqué. Il s'est fâché, fâché. Je ne l'avais jamais vu comme cela. Quand j'ai dit qu'il laissait des animaux morts sur sa terre, il s'est trouvé insulté. Cependant voici une photographie prise dans son champ." M. Perron fait voir la photo à ceux qui l'écoutent. "Vous voyez au milieu du champ un abreuvoir où les animaux et tout à côté un veau mort qui est en train de pourrir. C'est le soleil qui va l'enterrer."

Au tour de M. Bernard

Le ministre de l'agriculture s'occupe ensuite de M. Renaud, député de Laval. "M. Renaud", dit-il, "est venu vous rendre visite et il vous a parlé de la tuberculose et de la grève du lait à Montréal. La tuberculose des vaches est une menace pour les troupeaux et pour la population. M. Jos. Renaud est commerçant d'animaux et il vend des vaches aux cultivateurs, principalement dans les comtés de Laval et de Jacques-Cartier. M. Renaud a amassé ainsi une grande fortune et je n'en suis pas jaloux."

"La ville de Montréal a passé un règlement empêchant la vente du lait provenant de vaches qui n'avaient pas passé l'épreuve à la tuberculine. Une zone a donc été créée, selon la loi fédérale et les comtés de Laval et de Jacques-Cartier ont dû se soumettre. Des milliers de vaches dans ces deux comtés ont dû être abattues, dans les troupeaux élevés par les cultivateurs, on a trouvé un nombre négligeable d'animaux malades, mais chez les cultivateurs qui avaient acheté des animaux de M. Renaud, presque toutes les vaches ont été trouvées malades.

"Est-ce cela que M. Renaud est venu vous dire? Si ce n'est pas cela, il ne vous a pas dit la vérité et moi,

(A suivre en page 3).

Une récompense de $70,000 pour la mort de sept bandits à Buffalo

(Presse Associée)

BUFFALO, N.-Y., 15. — Une récompense de $35,000 s'ils sont capturés vivants et de $70,000 s'ils sont tués a été offerte aujourd'hui au sujet de sept hommes qui, masqués et armés, ont fait un raid à la résidence de John L. Carson, Jr., hier soir, au cours d'un diner donné en l'honneur d'un jeune couple qui doit convoler bientôt et qui occupe un rang notable dans la société.

Alignant les 18 convives et une demi-douzaine de domestiques le dos au mur, les voleurs leur enlevèrent pour $400,000 de bijoux. Ils firent main basse aussi sur un peu d'argent et sur des fourrures à l'étage supérieur. Parmi les bijoux volés, l'article le plus précieux était un triple collier de perles assorties, propriété de Mme Ray Van Clief et qui aurait valu, suivant l'un des convives, de $250,000 à $300,000.

Mme Philip Metz, épouse d'un directeur du "Buffalo Evening News" et fille de Norman E. Mack, estime à $50,000 les bijoux qui lui ont été aussi volés.

CONFÉRENCE INTERPROVINCIALE

Dès le retour de M. King à Ottawa, MM. Taschereau et Ferguson discuteront avec lui de la question de l'énergie électrique. — Développements importants à Carillon, sur la rivière Outaouais. — Vente d'énergie de la "Beauharnois" à la province d'Ontario.

PAS D'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 15. — La tenue d'une nouvelle conférence au sujet de l'énergie électrique, entre les gouvernements du Dominion, du Québec et de l'Ontario, peu après que le premier ministre King sera revenu de l'Ouest du Canada, a été annoncée hier par le premier ministre Taschereau à son retour de Montréal où il a discuté avec le premier ministre G. H. Ferguson, de l'Ontario, la situation dans les deux provinces au point de vue de l'industrie de l'énergie électrique et du papier. Prédisant qu'il y aura développement important d'énergie électrique sur la rivière Outaouais, le premier ministre a déclaré:

"La question d'un nouveau développement de pouvoir électrique à Carillon, qui est sur le tapis depuis quelques années déjà, sera discutée dans une conférence que nous espérons avoir au retour du premier ministre King à Ottawa. Des arrangements avaient été faits en vue de tenir cette conférence à une date plus rapprochée pour discuter le projet de Carillon, auquel s'intéressent les gouvernements du Dominion, du Québec et de l'Ontario, mais la conférence a été ajournée d'abord à cause des élections provinciales en Ontario, puis de l'absence du premier ministre King. Le projet de développement d'énergie électrique à Carillon est de la plus grande importance, et nous nous attendons d'avancer d'une façon définie vers sa réalisation."

La vente de notre énergie

Faisant allusion à la vente d'énergie électrique par la province de Québec à celle d'Ontario le premier ministre a déclaré en outre:

"Dans le cas de Beauharnois, nous avons conclu un arrangement à l'amiable, en vertu duquel la "Beauharnois Power Corporation" pourra vendre à la province d'Ontario jusqu'à la moitié de sa production, avec garanties spécifiques qu'aucune partie de l'énergie achetée ne sera exportée aux Etats-Unis. L'autre moitié de l'énergie créée sera retenue dans la province de Québec pour le développement de ses industries."

Comme on lui demandait si le gouvernement de Québec allait imposer une taxe d'exportation ou de royauté sur l'énergie exportée en Ontario, M. Taschereau répondit dans la négative.

"Pourvu que notre politique de ne pas exporter d'énergie électrique aux Etats-Unis ne soit pas éludée, déclara le premier ministre, "il n'y a pas d'objection à ce que l'Ontario profite de notre développement dans cette industrie. Nous n'avons pas l'intention d'imposer de restrictions à la vente d'énergie électrique à une province-soeur, particulièrement lorsque cette énergie doit servir à l'avancement de l'industrie canadienne," dit-il.

TORONTO, 15. — Il n'existe entre la commission Hydro-Electrique d'Ontario et la Beauharnois Power Company" de Montréal, aucun contrat en vertu duquel la commission recevrait de la compagnie 250,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique, a déclaré le premier ministre Ferguson hier à son retour de Montréal.

Le premier ministre fit cette déclaration à propos d'une rumeur à l'effet qu'un contrat de ce genre allait être signé sans délai.

Ce quart de million de chevaux-vapeur, déclare-t-on, coûterait à la commission $83,500,000.

"Je n'ai vu aucune des autorités de la Beauharnois pendant mon séjour à Montréal," déclare le premier ministre. "La question d'énergie électrique n'a été discutée que d'une manière générale. Ma principale mission était en rapport avec la question de la pulpe. Je crois savoir, cependant, que des négociations sont en cours au sujet de la question d'énergie électrique."

LE QUATUOR HART HOUSE AU RADIO

(Spécial à la "Tribune")

MONTREAL, 15. — M. E. A. Weir, directeur de la radio au Canadien National, annonce que les auditeurs des postes du Canadien National auront bientôt le plaisir d'entendre de nouveau le Quatuor Hart House, de retour d'une tournée de concerts en Angleterre.

Le Hart House est le centre récréatif de l'Université de Toronto et les syndiques ont accordé une permission spéciale pour l'irradiation par le service de la radio du Canadien National des concerts du quatuor de cette maison.

Le quatuor se compose de Geza de Kresz, premier violon; Harry Adaskin, second violon, Milton Blackstone, viola et Boris Hambourg, violoncelle.

MUTINERIE DE TROUPES BRITANNIQUES

(Presse Associée)

LONDRES, 15. — Répondant à une interpellation à la Chambre des Communes, le T. H. Tom Shaw, secrétaire d'état pour la guerre, a déclaré que trois soldats d'un régiment écossais stationné en Jamaique ont été trouvés coupables en Cour martiale "de deux accusations d'avoir pris part à la mutinerie de forces faisant partie de l'armée de Sa Majesté." Il ajouta qu'on n'avait pas reçu de détails sur cette affaire.

KING FAIT L'ELOGE DES LEGATIONS

Comment la nomination de ministres en France, aux Etats-Unis et au Japon profite à l'empire et au Canada.

DISCOURS A VANCOUVER

(Presse Canadienne)

VANCOUVER, 15. — L'établissement de légations canadiennes en France, aux Etats-Unis et au Japon, est une bonne chose pour l'empire britannique aussi bien que pour le Canada, a déclaré le premier ministre Mackenzie King dans un diner du Board of Trade ici hier soir. Les malentendus entre un pays étranger et une partie quelconque de l'empire finissent nécessairement par affecter toutes les autres parties.

Le fait d'exposer sous son vrai jour aux autres peuples la position du Canada et de l'empire tendra à prévenir les malentendus; ceci fera voir au monde un ensemble de nations unies sous une même couronne, laquelle repose sur les "larges bases de la volonté d'un peuple."

La base de la Couronne

Les larges bases de la Couronne reposent non seulement sur la volonté du peuples des Iles Britanniques, mais aussi bien sur celle des peuples des Dominions. En démontrant ceci au monde, en éliminant tout ce qui pourrait conduire à des malentendus les ministres canadiens à l'étranger feront une grande oeuvre, et peu à peu, ils développeront une plus grande union.

M. King a confiné la plus grande partie de son discours aux relations diplomatiques du Canada. Il insista sur le rôle prédominant que peut jouer le Canada dans le développement de l'amitié et de la bonne entente parmi les nations du monde. L'auditoire était exceptionnellement nombreux.

PAS DE REDUCTION DANS L'EMPLOI AU CANADA

(Presse Associée)

WASHINGTON, 15. — Le departement du travail dans son bulletin mensuel sur l'emploi émis hier, dit que les rapports d'octobre indiquent que le "récent bouleversement financier" n'a pas eu d'effet défavorable sur l'industrie ou causé une réduction de l'emploi.

Le premier ministre King a assuré au pays la paix industrielle

L'hon. Peter Heenan, ministre du Travail, indique les multiples bienfaits de la législation ouvrière du gouvernement. — Nombreux conflits évités grâce à la loi Lemieux. — Les avantages des bureaux de placement pour les ouvriers.

LA LOI DES SALAIRES RAISONNABLES

(Spécial à la "Tribune")

MONTREAL 15. — Les activités du ministère du Travail ont été brièvement passées en revue par l'hon. Peter Heenan ministre du Travail, dans une réunion du club Kiwanis hier. M. Heenan mentionna les diverses lois du parlement qui affectent la situation des travailleurs au Canada, expliqua chacune de ces lois et attira l'attention sur les résultats déjà obtenus.

Le ministre fit d'abord allusion en termes émus au décès récent de M. Robb, qu'il déclara avoir été "un grand homme d'état, un ami loyal, et un gentilhomme distingué."

M. Heenan fit d'abord observer que le public ne s'intéresse guère au ministère du Travail que lorsqu'il surgit des disputes industrielles à régler, comme s'il s'agissait simplement d'une sorte de brigade du feu attendant l'occasion d'éteindre un incendie. Il est vrai, dit M. Heenan, que ces disputes sont du ressort du ministère du Travail, mais la plupart sont réglées sans bruit grâce à la loi des enquêtes sur les disputes industrielles, plus communément connue sous le nom de loi Lemieux.

"Aucun instrument plus effectif n'a encore été imaginé", dit-il, "dans l'intérêt de la paix industrielle, et on ne peut faire trop l'éloge du premier ministre actuel pour la part qu'il a prise à l'adoption de ce moyen de disposer des troubles industriels. Un grand nombre de disputes sont réglées par une discussion amicale basée sur le sens commun, et il est probable que moins ces disputes recoivent de publicité, le mieux c'est.

"Nous avons eu au cours des trois dernières années environ soixante disputes qui étaient devenues du domaine public, et chacune d'elles a été réglée sans la perte d'une seule journée de travail par suite de grève ou de fermeture d'atelier. Depuis la mise en vigueur de cette loi il y a eu en tout 685 demandes de nomination d'une commission de conciliation, et dans toutes ces disputes industrielles il n'y a eu que 38 cas de grève."

Les bureaux de placements

En outre de celle des disputes industrielles, il existe huit autres sections importantes du ministère du Travail, dit le ministre. L'une de celles-ci est la section de l'emploi. Il existe 64 bureaux de cette section sur différents points stratégiques du Dominion, et leur fonction est de donner des renseignements gratuits sur les perspectives d'emploi dans presque toutes les parties du pays. Cete chaine de bureaux publics de placement peut être décrite comme l'une des plus efficientes de son genre dans le monde entier, et elle a pratiquement fait disparaître toutes les plaintes qu'on entendait autrefois au sujet de fausses représenations.

Le gouvernement fédéral accorde un octroi aux divers gouvernements provinciaux, pour l'entretien de ces bureaux. Au premier septembre de cette année les emplois trouvés par les bureaux de placement en Ontario atteignaient le nombre de 116,578, soit une augmentation de près de 15 pour cent en comparaison de la même période l'an dernier.

Le ministère du Travail a aussi trouvé de l'emploi pour 9,000 anciens soldats au cours de la dernie-

(A suivre en page 11)

LES COURTIERS SONT BLÂMÉS

Ce sont eux qui ont causé la désastreuse liquidation des derniers temps à la Bourse en encourageant la spéculation, déclare le président de l'Association des Banquiers Canadiens. — Moins de travail pour cet hiver et diminution du pouvoir d'achat.

LES EMPRUNTS AUGMENTENT

(Spécial à la "Tribune")

TORONTO, 14. — Dans une revue des conditions actuelles des affaires, revue faite à la lumière de la plus désastreuse dégringolade jamais subie par le marché des valeurs, A. E. Phipps, président de l'Association canadienne des Banquiers au cours d'un discours prononcé ici hier soir devant un groupe de l'Association, a blâmé fortement les courtiers en valeurs pour cette chute du marché.

Il a signalé la promptitude de plusieurs courtiers à profiter du goût de la spéculation qui était entré dans l'esprit du public mal informé et à installer des sous-agences ou succursales dans les villes de tout le Dominion, "apportant ainsi les facilités de la spéculation en plein sous le nez de milliers de personnes dont les connaissances en finance ou la fortune ne permettaient pas de faire la moindre spéculation". Avec pareille situation, il était aisé de prévoir la liquidation, a ajouté l'orateur.

Le commerce et les affaires dans l'avenir ne manqueront pas de se ressentir des suites néfastes de cette dégringolade affollante dans le marché des valeurs, a déclaré encore M. Phipps qui a fait remarquer qu'il y aurait moins de travail cet hiver, que le pouvoir d'achat du peuple serait diminué, enfin que les affaires seraient ralenties en général. "Il ne vue de 34 millions à 280 millions semble que la période d'expansion a atteint son apogée, temporairement du moins".

Augmentation des emprunts

Ces résultats défavorables dans le monde des affaires, M. Phipps en a trouvé particulièrement la trace dans la sphère bancaire où les emprunts ont augmenté et augmentent sans cesse alors que les dépôts restent au même niveau. Durant cette période difficile, une action secourable fut obtenue des succursales à l'étranger par les institutions financières dont les quartiers généraux sont au Canada et les ressources de ces quartiers généraux n'ont pas été entamées comme on le suppose généralement parmi les profanes. Les banques profitèrent du fait qu'elles peuvent jouir des dépôts étrangers qui se chiffrèrent en septembre dernier à $423,000,000.

Bien que les dépôts à demande au Canada furent cette année de 100 millions de plus que l'an dernier", a expliqué encore M. Phipps, "c'est là une situation temporaire. Les chiffres d'août 1929, de septembre 1928 et de septembre 1929 furent respectivement de 665 millions, de 653 millions et de 759 millions. Les prunts courants ont donc augmenté en septembre de 213 millions à $1,404,571,359 et dans les emprunts a

PAS D'AMENDEMENT A LA LOI FEDERALE DES ASSURANCES

(Spécial à la "Tribune")

TORONTO, 15. — Aucun amendement ne sera fait à la loi fédérale des assurances avant que la question de juridiction dans les affaires d'assurances n'ait été réglée au Canada. Il existe actuellement un sérieux conflit entre les autorités provinciales et fédérales touchant cette question de juridiction. Les provinces soutiennent que ce sont elles qui doivent contrôler les assurances, et non les autorités fédérales.

EXPERT EN SOLS ET EN ENGRAIS A L'AGRICULTURE

QUEBEC, 15. — Le ministère de l'Agriculture de Québec vient de s'assurer les services d'un expert en sols et en engrais chimiques dans la personne de M. A. Scott, B. A., B. S. A., de l'Université de Toronto. M. Scott a fait ses études agronomiques à Ste-Anne-de-la-Pocatière, et il a décroché le titre de B. A. Désigné par la C. S. T. A. comme titulaire de la bourse Eaton, il a fait un stage à Guelph d'où il est revenu avec le titre de M. S. A. M. Scott travaillera au département sous les ordres de M. H. Bois, chef du Service de l'Economie rurale.

Deux ouvriers tombent dans un réservoir rempli de gaz, à Windsor Mills

Retirés inconscients d'un réservoir rempli des gaz produits par une préparation chimique entrant dans la confection du papier, deux ouvriers de la Canada Paper Mills, à Windsor Mills, MM. Alfred Barrel et Eugène St-Amand, ont été les victimes, ce matin, à neuf heures, d'un accident qui a nécessité leur transport à l'hôpital St-Vincent de Paul.

L'un d'eux marchait près du réservoir lorsque les gaz qui en montaient l'étourdirent soudainement. Il perdit bientôt l'équilibre et tomba dans le réservoir où il se foula un poignet et où les gaz achevèrent de lui faire perdre connaissance. Son compagnon, qui se trouvait tout près, vit l'homme tomber et descendre immédiatement au fond du réservoir. Mais avant de pouvoir porter secours à son compagnon, il perdait connaissance à son tour sous les effets des vapeurs plus fortes au fond du réservoir. D'autres employés arrivèrent à la rescousse et on parvint à les sortir. L'ambulance Lord, mandée d'urgence, se transporta rapidement de Sherbrooke à Windor-Mills et à l'aide d'un pulmo-moteur, on parvint à ranimer les deux malheureux en route pour Sherbrooke. A l'hôpital St-Vincent de Paul, on mandait ce midi que les deux ouvriers, encore sous observation, n'inspirent pas de craintes sérieuses, sont hors de danger.

GAGNANTS A L'EXPOSITION A PLESSISVILLE

Distribution des prix aux exposants les plus méritants à la foire de la division B du comté de Mégantic.

LONGUE LISTE

(De notre correspondant)

PLESSISVILLE, 13. — L'exposition agricole de la division B, du comté de Mégantic, tenue cet automne à Plessisville, a compté parmi les plus importantes de toute la région.

Suit plus bas la liste complète des exposants qui ont gagné des prix à cette grande foire régionale:

Exposition de Plessisville, 1929

Etalon Canadien 4 ans et plus: 1er prix, Ernest Brunelle.

Jument sans poulain: 1er prix, Nazaire Demers.

Etalons Percherons, 4 ans 1er prix, Delphis Massé; 2e prix, William Laurie.

Etalons Ardennais, 4 ans: 1er prix Ernest Brunelle; 2e Eugène Tourigny.

Jument Ardennaise, avec poulain: 1er prix: Ernest Brunelle.

Juments poulinières avec poulain Ard.: 1er prix, Josaphat Brunelle; 2e prix Johnny Roux.

Jument sans poulain: 1er prix Athanase Bergeron.

Pouliches 2 ans: 1er prix Eugène Tourigny; 2e Roger Brunelle.

Pouliches 1 an: 1er prix Roger Brunelle.

Race croisée.

Juments toutes races avec poulain: 1er prix: Onésime Leverdière; 2e Joseph Tardif; 3e Henri Painchaud.

Juments croisées 4 ans et plus: 1er prix Frank Lapointe; 2e Louis Lapointet; 3e Alphonse Savoie; 4e Alfred Brisson; 5e Noé Provencher.

Poulains ou pouliches 2 ans: 1er prix, Arsène Caron; 2e Athanase Bergeron; 3e Alfred Cormier; 4e Jos. Ferron.

Poulains ou pouliches 3 ans, grosse race: 1er prix, Pierre Goudreau.

Poulains ou pouliches, 3 ans, race légère: 1er prix, Pierre Goudreau; Poulain ou pouliches, 2 ans 1er prix, Stanislas Provencher; 2e Alfred Cormier.

Poulain ou pouliche 1 an: 1er prix Nap. Ferron; 2e prix, Arsène Caron; 3e prix, Stanislas Provencher.

Cheval de carosse: 1er Albert Savoie; 2e Emile Paris; 3e Ludger Lambert; 4e Georges Provencher.

Cheval de boghei: 1er prix, Denis Vigneau; 2e, Victor Rheault; 3e William Laurie; 4e Arsène Caron; 5e Achille Vachon.

Paires de chevaux légers: 1er prix D. McKenzie; 2e Lucien Marcoux.

Paires de chevaux pesants: er F. Lapointe; 2e Raymond V. Bourque; 3e, Louis Lapointe; 4e, Noé Provencher.

Chevaux d'utilité générale: 1er prix Patrick Kelly; 2e Noé Provencher; 3e Louis Lapointe.

Chevaux de traits pesants simples: 1er prix Frank Lapointe; 2e Louis Lapointe; 3e Patrick Kelly; 4e Désiré Côté.

Spécial Roberge: 1er prix, Noé Provencher; 2e Patrick Kelly; 3e Alphonse Savoie.

Race bovine

Ayrshire Taureaux, 3 ans: 1er prix, Barthélémi Côté; 2e Eudore Jutras; 3e Théodore Fortier; 4e Josaphat Brunelle.

Ayrshire, taureaux, 2 ans: 1er prix Ernest Brunelle; 2e Hormisdas Demers.

Ayrshire taureau 1 an: 1er prix, Nap. Mailhot; 2e Antonio Bergeron; 3e Ludger Gosselin; 4e Delphis Isabelle.

Ayrshire, veaux mâles senior: 1er prix, Jos. Langlois; 2e Athanase Bergeron; 3e, A. Laverdière; 4e, Nazaire Demers; 5e Antonio Cloutier; 6e Oscar Germain; 7e Pierre Cormier; 8e Jos. Bellemare; 9e Jos. Gagnon.

Ayrshire, veaux mâles junior: 1er prix Antonio Bergeron; 2e Joseph Tardif; 3e Eugène Bergeron; 4e Donat Vigneau.

Vaches à lait 4 ans: 1er prix Ernest Brunelle; 2e Athanase Bergeron; 3e Nap. Mailhot.

Vaches à lait 3 ans: 1er prix, Athanase Bergeron; 2e Adélard Jutras; 3e Eudore Jutras; 4e Barthélémi Côté.

Vaches à lait 2 ans: 1er prix, Athanase Bergeron; 2e Ernest Brunelle.

Taures 2 ans: 1er prix, Théodore Fortier; 2e Ernest Brunelle; 3e Athanase Bergeron.

Taures 1 an: 1er prix Ernest Brunelle; e2 Antonio Bergeron; 3e Barthélémi Côté; 4e Athanase Bergeron.

Génisses senior: 1er prix Ernest Brunelle; 2e Nap. Mailhot; 3e Antonio Bergeron; 4e Jos. Gagnon; 5e Adélard Jutras.

Génisses junior: 1er prix, Ernest Brunelle; 2e Wilfrid Isabelle; 3e Barthélémi Côté; 4e Athanase Bergeron; 5e Josaphat Brunelle.

Vaches sèches 3 ans et plus: 1er prix Antonio Bergeron; 2e Ernest Brunelle.

Spécial Lapierre: 1er prix Ernest Brunelle.

Spécial Brunelle: 1er prix, Ernest Brunelle; 2e Athanase Bergeron.

(A suivre en page 9)

Une Jeune Maman, Frêle et Faible, Gagne 5 Lbs. et Nouvelle Energie

La photo montre deux jeunes filles différentes, et non la même avant et après le traitement. Elle a pour but de montrer pourquoi les filles décharnées manquent d'attrait parce qu'elles n'ont pas les belles courbes féminines.

La Nouvelle LEVURE combinée au FER change les creux en courbes en 3 semaines — *ou ne payez rien.*

Je gagnai 5 lbs. en prenant la LEVURE FERRUGINEUSE. Ceci veut dire beaucoup, u que mes parents sont minces. Ce que apprécie le plus, c'est la différence dans la çon que je me porte et l'énergie que j'ai. vant de prendre la LEVURE FERRUGINEUSE, j'avais besoin d'engager une jeune fille pour m'aider dans tout travail un peu dur, mais à présent je fais tout mon ménage toute seule et j'aide aussi ma mère. Mrs George Duchen

Pourquoi la Levure et le Fer agissent si vite!

Les gens prennent de 5 à 15 livres de poids en trois semaines. Les membres décharnés s'arrondissent en courbes potelées. Le teint bourgeonné se purifie. La sensation d'épuisement se dissipe.

Seulement quand la Levure est Ferruginée, est-elle des plus effectives, car le Fer est nécessaire pour faire ressortir la valeur reconstituante et renforcissante de la Levure. Procurez-vous ces petites tablettes commodes et agréables, aujourd'hui. Pas de goût de levain. Pas de bouleversement d'estomac. Ni gaz, ni rapport.

Essayez-la sur l'offre "d'argent remis"

Allez à toute pharmacie aujourd'hui et achetez un traitement pleine grandeur de LEVURE FERRUGINEUSE. Prenez-la régulièrement, tel qu'indiqué. Si après ce généreux essai, vous n'êtes pas réjoui du poids et de la santé que vous avez refaits, votre argent vous sera promptement remboursé par le pharmacien ou la manufacture.

AVIS! Quoique la LEVURE FERRUGINEUSE ait démontré, maintes et maintes fois sa valeur pour redonner la santé, purifier la peau et mettre fin à la constipation, elle ne devrait pas être prise par ceux qui ne VEULENT PAS augmenter leur poids à la normale. — C. I. Y. Co.

Des Canadiens de partout, nous écrivent des lettres comme celles-ci !

Ce que la LEVURE FERRUGINEUSE a fait pour ces gens-là, elle devrait certainement le faire aussi pour vous. Profitez de notre offre généreuse d'essai. Si non enchanté, faites-vous rembourser.

"Gagne 14 lbs. et Nouvelle Vigueur"

"J'ai gagné 14 lbs., en prenant la LEVURE FERRUGINEUSE. Aussi, nouvelle vigueur et énergie. Mon teint est comme celui d'un enfant."—Léon Bourget, Gaspé, Qué.

"Gagne 10 lbs. et Nouvelle Santé"

"J'ai gagné 10 lbs., en prenant la LEVURE FERRUGINEUSE et me sens mieux. Je conseille aux gens nerveux de l'essayer."—Mme Paul Boutel, Chicoutimi, Qué.

"Gagne 10 lbs. après bien des essais inutiles"

"Je me sentais misérable. Aucun remède ne me faisait de bien, jusquà ce que je prisse de la LEVURE FERRUGINEUSE, alors que je repris 10 lbs. L'énergie et la vigueur me sont revenues."—Eléanore Bonenfant, Newport Island, Qué.

LES FERMIERES DE PRINCEVILLE A M. LAUZIERE

Celui-ci est le héros d'une fête charmante à l'occasion de sa nomination comme inspecteur des agronomes

A SHERBROOKE

(De notre correspondant)

PRINCEVILLE, 15. — Lundi après-midi, notre cercle de fermières a eu une réunion qui restera longtemps gravée dans la mémoire de chacun de ses membres. Ce fut dans le sous-sol de notre église une véritable fête qui revêtait tout à la fois un cachet d'intimité et de solennité. Elle avait été organisée en l'honneur de M. Henri Lauzière, l'agronome aussi dévoué que compétent qui nous a fait bénéficier de sa science et sous la sage direction duquel nous avons travaillé depuis dix ans. Chacun sait que M. Lauzière a été promu à la position d'inspecteur des agronomes pour tous les Cantons de l'Est et qu'il résidera prochainement à Sherbrooke.

Assistaient à cette fête; notre curé M. le chanoine J.-S. Poirier, M. Gélinas, agronome du comté de Mégantic, M. Bélanger, gérant local de la Coopérative Fédérée, Mlle R. Beaudet, secrétaire du bureau de l'agronome de Victoriaville, et toutes les fermières. L'assemblée fut ouverte par la présidente, Mme Joseph Martel, qui en expliqua le but au héros de la fête: celui de prouver notre vive reconnaissance pour tant de bienfaits qu'elle énuméra. Elle dit aussi qu'on ne voulait pas laisser voir notre chagrin de son départ, parce qu'on savait que ce départ était une promotion pour lui, juste récompense d'un travail ardu et persévérant. Elle termina en lui exprimant les meilleurs souhaits.

La secrétaire donna ensuite lecture des minutes de l'assemblée précédente. Puis Mlles Jeanne Bélanger, Bernadette Marchand, Madeleine Brassard et Marie Carrière, exécutèrent un programme récréatif des plus amusants et M. le curé prit à son tour la parole et sut trouver des termes heureux pour exprimer délicatement des louanges des félicitations des voeux de succès, énumérer des faits accomplis et offrir au nom du Cercle une bourse en or de $25.00.

M. Lauzière qui paraissait tout ému de cette démonstration et dont la modestie se troublait un peu se ressaisit dans une atmosphère qu'il sentait lui être entièrement sympathique et où il a l'habitude d'être "chez lui". Il nous dit combien il était touché, que s'il avait bien réussi dans son comté et particulièrement avec le cercle de fermières de Princeville, c'est parce qu'on avait su s'entendre et se comprendre et qu'il avait partout rencontré de la bonne volonté. Il osa soutenir devant son confrère de Mégantic que Princeville avait le meilleur cercle de fermières de la province de Québec; et il louangea aussi, d'une manière générale, tous les agronomes qui sont maintenant sous sa direction et qui sont eux aussi les meilleurs, paraît-il! Il exprima enfin de chaleureux remerciements au Cercle.

A la suite de ce discours un appétissant et délicieux goûter fut servi à toute l'assistance. Puis on demanda à M. Gélinas de clore l'assemblée ce qu'il fit d'une façon charmante en disant qu'il ne voulait pas la fermer, mais la laisser entr'ouverte afin de laisser à M. Lauzière la chance d'y revenir. Puis il nous accusa d'être à cause de son départ. C'est parce que nous l'avions trop bien aidé et secondé qu'il était arrivé si vite au succès. Le héros de la fête voulut appuyer ces aimables paroles et réitéra ses remerciements. Et tous se séparèrent emportant le meilleur souvenir de cette réunion. Celui qui avait établi et dirigé si longtemps notre Cercle a vue se réaliser en sa faveur la vérité de notre devise qui est: "Le succès par la persévérance". Nous le lui souhaitons de plus en plus grand.

AUTRES SYMPATHIES A LA FAMILLE DOYON DE LAURIERVILLE

LAURIERVILLE, 13. — Nous lisons ci-après une liste d'autres sympathies à la famille Doyon, de Laurierville:

Le personnel enseignant et les élèves du couvent de Laurierville ont assisté au service funèbre.

Les étudiants en art dentaire de l'Université de Montréal, confrères de M. Léon Doyon, sont venus présenter leurs sympathies à la famille.

Bouquets spirituels: M. l'abbé Noel A. Dion, de Québec, les familles Henri Roberge et Eugène Demers, de Thetford Mines; M. et Mme Louis Héon, de Tillbury; la famille Théo. Martineau, de Montréal; Mme eGo. Tardif, de Lévis; M. Paul Royon, de St-Ludger de Beauce; Hector Amyot,

Et maintenant—du Café King Cole

La vente très répandue du Thé King Cole depuis un grand nombre d'années démontre hors de tout doute la compétence requise pour satisfaire le goût du public.

Le même soin religieux en ce qui regarde la qualité du produit, la même infatiguable attention experte, la même surveillance jalouse pour sauvegarder une réputation établie, sont apportés à la préparation du Café King Cole.

Votre goût pour le Thé King Cole vous portera naturellement à faire l'essai de ce Café de fine qualité.

Café KING COLE

INITIATION DES CHEVALIERS A COATICOOK

(De notre correspondant).

COATICOOK, 15. — Dimanche dernier, un grand nombre de Chevaliers de Colomb étaient en notre ville à l'occasion de l'assemblé annuelle d'initiation. La messe fut chantée à 8 1-2 hrs en l'église St-Edmond, par M. le chanoine H.-A. Simard, principal de l'Ecole Normale, de Sherbrooke, qui donna aussi le sermon de circonstance.

Le chant sous la direction de M. Wilfrid Vincent, fut exécuté par les Chevaliers de Colomb.

Les degrés furent conférés par l'avocat Mignault, de Sherbrooke, député du district. L'assemblée était sous la direction de Son Honneur le maire Alfred Rousseau, Grand Chevalier. Un banquet des mieux réussi eut lieu au manège militaire, organisé par M. A.-A. Dupuis.

Parmi les cinq ou six cents convives on remarquait: MM. les abbés Arthur Bonin, curé de Mégantic, J. E. Simard, curé de St-Edmond, Oscar Morin de Stanhope, Alcide Quinn, du Séminaire de Sherbrooke, F. L'Heureux d'Eastman, et I. Belval, d'East-Angus; et des officiers des Conseils de Sherbrooke, Richmond, Victoriaville, Asbestos, Magog, Mégog, 'aàea(. gantic, Lewiston Me., Berlin, Machanic Falls, Newport.

de Québec; M. Henri Beaudoin, Paul Lajeunesse, Fernand Lehoux, J. Lespérance et Henri Tourigny.

HÉMOR-ROÏDES

VITE SOULAGÉES

"J'ai enduré des supplices, pendant des années, avec des hémorroides sèches, écrit Mme W. Hughes, de la rue Hochelaga, Montréal.

"Tous les jours, c'était la même chose, douleurs, manque d'énergie, dépression complète, jusqu'à ce que je fisse usage de Zam--Buk. Je sais maintenant qu'il n'y a rien au monde pour égaler ce grand baume herbal. Vu qu'il m'a soulagé d'une vie de misère, mon plus grand désir est de faire connaître Zam-Buk à tous ceux qui souffrent." *50c la bte.*

Enlève la Douleur Comme par Magie !

Zam-Buk

Le Baume Herbal Naturel

FEU M. P. BRAULT A ROCK ISLAND

Imposantes funérailles au regretté disparu. — M. le curé P. Loiselle, de McMasterville, et cousin du défunt, chante le service.

(De notre correspondant)

ROCK ISLAND, 15. — Les funérailles de M. Philippe Brault, décédé accidentellement, ces jours derniers eurent lieu en l'église de Notre-Dame de la Merci de Rock Island, avec une impressionnante solennité.

M. l'abbé Pierre Loiselle, curé de McMasterville, comté de Beloeil, et cousin du défunt, officiait, assisté comme diacre et sous-diacre, des RR. A. Brouillette, chepelain chez les Ursulines de Stanstead, et H. O. Desève, curé de Rock-Island.

M. le curé Lucien Lefrançois, de Beebe, et M. le vicaire Gilles Comtois, de Stanstead, dirent des messes basses aux autels latéraux.

Dans le choeur on remarquait: M. le curé Nap. Favreau, de Stanstead.

Le deuil était conduit par M. James Downing.

Les porteurs étaient: MM. Arthur Russell, Joseph Marois, Omer Deveau, et Albert Davignon, de Rock-Island.

Suivaient le cortège funèbre: Mme Philippe Brault, épouse du défunt, M. et Mme John Lacasse, Mme Adolphe Breault, Mlles Yvonne et Jeanne Breault, MM. Wilfrid, Sylva, Henri et Joseph Brault, M. et Mme Emile Brault, et leurs enfants, Mlle Gladys Lacasse, M. et Mme Alex. Lacasse, de Newport; M. et Mme E. Ladru, de Barre, Vt., MM. Arthur Loiselle et son fils, Lucien, de St-Mathias, comté de Rouville, oncle et cousin, MM. Joseph Quintal, Philippe et Gérard Loiselle, Mlles Hélène Loiselle, cousins et cousine du défunt et autres.

Parmi la foule nombreuse de parents et d'amis on remarquait un grand nombre d'étrangers venus des paroisses environnantes et des représentants de toutes les familles de la paroisse complétaient le cortège.

La chorale de Rock Island, sous la direction de M. le vicaire L. Ferland, rendit la messe des morts harmonisée. A l'issue de la messe, M. François Pépin chanta "Beau ciel".

Après le service, un nombreux défilé conduisit la dépouille au cimetière du Mont St-Marie de Rock Island où eut lieu l'inhumation.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Antoinette Lacasse, un bébé, Georges, de deux ans et demi; sa mère, Mme Adolphe Brault, ses soeurs, Mlles Yvonne Brault, garde-malade à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, et Jeanne, de Rock Island; sept frères: Donat, de Spokane, Wash.; Elphège, du Lac Vert, Saskatchewan; Sylva, de Keene, N. H.; Emile, de Beebe; Wilfrid, employé des douanes à Montréal; Henri et Joseph, de Rock Island.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies dont voici la liste.

Grand'messes: la famille Charles Marois, la famille H. Cordeau, M. et Mme B. O. Hamilton, M. et Mme H. Brainard, la famille Léon Sergent, la famille Charles O. Marois, M. James et Mlle Annie McNally, la famille S. Frégeau, la famille D. Neveu, les frères Bouchard, M. et Mme J. Bushnell et Mme Nellie Norris, MM. Elie Bushnell et F. Gingras, de Montréal; M. et Mme A. Monty, M. et Mme Alex. Lacasse, de Newport; M. et Mme Eugène Vigneault, M. et Mme Elz. Hébert, M. et Mme Alex. Hébert, les élèves G.-M., de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, Mlles K. F. G. Clark et V. Bélanger.

Messes privilégiées: la famille Bélisle, Mme John Gilmore, M. Omer Deveau, Mlle Yvonne Couture, M. et Mme E. Renihart, M. J. A. Roy, M. et Mme A. Davignon, M. et Mme A. Dupuis, M. et Mme E. McMulen, et Mme L. Genest, Mlle Gertrude Desève, M. Wellie Gérard, M. et Mme Léo Gignac et Mlle A. Séguin, M. et Mme Léo Gilmore, M. et Mme J. A. Marquis, M. et Mme Félix Routhier, M. et Mme F. D. Leblanc, Mlle Alice St-Pierre, M. l'abbé Ferland, M. et Mme J. Ladrie, Mlle Anne Gilmore, M. et Mme Georges Boisvert, M. et Mme E. Bethel, M. et Mme Edouard Garceau, M. et Mme Henri Beaupré, M. et Mme Frank Clarks, M. et Mme Oscar Poisson, Iles Alice et Jeanne Simard, M. et Mme Nap. Inkel, la famille G. Barlow, M. et Mme John Bolduc, Mlle Aline Picard, Mme Calixte Girard, M. et Mme Victor Morin, la famille A. Séguin, M. et Mme Odilon Garceau, Mme Antoinette Ricard, M. et Mme William Hand, M. et Mme Henry Renihan, M. et Mme E. Boisclair, M. et Mme Arthur Russell, la famille Joseph Ménard, M. et Mme L. A. Watermann, M. et Mme Jos. Lovell, Mlle J. Paquette, Mlles Anita Samson, Annette Lambert, Lucienne Grégoire, Jeanne Samson, Lorraine Guay, Agathe Roy, élèves gardes-malades de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke.

Sympathies: la famille B. Chalifoux, la famille Moise Tremblay, Mlles M. R. et C. Gingras, M. Gérard Gingras, la famille Z. Lusier, les Ursulines de Stanstead, M. et Mme C. Choquette, Mme et Mlle Picard, M. et Mme H. Bessette, la famille Léon Sergent, M. et Mme Prosper Sergent, M. et Mme Pierre Fournier, Mlle Jeanne Morin, M. et Mme A. Martin, M. et me J. Cournoyer, M. et Mme J. Martel, M. et Mme J. Lussier, de Stanstead.

Télégrammes de sympathies: MM. Donat Brault, de Spokane, Wash.; F. Coulombe, de Québec; Mlle J. Roy, de Montréal; M. A. Durocher, de Montréal.

Offrandes de fleurs: croix de roses et d'oeillets, par l'épouse du défunt, et son bébé; coussin de roses et de chrysanthèmes, par MM. Lacasse et Boulais; gerbe d'immortelles: Mme A. Brault, mère du défunt; gerbe d'oeillets, par Mlles Yvonne et Jeanne Brault, soeurs; gerbe de glaieuls, MM. Wilfrid, Henri et Joseph Brault, frères; gerde de chrysanstèmes, M. Rodolphe St-Germain; gerbe de glaieuls, M. et Mme Lyon Mosher; gerbe d'oeillets, Women's Institute, de Beebe; gerbe d'oeillets: Campfire Girls, de Beebe; croix de roses et de muguets, M. Joseph Marois, de Derby Line. Couronne sur pieds de glaieuls et d'oeillets donnée par MM. Laurent St-Sauveur, Léon Séguin et James Désorcy.

Mme Philippe Brault et la famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont offert des sympathies dans cette épreuve.

ACTIVITES DIVERSES A LAMBTON

(Spécial à la "Tribune")

LAMBTON, 14. — Etaient en visite chez M. Aimé Couture, ces jours derniers: Mme Ernest Breton, Mlle Aline Breton, M. et Mme Rémi Veilleux.

—Etaient de passage à St-Ephrem, dernièrement pour assister aux funérailles de M. Narcisse Pomerleau: M. Lucien Jones, Mme Joseph Jones, Mme Dollard Jones, M. et Mme Clovis Jose, Mlle Fleurette Jones, de Montréal; M. Wilfrid Bellefleur, Mlle Emilia Bellefleur, de Lac Mégantic, tous chez M. Aimé Couture.

—M. Alfred Bilodeau, et M. Raymond Pomerleau, de St-Ephrem, ont aussi visité chez M. Aimé Couture.

Dans un avenir bien éloigné —un REVENU garanti

POUR 10, 15 ou 20 ans, ou pour le reste de ses jours, votre épouse peut être assurée de recevoir un REVENU fixe, grâce à l'Assurance de REVENU de la Mutual Life.

En vertu de son principe mutuel, tous les profits dérivant de toute source sont distribués aux détenteurs de police. Laissez un agent de la Mutual vous conseiller là-dessus.

The Mutual Life Assurance Co. of Canada

6A

Thomas-J. DOUCET, Gérant de District, Chambres 5 et 6, Immeuble Skinner, rue Wellington-Nord, Sherbrooke, Qué.

WINDSOR MILLS

—Il me fait plaisir d'annoncer au public que je viens d'ouvrir un nouveau magasin de coupons, sur la rue St-Georges, à l'ancien poste de M. A.-J. Picard, bijoutier, avec un assortiment complet de coupons. Une visite vous convaicra de mes bas prix. Hormisdas Lainé, Windsor Mills. 218-3

ONGUENT ESKIMO

Infaillible contre Eczéma, démangeaison, gratelle, dartres, crevasses, boutons dans la figure, brûlures et toutes sortes de bobos.

Les Esquimaux et les sauvages trouvent dans la nature le moyen de guérir leurs bobos.

Prix 50c et 75c en jarre de porcelaine Satisfaction garantie ou argent remis.

Cie D'ONGUENT ESKIMO Mansonville, Qué.

En vente chez tous les bons pharmaciens ou marchands | Echantillon gratis sur demande

Votre Meilleure Sauvegarde Quand Vient l'Hiver

Créez-vous des forces pour les jours rigoureux— en prenant Ovaltine!

ACCUMULEZ une abondante réserve de vitalité avant que l'hiver, avec ses journées de froid vif, de vent, de neige et de glace, ne prélève son tribut sur votre santé. Adoptez l'*Ovaltine* comme breuvage quotidien pour avoir une santé florissante.

L'*Ovaltine* nourrit votre système entier: cerveau, nerfs et corps. Elle répare rapidement les tissus usés. Une tasse d'*Ovaltine* fournit, en réalité, plus de nutrition que 3 oeufs ou 12 tasses de thé de boeuf. Les systèmes digestifs même les plus faibles ne sont pas alourdis par l'*Ovaltine*. Elle aide même à digérer plusieurs fois son poids d'autres aliments.

Soumise à toutes les épreuves imaginables, l'*Ovaltine* s'est révélée aliment complet et parfaitement balancé pour personnes de tout âge. Vous y trouverez une source d'énergie et de vitalité qui vous protégera contre les ravages de l'hiver.

L'*Ovaltine* n'est pas une mixture faite à tout hasard des divers éléments qui la composent, mais elle est fabriquée suivant un procédé scientifique *exclusif*. L'*Ovaltine* conserve *intacts* tous les éléments essentiels de ses précieux ingrédients: malt d'orge mûre, oeufs frais et lait crémeux provenant de vaches nourries dans les plus riches pâturages d'Angleterre.

Il n'est rien d'aussi excellent au monde qu'*Ovaltine* pour combattre l'insomnie, restaurer les nerfs usés, comme régime aux personnes âgées, comme nourriture aux mères qui allaitent et pour conserver les enfants pleins de vie et d'énergie. Fabriquée en Angleterre. En vente à 50c, 75c, $1.25 et la boîte spéciale de famille à $4.50. Pour économiser, achetez les plus grosses boîtes métalliques.

OVALTINE
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE

RECONSTITUE LE CERVEAU, LES NERFS ET L'ORGANISME

Les biscottes à l'Ovaltine sont plus appétissantes, faciles à digérer et de beaucoup plus nutritives que les biscottes ou biscuits ordinaires. Elles sont faites de la meilleure farine de froment canadien à laquelle s'ajoute l'Ovaltine.

A. WANDER LIMITED, 455, RUE KING OUEST, TORONTO, ONT.

222F

FEUILLETON DE LA "TRIBUNE"

NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES

Par EDGAR ALLAN POE
Traduction de CHARLES BAUDELAIRE

LE JOUEUR D'ECHECS DE MAELZEL

Dans cette analyse des opérations de l'Automate, nous avons volontairement évité de parler de la manière dont se meuvent les compartiments, et l'on comprendra facilement que cette question est sans aucune importance, puisque l'habileté du charpentier le plus ordinaire fournit une infinité de moyens d'y satisfaire, et puisque nous avons montré que, quelle que soit la manière dont l'opération a lieu, elle a lieu hors de la vue du spectateur. Notre résultat est fondé sur les observations suivantes, relevées durant de fréquentes visites que nous avons faites à l'Automate de Maelzel.

Plusieurs de ces observations ont simplement pour but de prouver que la machine est nécessairement réglée par la pensée, et il nous a paru que ce serait un travail superflu que de produire de nouveaux arguments à l'appui de ce qui a été parfaitement admis. Mais notre dessein est de convaincre spécialement certains de nos amis, sur lesquels une méthode de raisonnement suggestive aura plus d'influence que la démonstration a priori la plus rigoureuse.

I

Les coups joués par le Turc n'ont pas lieu à des intervalles de temps réguliers, mais se conforment aux intervalles des coups de l'adversaire, — bien que cette condition (la régularité), si importante dans toute espèce de combinaison mécanique, eût pu facilement être remplie en limitant le temps accordé pour les coups de l'adversaire. Si, par exemple, cette limite était de trois minutes, les coups de l'Automate pourraient avoir lieu à des intervalles quelconques plus longs que trois minutes. Donc, le fait de l'irrégularité quand la régularité aurait pu être si facilement obtenue, sert à prouver que la régularité n'a pas d'importance dans l'action de l'Automate, — en d'autres termes, que l'Automate n'est pas une pure machine.

II

Quand l'Automate est au moment de remuer une pièce, un mouvement distinct peut être aperçu juste au-dessous de l'épaule gauche, lequel mouvement fait trembler très légèrement la draperie qui recouvre le devant de l'épaule gauche. Ce tremblement précède invariablement de deux secondes à peu près le mouvement du bras lui-même, et le bras ne se meut jamais, dans aucun cas, sans ce mouvement précurseur de l'épaule. Or, supposons que l'adversaire pousse une pièce, et que le coup correspondant soit exécuté par Maelzel, selon son habitude, sur l'échiquier de l'Automate; supposons que l'adversaire surveille attentivement l'Automate jusqu'à ce qu'il découvre ce mouvement précurseur de l'épaule. Aussitôt qu'il a découvert ce mouvement et avant que le bras mécanique commence à se mouvoir, supposons qu'il retire sa pièce, comme s'il s'apercevait d'une erreur dans sa manoeuvre; on verra alors que le mouvement du bras, qui, dans tous les autres cas, succède immédiatement au mouvement de l'épaule, et cette fois retenu, — n'a pas lieu, — quoique Maelzel n'ait pas encore exécuté sur l'échiquier de l'Automate le coup correspondant à la retraite de l'adversaire. Dans ce cas, il est évident que l'Automate allait jouer, — et que, s'il n'a pas joué, ça été un effet simplement produit par la retraite de l'adversaire, et sans aucune intervention de Maelzel.

Ce fait prouve nettement, — primo, que l'intervention de Maelzel, exécutant sur l'échiquier du Turc les coups de l'adversaire, n'est pas indispensable pour les mouvements du Turc, — secundo, que les mouvements de l'Automate sont réglés par l'esprit, par qu 'que personne pouvant apercevoir l'échiquier de l'adversaire, — tertio, que ses mouvements ne sont pas réglés par l'esprit de Maelzel, qui avait le dos tourné du côté de l'adversaire pendant que celui-ci opérait son mouvement de retraite.

III

L'automate ne gagne pas invariablement. Si la machine était une pure machine, il n'en serait pas ainsi; elle devrait toujours gagner. Etant découvert le principe par lequel une machine peut jouer une partie d'échecs, l'extension du même principe la doit rendre capable de la gagner, et une extension plus grande, de gagner toutes les parties, c'est-à-dire de battre n'importe quel adversaire. Il suffira d'un peu de réflexion pour convaincre chacun qu'il n'est pas plus difficile, en ce qui regarde le principe des opérations nécessaires, de faire une machine gagnant toutes les parties que d'en faire une qui n'en gagne qu'une seule. Si donc nous regardons le Joueur d'échecs comme une machine, nous devons supposer (ce qui est singulièrement improbable) que l'inventeur a mieux aimé la laisser incomplète que la faire parfaite, — supposition qui apparait encore plus absurde si nous réfléchissons qu'en la laissant incomplète, il fournissait un argument contre la possibilité supposée d'une pure machine; — c'est justement l'argument dont nous profitons ici.

IV

Quand la situation de la partie est difficile ou complexe, nous ne voyons jamais le Turc secouer la tête ou rouler ses yeux. C'est seulement quand son prochain coup est d'une nature évidente, ou quand la partie se présente de telle façon que pour l'homme placé dans l'Automate il n'y a pas nécessité de réfléchir. Or, ces mouvements particuliers de la tête et des yeux sont des mouvements propres aux personnes plongées dans une méditation, et l'ingénieux baron Kempelen aurait ajusté ces mouvements (si la machine était une pure machine) aux occasions qui leur serviraient de prétexte naturel, — c'est-à-dire aux occasions de complexité. Mais c'est l'inverse qui a lieu, et cet inverse s'accorde justement avec notre supposition d'un homme caché dans l'intérieur. Quand il est contraint de méditer son jeu, il n'a pas assez de loisir pour faire jouer la mécanique qui met en branle la tête et les yeux. Mais, quand le coup à jouer est évident, il a le temps de regarder autour de lui, et c'est pourquoi nous voyons alors la tête s'agiter et les yeux rouler.

V

Quand la machine est tournée pour permettre aux spectateurs d'examiner le dos du Turc, et quand la draperie est enlevée et les portes du tronc et de la cuisse ouvertes, l'intérieur du tronc paraît encombré de mécaniques. En examinant les mécaniques pendant que l'Automate était en mouvement, c'est-à-dire pendant que la machine roulait sur ces roulettes, il nous a semblé que certaines parties du mécanisme changeaient de forme et de position à un degré trop marqué pour être expliqué par les simples lois de la perspective; et plusieurs examens subséquents nous ont convaincu que ces altérations exagérées devaient être attribuées à des miroirs placés dans l'intérieur du tronc. L'introduction des miroirs dans le mécanisme ne peut pas avoir pour but d'agir, à un degré quelconque, sur le mécanisme même. Leur action, quelle que soit cette action ne peut être dirigée que sur l'oeil du spectateur. Nous conclûmes tout de suite que ces miroirs étaient disposés pour multiplier aux yeux du public les quelques pièces mécaniques du tronc, de manière à faire croire qu'il en est rempli. De ceci nous inférons directement que la machine n'est pas une pure machine; car, si telle elle était, l'inventeur, bien loin de désirer que son mécanisme parût très compliqué et d'user de supercherie pour lui donner cette apparence, aurait été particulièrement soigneux de convaincre les spectateurs de la simplicité des moyens par lesquels il obtenait de si miraculeux résultats.

A SUIVRE

Les marchands auront recours à la publicité et à la coopérative

L'hon. Hector Laferté félicite les marchands de leurs initiatives

Les heureux résultats apportés par l'annonce aux marchands de fourrures et de chaussures incitent les détaillants à organiser une grande campagne de publicité dans la province. — Le programme de l'Association tel qu'élaboré au congrès de Drummondville, hier.

COOPERATIVES D'ACHAT

(De notre correspondant)

DRUMMONDVILLE, 15. — Plus de deux cents délégués venant de toutes les parties de la province de Québec et marchands et industriels locaux ont assisté, hier soir, au manoir Drummond, à un brillant banquet qui a dignement clôturé la convention annuelle ici de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, section provinciale.

M. J. A. Goyer, président de l'association, présidait à cette fête et à la table d'honneur se trouvaient l'hon. Hector Laferté, député du comté de Drummond et ministre de la colonisation, de la chasse et des pêcheries, Son Honneur le maire W. Moisan, M. S. E. Desmarais, député de Richmond, un grand nombre de représentants du commerce et de l'industrie à Drummondville, ainsi que les officiers de l'association des marchands détaillants.

L'hon. M. Laferté, répondant à la santé de la province, a fait un magistral discours qui, à maintes reprises, a soulevé des applaudissements surtout lorsqu'il a parlé du rôle prépondérant que le commerce joue et qu'il est encore davantage appelé à jouer dans le développement économique, et qu'il a fait un vibrant appel en faveur de la protection d'une de nos plus grandes richesses provinciale, la pêche et la chasse, dont il dirige l'important ministère.

Le maire Moisan a eu des paroles éloquentes pour remercier les marchands-détaillants d'avoir choisi Drummondville pour y tenir leur convention annuelle cette année. Tous les orateurs invités à porter la parole ont encouragé les officiers et les membres de l'association à poursuivre l'oeuvre qu'ils ont courageusement entreprise d'inviter les populations de cette province d'acheter chez leurs marchands locaux de préférence à ceux qui vendent à longue distance et par catalogue.

Les santés

M. Goyer présenta le toast du roi et celui du Canada et M. S. E. Desmarais, député de Richmond à la Législature, proposa en termes des plus heureux la santé de la province de Québec. L'hon. Hector Laferté répondit à cette santé et lorsqu'il se leva pour adresser la parole les convives le saluèrent d'un joyeux et chaleureux "Il a gagné ses épaulettes".

M. Laferté félicita les marchands-détaillants de leur excellente idée de tenir leur convention annuelle cette année, dans le chef-lieu du comté de Drummond qu'il a l'honneur de représenter à la Législature, et rappela, en quelques mots, les commencements de Drummondville, une ville qui, dit-il, a été fondée sur la plus ferme base possible de concorde, de paix et de bonne entente entre les deux races qui l'habitent et les croyances que ces races nourissent.

"J'ai suivi de près vos activités dans cette province et dans tout le Dominion", a déclaré l'orateur, "et je sais la peine que vous vous donnez dans l'intérêt du commerce en notre pays. Je suis loin de douter que votre convention ici aura de bons résultats. J'ai appris que vous avez décidé de tenir votre prochaine réunion annuelle à Québec, à l'ombre de la Législature où vous dirigerez, m'a-t-on dit, une délégation nombreuse prochainement. Je souhaite que vous obteniez tout le succès possible dans la vieille capitale".

L'honorable ministre fit un intéressant historique du développement du commerce sur les bords du St-Laurent, expliquant que dans les débuts de la colonie jusqu'en ces derniers temps notre race avait plus besoin de défenseurs politiques que de commerçants et que c'est là la principale raison pour laquelle les professions libérales sont assez encombrées depuis plusieurs années dans la province de Québec.

"Mais les besoins du siècle dernier ne sont plus les mêmes aujourd'hui, et l'on comprend maintenant que l'on doit de plus en plus se livrer aux activités commerciales et industrielles. Si j'avais un fils, je lui demanderais de diriger ses énergies vers ces deux domaines que font tant pour le succès de notre vie économique. Je suis heureux de donner ce conseil à la jeunesse de ma province."

Notre province

L'orateur fut vivement applaudi lorsqu'il résuma les multiples raisons pour lesquelles nous devons être fiers de la vieille province de Québec.

Elle est la première de tout notre pays sous tous les rapports a-t-il déclaré. Puis, après avoir parlé des principales richesses naturelles du Québec, il cita plusieurs statistiques démontrant que toutes ces richesses, celles des pêcheries et de la chasse ne sont pas les moindres.

En terminant, l'hon. M. Laferté fit un vibrant appel en faveur de la protection de notre poisson et de notre gibier. Il demanda à tous les citoyens de bonne volonté, aux hommes de profession, aux hommes d'affaires, à tous ceux qui dirigent l'opinion publique, tout particulièrement d'être les premiers à donner l'exemple en ce sens. "Le public doit, sous ce rapport, seconder les efforts que fait mon département, si nous voulons pas que d'ici à quelques années il n'y ait que des gougeons dans nos lacs et nos rivières, et du petit gibier dans nos forêts, comme c'est aujourd'hui le cas en Europe. Si on continue à ne pas respecter les lois qui sont destinées à protéger le poisson et le gibier dans cette province, je me verrai forcé de proposer sans retard des lois encore beaucoup plus sévères que celles que nous avons actuellement. Si jamais je réussis à véritablement protéger la pêche et la chasse, je serai satisfait, car je n'aurai pas perdu ma journée".

Autres orateurs

Les autres orateurs invités à porter la parole furent M. Napoléon Garceau, ex-maire de Drummondville, qui proposa la santé de cette dernière, Son Honneur le maire Moisan, qui répondit à cette santé et fit un substantiel historique de la ville dont il est le premier magistrat, MM. F. X. L. Rattey, secrétaire de l'association, M. Joseph Marier, secrétaire-trésorier de Drummondville.

Officiers élus

A la fin de la soirée, le président lut les noms des officiers élus pour la prochaine année et qui sont: MM. J. A. Goyer, président; J. A. Boivin, Montréal, M. Thivierge, Québec, J. H. Tétreault, Drummondville et E. S. Desmarais, M.P.P., Richmond, vice-présidents; Napoléon Desrosiers, trésorier; F. X. L. Ratey, secrétaire. Les délégués au bureau fédéral de l'association sont MM. J. A. Goyer, E. Sauvé, Alfred Savard, J. A. Boivin, et S. E. Desmarais. La prochaine convention annuelle de ce genre aura lieu à Québec, dans le cours de l'été prochain.

Résolution

(De notre correspondant)

DRUMMONDVILLE, 15. — Le programme d'action, pour la prochaine année, a été élaboré par l'Exécutif de l'Association des Marchands Détaillants, au cours des réunions d'étude qui ont marqué la journée d'hier, en cette ville, où les Détaillants ont tenu, mercredi et hier, leur convention annuelle. Voici un résumé de ce programme:

Faire une active campagne pour augmenter considérablement le nombre des membres. Sept cents nouveaux membres ont été enrôlés au cours de cette année, et le désir des officiers est de doubler ce nombre en 1930.

Publicité

Tous les marchands détaillants sont convaincus de la valeur réelle et indispensable de la publicité, mais, malheureusement tous n'ont pas le moyen d'en faire comme ils le désireraient. L'expérience qu'a donnée la publicité coopérative des marchands de fourrures et de chaussures, par le passé, et les bons résultats auquel cette publicité a donné lieu, ont convaincu les détaillants en général, et en particulier les officiers de l'association des marchands qu'il faut organiser cette sorte d'annonce dans tous les coins de la province.

Les colporteurs

Le colportage, qui fait un tort si considérable aux marchands détaillants de cette province est une question qui a été longuement débattue par les délégués. L'an dernier il a été demandé au gouvernement provincial de modifier le statut permettant aux municipalités d'imposer des licences aux colporteurs, et de leur permettre d'abolir ce genre de commerce. L'exécutif n'a cependant pas été heureux dans sa demande à ce sujet. Cette année il reviendra plus vigoureusement encore que jamais à la charge et il espère que grâce à l'appui unanime des membres de l'association il convaincra nos législateurs des bienfaits qu'aurait une telle modification aux lois actuelles. Il sera démontré au gouvernement l'injustice et la plaie du colportage, non seulement pour les marchands, mais pour le grand public qui doit être protégé.

Education

L'association préparera et organisera une grande campagne d'éducation à travers la province, afin de mieux faire comprendre à tous les consommateurs toute l'importance du marchand détaillant local, et pourquoi il doit être encouragé de préférence à tout autre; les mettre au courant des services qu'il rend à la communauté où il vit et fait affaires et quel important facteur il est pour la prospérité générale. Ceci se fera par conférences d'abord. Si on a réussi à implanter chez nos gens l'habitude d'acheter à longue distance simplement en leur faisant parvenir un livret illustré, rédigé souvent dans une langue qu'ils ne comprenaient guère, que ne pourraient obtenir de bons conférenciers pour contrecarrer l'effet de ces mêmes livrets illustrés? On a aussi, pour atteindre cette fin, l'intention d'organiser des expositions locales avec le concours des manufacturiers désireux de coopérer avec l'association, et enfin en demandant au gouvernement provincial une aide substantielle.

Coopération d'achat

L'étude des coopératives d'achat sera continuée et les dispositions nécessaires seront prises pour les organiser, localement d'abord, puis dans toute la province et finalement d'un bout à l'autre du pays. Car a-t-il expliqué, si les magasins en séries se sont emparés d'une certaine partie du commerce, il n'en reste pas moins vrai que les marchands indépendants font encore la majeure partie du commerce en cette province et par tout le Canada et que c'est en groupant leurs achats personnels qu'ils parviendront à obtenir des concessions de la part des manufacturiers.

Coopérative des manufacturiers

Il a été exposé que certains manufacturiers ont ouvert des magasins de détail où ils écoulent, sans intermédiaires, leurs marchandises au public. Cette manière de faire est préjudiciable au commerce de détail. Pour combattre cette nouvelle menace les détaillants devront devenir des manufacturiers organisés en coopératives. Cela, a-t-il été expliqué, peut se faire sans que les marchands aient à souscrire un seul sou de capital. Déjà les pharmaciens ont réalisé ce projet, et la même chose peut se faire dans toutes les branches du commerce.

UN VERDICT ATTENDU CET APRES-MIDI

Evan Smith, d'Island Brook, connaîtra bientôt son sort sur la première cause d'enlèvement de fillette.

LES PLAIDOIRIES

Un verdict sera rendu cet après-midi, aux Assises, dans la cause d'Evan Smith, d'Island Brook, accusé d'avoir illégalement enlevé à la possession et à l'autorité de ses parents une jeune fille de moins de seize ans, Gertrude Dougherty, du même endroit.

La plaidoirie de Me C. C. Cabana, l'avocat de l'accusé, a pris la plus forte partie de la séance, cet avant-midi, comme le jury est mixte et que les plaidoiries doivent être faites dans les deux langues. Le plaidoyer de la Couronne, en français par Me Wilfrid Lazure, procureur de la Couronne, et en anglais, par Me E. P. McCabe, assistant-procureur, a suivi avec la charge de Sa Seigneurie le juge Archambault. La foule, qu'on avait écartée de la salle pour l'audition des témoignages, a pu assister aux plaidoiries et l'enceinte de la salle était littéralement remplie.

Plaidoirie de la défense

Me C. C. Cabana, l'avocat de l'accusé, commence sa plaidoirie en faisant une revue des faits de la cause après avoir souligné avec force le devoir pour les jurés de rendre un verdict d'après preuve faite devant le tribunal et seulement d'après la preuve.

La défense fait spécialement la revue du témoignage du père de la jeune Dougherty, "un homme, dit Me Cabana, qui est le père d'une jeune fille sur laquelle il n'exerçait plus, ne pouvait plus exercer de contrôle, à tel point que ses parents se demandaient s'ils devaient envoyer la jeune Gertie à l'école de réforme. Voilà la jeune personne que l'accusé aurait enlevée de force à ses parents.

"Les témoignages ont exposé que l'accusé était en termes d'amitié avec la famille de la jeune fille, qu'il allait là souvent et même promenait souvent dans son auto les membres de cette famille, dont la jeune Gertie et cela sous les yeux de sa mère même qui ne s'est jamais objectée.

"Quand la jeune fille partit de la maison, pour, pour éviter les mauvais traitements de son père, comme elle l'a délaré elle-même, elle le fit de son propre gré, sans être retenue par ses parents. Elle s'en fut chercher du travail chez Mme Marlin (Grace Buck) où travaillait aussi l'accusé qui était une vieille connaissance pour elle. Lorsque l'accusé apprit que les parents de la jeune Dougherty — et cela plusieurs jours après — ne voyaient pas d'un bon oeil le nouveau séjour de leur fille, l'accusé enjoignit à celle-ci de retourner immédiatement chez ses parents. Rien dans la preuve n'établit que l'accusé a fait quoi que ce soit pour empêcher la jeune fille de retourner chez elle, pour la soustraire à l'autorité de ses parents. C'est la jeune fille elle-même qui ne voulait pas retourner chez elle. D'ailleurs, l'accusé, à la ferme Marlin, n'était pas chez lui. Il n'était là qu'un employé et quand quelqu'un lui dit un jour de ramener la jeune fille chez elle, il répondit simplement: "Mais rien ne l'empêche de s'en aller!

"D'ailleurs la femme Marlin a assuré elle-même que c'était elle seule qui avait engagé la jeune fille, que l'accusé n'avait rien eu à voir là-dedans, qu'il n'avait jamais rien fait, à sa connaissance, pour induire la jeune fille à rester éloignée de ses parents. La preuve a établi même qu'un soir l'accusé avait ramené la jeune fille, de la ferme Marlin à la demeure des Dougherty, en disant à la jeune Gertie qu'elle devait rester chez elle.

Me Cabana présente ensuite le cas de l'accusé comme celui d'un jeune Russe, un immigrant, qui se trouve jeté dans les mailles de la loi canadienne après s'être trouvé mêlé à des circonstances difficiles tout en agissant avec de bonnes intentions.

(Suite à la page 8)

OCTROI DU GOUVERNEMENT A SUTTON

(Spécial à la "Tribune")

SUTTON, 15. — La municipalisation du Canton de Sutton a reçu la promesse du ministère provincial de la voirie que cinquante pour cent du coût certifié du pont qui traverse la rivière Missisquoi à Glen Sutton seront payés par le gouvernement, pourvu que le conseil municipal, par résolution, s'engage à ne pas exiger du ministère un octroi additionnel au cas où le pont serait démoli de nouveau par les inondations.

Ce pont, qui coûta $11,644.76 fut érigé pour remplacer celui qui fut emporté dans la désastreuse inondation de 1927.

Les vieux résidents du village de Glen, comme le conseil, sont convaincus que le pont actuel pourra résister à tout nouveau débordement de la rivière.

Les billets sont en vente pour "Le Duel" au "Majesty's" lundi

Les billets sont maintenant en vente au théâtre "His Majesty's" pour la représentation du "Duel", le drame émouvant d'Henri Lavedan, par la troupe de Comédie Française, lundi soir. Les billets sont de $1.50 dans l'orchestre, de $1.00 dans le "dress circle", et de 75 sous dans le balcon.

La troupe de Comédie Française, dont Mme Eve Francis est la grande vedette, ne pourra donner qu'une représentation en ville, à cause de son départ précipité pour Paris, et nul doute que la population accourra en foule applaudir ces artistes qu'on ne reverra peut-être pas avant longtemps.

PERRON PULVÉRISE HOUDE ET BARRÉ

(Suite de la première).

je vous la dis.

"Si M. Renaud a un peu de respect pour lui-même, il ne viendra plus nous parler de cette question de la tuberculose."

La grève du lait

"Au sujet de la grève du lait, je veux aussi vous dire ce qui s'est passé. Poussé par M. Chartrand, organisateur d'élection pour M. Renaud, les producteurs de lait du comté de Laval se sont mis en grève sans préparation et sans s'être assurés des moyens de faire face aux acheteurs de lait. Du coup le district de Montréal s'est trouvé sans acheteurs et la ville de Montréal elle, sans producteurs de lait. La métropole était menacée d'une disette de lait.

"Où était à ce moment le maire Houde? Est-il intervenu pour protéger les milliers d'enfants de Montréal, qui étaient sur le point de manquer de lait. Non. C'est moi qui ai réglé cette grève et je l'ai réglée sans l'aide du maire. Aujourd'hui nos cultivateurs obtiennent pour leur lait un prix plus élevé que n'importe où au Canada. J'ai nommé une commission qui s'occupera de trouver ce qu'il en coûte aux cultivateurs pour produire le lait et qui trouvera à quel prix les cultivateurs doivent vendre leur lait pour faire un profit raisonnable. Nous allons former une coopérative et quand j'aurai tous les éléments en mains, je règlerai la situation définitivement avec justice pour le cultivateur et le consommateur."

M. Perron ajoute qu'il est bien plus capable de régler cette question que ne l'est le docteur Lévesque son adversaire.

L'hon. L.-A. David

L'honorabe Athanase David demande à ses auditeurs de constater les progrès accomplis depuis trente ans dans notre province. Il y a deux choses dont on se parlait alors, dans nos campagnes, c'était l'instruction publique et la législation sanitaire. M. David dit que l'instruction des enfants est la principale source de notre prospérité. "Rien", dit-il, "n'est plus riche, rien n'est comparable au cerveau d'un petit enfant et le gouvernement veut que pas un seul enfant de cette province puisse lui faire le reproche plus tard de n'avoir pas eu la chance de s'instruire".

Le secrétaire provincial fait l'éloge des mères canadiennes. Elles ont le droit de se glorifier de donner beaucoup d'enfants à leur race. Mais cela ne suffit pas. La mortalité infantile fait encore trop de ravages dans notre province. Il faut aider le gouvernement à la combattre. Nous ne sommes plus à l'époque, dit-il, "où le passage d'un petit cercueil blanc faisait dire aux gens: "Encore un petit ange pour le ciel" Dieu n'envoie pas les enfants sur la terre pour les reprendre avant qu'ils ne soient des hommes et qu'ils gagnent eux-mêmes leur paradis.

L'honorable M. David s'élève contre la campagne que font les adversaires du gouvernement. "Est-ce que ces gens-là ont fait appel une seule fois à votre intelligence", demande-t-il. "Nous ne voulons pas gagner cette élection en nous servant de l'insulte. On reproche à M. Perron d'être avocat et on vous demande de voter contre lui à cause de cela, si vous votez contre lui vous démontrerez qu'il vaudrait mieux fermer vos écoles et que vos enfants ne devraient pas s'instruire, car M. Perron est un fils de cultivateur qui s'est instruit et qui a réussi par son intelligence et son travail. M. le docteur J. F. Perrault adressa aussi la parole.

A St-Liguori hier après-midi, le ministre de l'agriculture a fait l'un des meilleurs discours de sa présente campagne électorale.

M. Perron à St-Liguori

L'hon. M. Perron remercie le nombreux auditoire réuni devant lui. Quel que soit le résultat de la lutte, dit-il, il n'oubliera jamais l'accueil qu'il reçut partout dans le comté de Montcalm. Il ne manquera pas de dire partout combien la population du comté est hospitalière et comme elle sait bien recevoir les visiteurs. Il félicite l'hon. M. Daniel de sa nomination au Conseil Législatif, l'honneur conféré à M. Daniel et qui reluit sur tous les électeurs de son comté était mérité: "M. Daniel est l'un des sages du parti libéral et ses conseils ont toujours été écoutés du gouvernement. Il continuera de s'occuper de l'électeur du comté et en quelque sorte c'est lui qui sera le véritable député du comté.

La route qui conduit à St-Liguori n'est pas aussi belle que les autres qui sillonnent le comté et le ministre de l'agriculture l'a remarqué. Il s'étonne cependant que tous les chemins du comté ne soient pas en parfait état. "Chaque année, durant la session, votre député, M. Daniel, venait tous les jours me voir à mon bureau, nous parlions de chose et autres, de la température mais M. Daniel ne terminait jamais ces conversations amicales sans me demander de l'argent pour mettre en bon état les chemins de Montcalm. Comme je ne lui refusais jamais ce qu'il demandait, j'étais sous l'impression que tous vos chemins étaient finis. Je viens de constater qu'il en reste encore un. Vous pouvez être assurés, et ce ne'st pas là une promesse d'élection, qu'il ne se passera pas beaucoup de jours maintenant avant que ce bout de chemin soit refait. Je vais me dépêcher d'y voir afin que mon ami Daniel ne revienne pas encore une fois dans mon bureau me parler du temps qu'il fait et me demander de l'argent pour la voirie du comté de Montcalm".

Réponse à M. Houde

Le ministre de l'agriculture tourne ensuite son attention vers le chef de l'opposition. "Je ne sais pas", dit-il, "si vous avez lu les comptes-rendus des journaux de l'élection dans Compton et si vous savez comment le chef Houdiste a qualifié le ministre de l'Agriculture de cette province. Pour vous montrer le peu de respect que ce faubourien a de la classe agricole, dont vous faites partie, je vais répéter ce qu'il a dit:

"Il a déclaré que le ministre de l'Agriculture était le ministre du fumier. Il a tellement de respect pour les cultivateurs de cette province auxquels il demande de voter pour sa clique, qu'il considère que le ministre de l'Agriculture n'est que le ministre du fumier.

"Quant à moi personnellement, je ne m'offusque pas de cette appellation. Je ne m'occupe pas beaucoup du chef houdiste et je n'ai pour lui que le plus grand mépris, ses injures ne m'empêchent pas de dormir car je me demande sincèrement s'il sait ce qu'il dit. Mais je suis surpris d'entendre un homme qui se prétend le chef d'un parti dire que le ministre de l'Agriculture est le ministre du fumier.

"Oui, messieurs, je suis le ministre du fumier et je m'en glorifie. L'agriculture du fumier, elle qui fait pousser les épis d'or de nos champs, elle qui vous permet de mener une existence honorable, elle qui nourrit généreusement les gens des villes qui crèveraient si ce fumier n'existait pas. Oui, je suis le ministre du fumier, mais je ne suis ministre que du fumier de campagne. Je ne voudrais pas être ministre du fumier des villes et avoir quelque chose de commun avec ces faubouriens mal élevés qui viennent chez vous pour vous insulter".

M. Perron poursuit: "M. Houde a parlé hier soir à Rawdon et les journaux disent qu'il a porté des accusations. Nous allons voir ensembel ce qu'il a dit. M. Houde a déclaré que j'avais fait perdre $9,000 à la province en droits de succession. Ce n'est pas la première fois qu'il dit cela, il avait déjà, en chambre, porté cette accusation. Le premier ministre l'a alors défié de donner des précisions et il lui a offert une enquête complète, mais M. Houde n'a pas voulu donner de précisions, il n'a pas voulu demander d'enquête et il a préféré retirer son accusation. C'est bien sa manière d'agir. Si M. Houde accepte l'enquête qui lui était offerte cette enquête aurait prouvé que bien loin de faire perdre de l'argent à la province, je lui en fait gagner. M. Houde se rend-il bien compte de ce qu'il dit? Je ne le crois pas, car il ne viendrait pas ainsi rire des gens de cette province.

M. Houde a encore déclaré à Rawdon hier soir que s'il n'avait pas voulu parler sur la même estrade que nous à Sainte-Julienne, le jour de la nomination, c'est parce qu'il s'était aperçu que nous étions entourés d'une clique qui l'aurait empêché de parler.

"Je fais appel à ceux d'entre vous qui étaient à l'assemblée de Ste-Julienne, qui est-ce qui avait une clique? Qui est-ce qui est brusquement entré dans la salle entouré de fers à bras? Qui est-ce qui a empêché M. Galipeault de parler?"

La clique de M. Houde

"Et aujourd'hui à huit jours d'intervalle, M. Houde oublie sa clique soudoyée et il vient dire que s'il y avait une clique, elle était de l'autre côté.

"La tactique de M. Houde ne change pas. Quand il fait un mauvais coup, il ne manque jamais de dire ensuite que ce sont les autres qui l'ont fait. Mais cette tactique ne peut pas durer. Elle peut faire des dupes dans certaines parties des grandes villes, mais le gros bon sens, le sens de la justice qui caractérise les populations de nos campagnes y a vite vu clair.

"M. Houde", dit encore M. Perron, "a déclaré hier soir que j'étais un pirate, un forban. Je ne pense pas que je sois un pirate. Il est vrai que je suis né sur les bords d'une rivière, la rivière Richelieu, une belle petite rivière profonde, mais pas large. Je ne me souviens pas qu'il y ait de la piraterie sur les bords du Richelieu et quant à moi je n'ai jamais fait de piraterie nulle part. Je voudrais pouvoir dire la même chose du chef houdiste et pouvoir dire qu'il n'a jamais poignardé son chef dans le dos. Il serait de l'intérêt de la province de Québec que M. Houde, qui se dit le chef du parti conservateur provincial, ne soit pas ce qu'il est et je ne puis m'empêcher d'être triste quand je vois le coup de poignard qu'il a donné dans le dos de son chef, pour prendre ensuite sa place. Moi, messieurs, je ne me présente pas sous de fausses couleurs. Je suis un partisan politique convaincu, je suis libéral et j'ai été libéral toute ma vie. La famille de ma mère était conservatrice et l'un de mes oncles maternels, un bon conservateur, fut candidat contre M. Geoffrion dans le comté de Verchères. Mon père, dans cette élection, était un partisan dévoué de M. Geoffrion. J'ai plusieurs de mes cousins qui sont des conservateurs. J'ai toujours, cependant, été dans les meilleurs termes avec les conservateurs. En Chambre, j'ai siégé en face de M. Tellier, de M. Cousineau, de M. Sauvé, et j'ai eu bien des passes d'armes avec ces conservateurs. Dans Jacques-Cartier, j'ai fait une élection contre M. Cousineau. Mais l'un des titres de gloire que je me donne et l'un de ceux dont je suis le plus fier, c'est que j'ai pu avoir des adversaires conservateurs parmi les conservateurs, mais que je n'ai jamais eu d'ennemis parmi eux. M. Sauvé et moi avons différé d'opinion durant toute notre vie et il est bien probable que nous continuerons de différer d'opinions, mais je ne crains pas de dire que j'estime M. Sauvé et je crois que j'ai aussi son estime. Et je n'ai que des regrets pour le coup de poignard qu'il a reçu par derrière.

Photos inédites

"Il y a parmi les partisans de M. Houde un homme qui est un de mes bons amis et qui a tort de prendre la mouche à mon sujet. Il s'est fourvoyé dans le parti houdiste et je suis certain qu'il regrette aujourd'hui d'être rendu là. C'est M. Laurent Barré. Je ne veux pas le moindre mal à M. Barré, mais comme il s'est permis de critiquer, au nom des cultivateurs, mon programme agricole, j'ai voulu démontrer qu'il n'était pas

(A suivre en page 11)

CROTEAU SE RECONNAIT COUPABLE

Les 1,195 gallons d'alcool saisis chez lui à Asbestos sont confisqués et il est condamné à $1,000.

R. MOREAU, COUPABLE DE VOL

Ludger A. Croteau, d'Asbestos, chez qui les officiers de la Commission des Liqueurs de Québec ont opéré il y a quelques semaines une importante saisie d'alcool, soit 1,195 gallons, a comparu ce matin devant le magistrat et a changé son plaidoyer de non coupable en celui de coupable à l'accusation "d'avoir sans être muni d'un permis à cet effet gardé des liqueurs alcooliques en contravention avec la loi des Liqueurs de la Province de Québec."

Croteau a consenti à la confiscation de la saisie et il a été condamné à $1,000 d'amende et les frais ou à un mois de prison à défaut du paiement de l'amende et des frais.

Vol d'accessoires

Deux jeunes gens de cette ville, Georges Tremblay et Roland Moreau, ont comparu ce matin devant le magistrat accusés d'être illégalement entrés mardi dernier dans le garage de M. Wilbrod Jobin, 239 rue King-Ouest et d'y avoir enlevé des accessoires d'automobiles dont un pneu, une chambre à air, etc. Roland Moreau a plaidé coupable et sa sentence a été ajournée à mercredi prochain.

Quant à son compagnon Georges Tremblay, il a choisi un procès sommaire puis a plaidé non coupable à l'accusation. Son procès s'instruira mercredi.

Les deux jeunes gens furent arrêtés ce matin par le capitaine Prunier.

Une erreur typographique nous faisait dire mercredi qu'un individu du nom de Mathias Jetté avait été condamné à $10.00 d'amende et les frais pour avoir conduit une automobile alors qu'il était en état d'ivresse.

Il aurait fallu lire $100.00, la peine ordinaire en ce genre d'offense.

CERCLE DE JEUNES A LAC MEGANTIC

130 jeunes gens répondent à l'appel de M. l'abbé E.-R. Lafond et fondent un cercle de l'A. C. J. C.

(De notre correspondant)

LAC MEGANTIC, 15. — Réunion de jeunes gens à Lac Mégantic depuis l'âge de 15 ans.

Sur un appel de M. l'abbé E. R. Lafond, vicaire, à Lac Mégantic, 130 jeunes gens de la paroisse ont tenu une réunion importante mercredi à 7 1-2 h. p.m., dans la sacristie.

M. l'abbé E. R. Lafond présidait. Il distribua des bulletins d'adhésion avec explications sur le but du nouveau cercle de l'A. C. J. C. M. l'abbé Lafond en sera le chapelain. Il y aura réunion tous les mercredis.

LES ETATS-UNIS REDUIRONT L'IMPOT SUR LE REVENU

WASHINGTON, 15. — Le secrétaire Mellon annonce qu'avec l'approbation du président Hoover, il recommandera au Congrès une réduction de près de $160,000,000 dans l'impôt sur le revenu. Son programme prévoit une réduction d'un pour cent de la taxe sur les revenus individuels et corporatifs, applicable aux revenus de 1929.

Quatre personnes de Drummondville blessées en auto

Un auto frappe un taxi sur le chemin Brompton, près des limites de la ville. — Transportées à l'hôpital.

CINQUIEME VICTIME

Quatre blessés ont été transportés à l'hôpital St-Vincent de Paul hier soir vers dix heures et demie à la suite d'un accident d'automobile qui venait de se produire sur le chemin Brompton près du chantier d'asphalte aux limites de la ville.

M. Paul Roberge, 23 ans, employé chez M. P. T. Légaré à Drummondville, entrait en automobile à Sherbrooke avec un groupe d'amis lorsqu'arrivé à l'endroit précité, il ne vit pas à temps un taxi bleu qui était arrêté. La pluie nuisait beaucoup à la visibilité.

La machine de M. Roberge frappa le taxi avec violence et M. Louis Valante, propriétaire des taxis Blue, fut blessé au-dessus de l'oeil gauche par le bris de ses verres.

Roberge lui-même fut blessé au menton tandis que les autres passagers, tous de Drummondville, qui avaient pris place dans sa machine recevaient aussi des blessures plus ou moins graves. M. Armand Lemire fut blessé au cuir chevelu et perdit beaucoup de sang; Mlle Jeanne Bergeron souffrait d'un choc nerveux. Mlle Rheault qui se trouvait en avant fut recueillie inconsciente.

Tous furent transportés à l'hôpital St-Vincent de Paul où le Dr Bertrand leur prodigua les premiers soins.

La machine de M. Roberge a été considérablement endommagée au cours de la collision. Quant au taxi, le pneu de rechange et le montepneu ont été arrachés.

C'est l'ambulance Brien qui fut mandée sur les lieux et qui transporta les blessés à l'hôpital.

BIENFAITS DES CERCLES DE FERMIERES

Comment ils contribuent à l'essor de l'agriculture. — Conférence de Mlle V. Durant à Waterville.

LA PETITE INDUSTRIE

(Spécial à la "Tribune")

WATERVILLE, 15. — Les Cercles des Fermières de la province, surtout lorsqu'ils sont actifs e tentreprenants comme celui de Waterville, font un grand bien à la classe agricole, contribuent puissamment à l'essor de l'agriculture, déclarait, hier après-midi, ici, Mlle Véronique Durand, conférencière du gouvernement provincial, qui faisait les frais de la séance d'hier après-midi des cours abrégés d'enseignement ménager donnés depuis hier sous les auspices du Cercle local des Fermières.

Les bienfaits de l'action de ces Cercles se font sentir dans le domaine matériel comme spirituel et là comme ailleurs le dévouement de la femme s'épanouit dans tout ce qu'il a de plus consolant, de plus encourageant, a ajouté la conférencière. En amenant l'épouse et la fille du cultivateur à mieux cultiver sur la ferme ces petites industries qui signifient à la fin de l'année de beaux profits additionnels, les Cercles des Fermières contribuent à donner plus de prospérité à l'exploitation agricole. Beaucoup d'articles, pour le vêtement, par exemple, que l'épouse du cultivateur achète d'ordinaire à la ville peuvent être confectionnés à la maison et c'est là l'une des sciences auxquelles ces Cercles initient la population féminine de nos campagnes afin de rendre l'agriculture plus payante en diminuant les dépenses à la maison.

Quant au rôle bienfaisant des Cercles des Fermières dans les autres sphères, a expliqué Mlle Durand, il convient de citer le confort qu'elles apportent à la vie familiale, les attraits nouveaux qu'elles savent donner à la maison paternelle pour que l'on puisse mieux y retenir les enfants contre les tentations de déserter le sol pour la ville. La maison de ferme s'embellit grâce aux suggestions répandues par les Cercles dans nos campagnes. On y prend aussi un meilleur soin de la santé et c'est ainsi qu'au programme des cours abrégés à Katevale et à Waterville, les conférencières ont traité de l'hygiène de la vue. Les Cercles offrent beaucoup de conseils capables d'aider à la femme du cultivateur pour la tenue du ménage et c'est ainsi qu'hier après-midi, Mlle Durand a fourni divers renseignements sur la façon de détacher les sortes de linges.

Programme de 1930

Le reste de a séance d'hier après-midi a été employé à l'élaboration du programme des activités du Cercle de Waterville pour l'année 1930. La présidente actuelle du Cercle est Mme Alphonse Pouliot et la secrétaire, Mme Georges Petit. Un grand nombre de dames et de jeunes filles, malgré la température, assistaient à la séance d'hier après-midi. Il y avait aussi parmi les personnes présentes M. le curé Godbout.

La conférencière à la séance d'hier soir a été Mlle Alma Champoux qui a traité du lavage et du blanchissage des laines de toutes les opérations d'ailleurs qui transforment la laine, depuis la tonte jusqu'à la confection des vêtements.

M. BOUCHARD, PRESIDENT DE LA CHAMBRE ?

MONTREAL, 15. — Le "Devoir" publiait hier la nouvelle suivante de Québec:

Ce matin, M. T. D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, a eu un entretien avec M. Taschereau, au Parlement. Il sera, nous assure-t-on, le président de l'Assemblée Législative en remplacement de M. Laferté.

$708,300 EN CONSTRUCTION POUR 10 MOIS

La construction d'un théâtre et d'un couvent avait porté le chiffre à plus d'un million l'an dernier.

SURPLUS NET

Tout indique que la construction à Sherbrooke en 1929 enregistrera une baisse considérable sur le total de l'année précédente comme les chiffres des dix premiers mois de 1929 comportent un total de $708,300 alors que le total des permis accordés pour la même période de 1928 atteignait le million, soit exactement $1,005,250, suivant les statistiques compilées par le département municipal des permis de construction.

Malgré cette augmentation en faveur de 1928, on n'en demeure pas moins optimiste dans les milieux renseignés vu que le nombre des permis a été aussi fort depuis janvier 1929 qu'il l'avait été en 1928, c'est-à-dire que l'augmentation en faveur de 1928 est due à des cas particuliers, à certains gros permis accordés en 1929, et non à un affaiblissement général en 1929.

"Cette augmentation en faveur de 1928 s'explique immédiatement par le permis de $210,000 accordé l'an dernier pour la construction d'un théâtre, rue Wellington-Nord, et par le permis de $200,000 donné par la Ville pour l'érection d'un couvent", commentaires que fait la Chambre de Commerce de Sherbrooke dans un rapport que des revues financières lui ont demandé sur la situation économique de Sherbrooke. Les deux permis en question sont respectivement ceux concernant l'érection du théâtre Granada et du couvent des Filles de la Charité, rue Bowen-Sud.

Revenus de la ville

Dans le même rapport, la Chambre de Commerce cite le fait que le bilan financier de la Ville pour les huit mois finissant le 31 août 1929 démontre des revenus de $786,792.42 contre $734,446.36 qu'ils étaient pour la période corespondante de 1928, un surplus brut de $250,430 contre $234,416.96 qu'il était pour la même période de l'an dernier, enfin un surplus net de $70,180.69 contre $40,528.03 pour les huit mêmes mois de 1928.

Le rapport consacre un chapitre spécial au développement du service municipal de l'électricité. Après avoir cité que la complétion de l'usine de Westbury porte à 20,000 chevaux-vapeur l'efficient électrique de la Ville, le rapport mentionne que des $70,000 de surplus net des huit mois de 1929, $66,000 proviennent du service de l'électricité qui a donné pour cette période des revenus de $312,000. On ajoute que la Ville possède aussi ses services d'aqueduc et de gaz qui ont donné chacun, depuis janvier dernier, un surplus net d'environ $6,000.

KING REGRETTE LE DEPART DE M. PHILLIPS

(Par R. K. Carnegie, correspondant de la Presse Canadienne).

VICTORIA, C. B., 15. — Une cordiale appréciation de l'excellent travail accompli par l'hon. William Phillips, ministre des Etats-Unis au Canada, a été exprimée par le premier ministre Mackenzie King lorsqu'on lui communiqua la nouvelle officielle de la retraite de M. Phillips, après le service religieux célébré ici à la mémoire de l'hon. James A. Robb. M. King savait, dit-il que M. Phillips songeait à prendre cette décision.

"M. Phillips est arrivé à Ottawa come représentant des Etats-Unis il y a deux ans," déclara M. King. "Il se proposait alors de demeurer au pays assez longtemps pour organiser la légation et ouvrir les communications directes entre le Canada et les Etats-Unis. Son intention était de se retirer ensuite du service diplomatique.

"Je suis très, très chagrin, et nous le sommes tous, de son départ", ajouta M. King. "Personne ne pourrait représenter un pays d'une façon plus splendide que M. Phillips l'a fait pour les Etats-Unis."

—Les usines du monde entier concentrent leurs efforts pour vous rendre plus agréable et plus facile la vie de chaque jour. Lisez les annonces.

Etablie en 1910 Florian Fortin, Adm.

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE LIMITÉE
3, rue MARQUETTE, Sherbrooke, Qué.
Tirage certifié par l'A. B. C.
Sociétaire de la Presse Canadienne
Sociétaire de la C. D. N. A.

ABONNEMENT

Livraison à domicile	$7.20 par an
Cantons de l'Est, par malle	$4.00 par an
Canada, par malle	$5.00 par an
Etats-Unis et Europe	$6.00 par an

TELEPHONE
Table d'échange ... 971

VENDREDI, 15 NOVEMBRE 1929

M. Taschereau à Ste-Julienne

L'hon. L.-A. Taschereau a fait à Ste-Julienne, mercredi soir, une brève mais très intéressante revue des activités de son gouvernement, depuis qu'il est premier ministre de cette province. Il a tour à tour mis en lumière ce que l'administration libérale a fait pour donner à cette province une voirie exceptionnellement bonne, des ponts en fer et en béton solides et non moins utiles, une loi des liqueurs imitée par toutes les provinces, une législation excellente en matière d'agriculture, de colonisation, d'instruction et d'assistance publique. De même, il s'est attardé un moment à démontrer l'excellence des finances provinciales, soulignant le fait que la province de Québec accuse non seulement des surplus annuels, mais paie sa dette et distribue pour fins d'éducation et d'assistance publique des milliers et des millions de dollars.

Encore une fois, le premier ministre Taschereau s'est montré un véritable chef. Ignorant les basses calomnies des aventuriers politiques conduits par le maire de Montréal, il a répondu par des faits et par des chiffres probants aux injures. Tout son discours aux électeurs de Montcalm peut se résumer à ceci: "Nous vous demandons de nous juger d'après nos oeuvres, non sur de basses insinuations ou de perfides calomnies."

M. Taschereau a aussi déclaré à Ste-Julienne qu'il n'avait pas l'intention de quitter la vie publique et qu'il resterait à son poste aussi longtemps qu'il conserverait la confiance de la province. A ce compte, il sera encore longtemps premier ministre.

Par cette déclaration, M. Taschereau a donc fait bon marché de toutes ces rumeurs cuisinées depuis quelques années par certaines feuilles montréalaises, plus malicieuses que bien renseignées, et qui voudraient le voir abandonner l'administration provinciale. Tant pis pour les Houdistes et les journaux qui leur sont sympathiques, si la décision du premier ministre dérange leurs calculs et les désappointe vivement!

M. Taschereau reste courageusement à son poste.

Les traités commerciaux

Au cours de sa tournée dans l'Ouest, l'honorable Mackenzie King signale à bon droit ce que son gouvernement a accompli pour assurer le développement du commerce canadien.

Ce vaste sujet a permis au premier ministre de signaler quelques-uns des bienfaits immédiats que le Canada a retirés de ses ententes commerciales avec plusieurs pays étrangers, notamment avec la France, le Japon, l'Espagne, etc.

Personne n'ignore, en effet, que l'une des principales occupations de l'honorable M. King, depuis qu'il dirige les affaires canadiennes, a été de travailler à l'expansion du commerce du Canada avec les autres pays. Réalisant qu'un jeune pays comme le Canada a besoin, pour prospérer, de donner le plus large essor à son commerce et à son industrie, M. King a voulu lui assurer à l'étranger des marchés avantageux pour les produits de ses mines, de ses forêts, de ses pêcheries, de ses manufactures, de ses champs et même de ses jardins. Plusieurs traités ont donc été conclus qui permettent au Canada de faire du commerce sur une grande échelle et qui contribuent à sa prospérité. C'est d'ailleurs dû en large part à ces traités si le Canada occupe aujourd'hui une si belle position dans le commerce international.

Nos exportations ont prodigieusement augmenté depuis quelques années, grâce aux échanges de produits que permettent de pratiquer les traités conclus avec les autres nations. Et ceci doit être un encouragement pour le gouvernement King à en conclure d'autres.

A propos d'orateurs

Le "Herald" de Boston, a souligné avec bonheur le grand succès remporté récemment par M. Roch Pinard, dans le concours international d'éloquence tenu à Washington. De son article élogieux, nous reproduisons le passage suivant:

"Il y a sans doute un brillant avenir pour le jeune Pinard dans son pays de Québec, où l'éloquence est tenue en haute estime. Le professeur Bracq a fait remarquer comme ce talent pour le débat a été le moyen par lequel les chefs canadiens-français dans les premiers jours de lutte purent gagner pour leur peuple la reconnaissance de ses droits. Ils acceptèrent volontiers le système parlementaire britannique et vraiment ils se montrèrent de meilleurs parlementaires que leurs concitoyens de langue anglaise. C'est probablement leur attachement aux institutions britanniques qui sauva le Canada à l'empire.

Les Canadiens-français instruits sont de bons orateurs; mais les grands orateurs sont rares parmi eux comme ils le sont partout ailleurs. Papineau, Lafontaine et Cartier étaient des géants à leur époque, et les vingt dernières années du dix-neuvième siècle ont vu un brillant trio dans Laurier, Mercier et Chapleau. Le plusgrand de tous était Laurier — Laurier à la langue d'argent. Il est allé plus loin qu'aucun des autres, parce qu'il en était digne. Il était également grand dans le débat et sur les tréteaux, et cependant il n'a jamais tenté de s'adapter à un auditoire populaire — se mettre à son niveau comme de plus petits hommes tentent parfois de faire. Il y avait chez lui une grâce naturelle qui charmait le sophiste comme le simple. Il était profondément versé dans la science politique et l'histoire; et cependant cela ne perçait jamais d'une manière importune dans ses discours.

Il manoeuvrait habilement dans les luttes parlementaires, et il lui fallait user de diplomatie, car il avait à faire face à une situation délicate. De son temps le Canada était beaucoup divisé sur une question d'éducation. Un orateur pouvait se faire applaudir dans une partie du pays tandis qu'il aurait soulevé la colère dans une autre. Conséquemment un homme d'Etat doit choisir ses paroles. Même Laurier se trouva en certaines circonstances difficiles, mais il réussissait ordinairement à s'en dégager. Enfin il s'éleva aux plus hautes fonctions, et nul ne les a jamais illustrées comme il l'a fait. Ses dons se déployaient maintenant sur la scène impériale, et la Grande-Bretagne ajouta son tribut d'admiration à celui du Canada. Laurier a passé, et sa place n'a pas été remplie. De tels hommes ne surgissent pas dans chaque génération. Peut-être M. Pinard est-il destiné à porter le manteau."

Feuilles Volantes

Il faudrait que le public se montrât plus tempérant dans ses achats à tempérament.

• • •

L'homme qui aurait la certitude de ne plus jamais souffrir n'aurait plus rien à faire en cette vie.

• • •

Le metteur en page d'un journal remplit une besogne identique et aussi importante que le metteur en scène au théâtre.

• • •

"Je n'ai jamais eu peur de personne", disait à Cookshire, en septembre dernier, Camillien Houde.

N'empêche qu'il a eu peur de MM. Perron et Galipeault à Ste-Julienne.

• • •

Nos félicitations à Mme L.-E. Codère et à M. A.-S. Bourgeault à qui le Consul de France décernera bientôt les Palmes Académiques. Les grands services qu'ils ont rendus à la cause musicale à Sherbrooke leur ont valu cette rare distinction.

• • •

Toutes nos sympathies aux autorités du séminaire de Trois-Rivières, qui vient d'être ravagé par les flammes. La destruction de la magnifique bibliothèque de cette vieille maison d'enseignement constitue surtout un malheur irréparable. Il y avait là de riches collections aujourd'hui introuvables.

L'opinion des autres

L'appareil idéal

On vient d'inventer un nouvel appareil téléphonique qui articule, ainsi qu'une voix humaine, le numéro désiré. Mais l'idéal serait un appareil qui répondrait tout seul aux appels importuns.

(La Patrie—Montréal)

Evasif

Après avoir tant et tant provoqué M. Perron en combat singulier, M. Houde l'a rencontré singulièrement dans le comté de Montcalm. Il a évité de participer à l'assemblée contradictoire de Sainte-Julienne, préférant tenir seul une assemblée en plein air. Voilà un bretteur qui redoute le champ-clos.

(L'Evénement—Québec)

Jugée par les siens

Les étudiants de l'Université de Toronto ont débattu la question de savoir si la ville de Toronto méritait sa réputation d'intolérance. Devant un auditoire torontonien, des juges torontoniens, des "debaters" torontoniens, on se serait attendu à un verdict de non-culpabilité. Le contraire est arrivé. On a jugé que la ville de Toronto méritait sa réputation d'intolérance.

(Le Droit—Ottawa)

La mort de l'hon. J.-A. Robb

M. Robb fut un bon intendant, intègre, avisé, prudent. Il fut un ami loyal. Jamais il ne se montra ambitieux. Il était satisfait de servir, et certes il a bien mérité du Canada pour l'avoir servi sans compter jusqu'à 70 ans. En le perdant, la nation fait une perte considérable, le parti libéral est privé d'un de ses principaux chefs, le gouvernement est démuni d'un sage conseiller, le trésor public manque d'un gardien fidèle comme pas un. M. Robb était d'autant plus estimable dans son dévouement et sa modestie qu'il était, rodisons-le, fils de ses oeuvres: c'est son travail personnel qui l'avait signalé, qui l'avait élevé peu à peu. M. Robb, par sa simplicité, atteignait les foules, les foules rurales surtout desquelles il était issu, il avait gagné depuis longtemps leur confiance, une confiance doublée d'estime qui croissait d'année en année. La mort de M. Robb est une grande perte pour le pays.

(Le Soleil—Québec)

Les Beaux Vers

Les morts

Ne plaignons pas les morts: c'est nous les misérables.
Ils ont l'éternité pour royaume, ils sont rois.
Ils ne subissent plus les terrestres effrois
Et la perte des grands bonheurs inexorables.

En sa demeure fixe au sein des temps durables,
Délivré de la sombre horreur des jours étroits,
Celui qu'on nomme mort, dont on clot les yeux froids,
Contemple la beauté des choses adorables.

Etre fait d'ombre hier, de lumière demain;
Hier, rampante larve, ignoble ver humain,
Demain, clair papillon aux triomphantes ailes!

Ils ont, quittant la terre, hérité du ciel bleu.
Passé de l'heure brève aux heures éternelles.
Les morts, ces vrais vivants du beau pays de Dieu!

Albert LOZEAU.

Les vestiges de la tenure seigneuriale dans notre province

Conférence de M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de la province, devant l'Union des Municipalités.

LES COMPAGNIES CONCESSIONNAIRES

SUITE

VII

LA NOBLESSE SEIGNEURIALE

Celle-ci a joué un rôle de tout premier ordre dans la Nouvelle-France et son influence ne s'est pas encore éteinte au pays, bien qu'il n'y ait plus de véritables seigneurs. Comme son prototype en France, le seigneur canadien possédait un certain nombre de privilèges d'une nature plutôt honorifique, mais qui lui donnaient du prestige.

A chaque fois qu'un nouveau propriétaire prenait possession d'une terre provenant d'une seigneurie, il était obligé d'aller faire un acte de foi et hommage devant son seigneur.

Le premier mai, les habitants d'une seigneurie allaient planter un mai devant la demeure seigneuriale et, à cette occasion, il y avait ensuite fête chez le seigneur qui recevait ses censitaires.

Au point de vue religieux, le seigneur avait encore droit à certains privilèges. Dans l'église, son banc était placé à la droite, à une distance de quatre pieds de la balustrade. Tous les fidèles devaient lui céder la pas à la Table-Sainte. De même, le Mercredi des Cendres, lui et sa famille devaient, les premiers, recevoir ce signe de notre mortalité et, dans toutes les processions religieuses, il prenait place immédiatement après le curé.

A son décès, il avait le droit d'être enterré en dessous de l'église.

Du côté de ses censitaires, il était l'objet de plusieurs marques de respect et de déférence: chacun d'eux devaient le saluer respectueusement en le rencontrant; donner à son équipage le droit de passage; rester debout en sa présence.

Malgré toutes ces marques d'attention que recevait le seigneur, la concession qu'il avait reçue d'une seigneurie ou d'un fief ne l'ennoblissait pas, à peu d'exceptions près, où certaines baronnies créées dans la Nouvelle-France donnaient droit à leurs récipiendaires au titre de baron, comme nous le verrons ci-après.

Talon avait lui-même organisé certaines concessions de terre, auxquelles il avait les noms de Bourg-Royal, Bourg-la-Reine, et Bourg-Talon. Plus tard, il fit l'acquisition de grandes étendues de terrains, le long de la rivière St-Charles, et il obtint du roi de France des lettres patentes consolidant toute ses propriétés sous le titre de baronnie des Islets. Plus tard, en 1675, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France, la propriété ou la baronnie des Islets fut élevée au titre de comté, et c'est pourquoi Jean Talon devint, à partir de cette époque, le comte d'Orsainville, avec tous les privilèges attachés à ce titre. Plus tard, cette propriété du comté d'Orsainville fut achetée par Mgr de St-Vallier, qui en donna une partie à l'Hôpital-Général. Un autre comté fut créé au Canada: celui de St-Laurent, formé de l'Ile d'Orléans.

Les baronnies sont au nombre de 5, dont 4 au Canada et une en Acadie. Celles qui furent créées au Canada sont la baronnie du Cap-Tourmente, donnée à Guillaume de Caen; la baronnerie de Portneuf, qui était la propriété de Jacques le Neuf de la Poterie, devenu alors baron de Portneuf; et, enfin, la baronnerie de Longueuil, créée au bénéfice de Charles LeMoyne, le père de 11 fils, dont 10 ont joué des rôles très importants dans l'histoire de la Nouvelle-France. Il existe encore des barons de Longueuil au Canada, mais comme la baronnie a changé de mains, c'est aujourd'hui un Canadien de langue anglaise qui détient ce titre.

L'histoire fait ausai mention de deux marquisats qui auraient été créés dans la Nouvelle-France, mais l'on connait bien peu de chose au sujet de ces territoires.

Lors de la conquête du pays, la plupart des feuilles nobles retournèrent en France, d'après certains auteurs. Masères prétend qu'il n'en resta que 22.

Les seigneurs ont eu un grande influence sur la formation et la mentalité de nos ancêtres. Quelques-uns d'entre eux, comme on l'a vu, furent ennoblis, et un plus grand nombre caressaient l'espoir d'obtenir un jour le même privilège. C'est ce qui explique le zèle apporté par plusieurs d'entre eux à développer leurs fiefs, afin d'être élevés à la noblesse comme récompense de leur dévouement. Ceux qui furent ennoblis ne jouissaient pas, de la part des autorités supérieures, d'un traitement de privilège et n'étaient pas exempts non plus de payer les taxes exigées par la Couronne. Les seigneurs payaient la dîme comme leurs censitaires, et ceux qui s'étaient fait coureurs de bois et trappeurs devaient verser les impôts à la Couronne. Les seigneurs ont certainement contribué à la formation d'une élite, dont les exemples ont été considérables sur les habitants de la colonie, et les privilèges qu'ils jouissaient, au point de vue judiciaire, étaient de nature à rendre encore plus considérable cet empire que les seigneurs possédaient sur leurs censitaires. Toutefois, l'on n'a pas réussi à former ici une aristacratie seigneuriale, ni à produire un prototype de noblesse comme il en existait autrefois en France, au temps de la féodalité.

Avec la fin du régime français, la tenure seigneuriale devait perdre de sa valeur de jour en jour, pour en arriver bientôt à la demande de son abolition, qui fut formulée moins de 25 ans après la signature du Traité de Paris. Mais ce n'est pas sans raison que de nombreuses pétitions à ce sujet furent présentées aux autorités, et nous allons voir, dans un chapitre suivant, les principaux motifs invoqués à cette fin.

VIII

ABOLITION DE LA TENURE SEIGNEURIALE

En principe, cette tenure seigneuriale fut maintenue par le gouvernement anglais et il y eut même certaines concessions de seigneuries sous la domination anglaise. Même sous le régime militaire, de 1760 à 164, il y eut deux concessions de seigneuries faites à des Anglais, par le général Murray. Ce sont celles de Murray Bay et de Mount Murray, concédées en 1762, pour services rendus, au capitaine John Mairn et au capitaine Fraser, tous deux officiers dans l'armée régulière. Mais cette coutume devait bientôt tomber en désuétude, et le nouveau gouvernement, pour se rendre au désir exprimé par les nombreux Epire Loyalists qui fuyaient la nouvelle république américaine, résolut de leur accorder des terres, suivant la coutume existant en Angleterre, c'est-à-dire en franc et commun socage.

De même encore, un nombre considérable de soldats des troupes régulières, envoyées au Canada pendant la révolution américaine, prirent des terres dans la nouvelle colonie et devinrent des colons réguliers et permanents, aux mêmes conditions que les Empire Loyalists venus des colonies américaines. La plupart de ces nouveaux venus furent installés dans les Cantons de l'Est, bien qu'un plus grand nombre encore se dirigea vers les Provinces Maritimes et le centre du Canada, où se trouve aujourd'hui la province d'Ontario.

La population française voyait avec un oeil d'envie la nouvelle façon généreuse et bienveillante avec laquelle les nouveaux venus étaient traités et surtout la facilité avec laquelle ils obtenaient des terres en franc et commun socage, c'est-à-dire libres de toute obligation, et c'est alors qu'ils commencèrent à réclamer les mêmes privilèges pour eux. Les seigneurs eux-mêmes demandèrent que leurs propriétés fussent converties en tenures libres, comme celles des nouveaux venus.

Dès 1790, un comité fut nommé pour étudier cette question de la conversion de la tenure seigneuriale en tesure de frasc et commun socage. Les raisons énumérées par les seigneurs requérants étaient très probantes, mais ce n'est que bien longtemps après que ces raisons devraient triompher et amener l'abolition de la tenure seigneuriale au Canada.

La première loi qui conduit à l'abolition de la tenure seigneuriale fut passée par le parlement impérial, sous le nom de "Canada Trade Act" en 1822. Cette loi pourvoyait aux moyens à prendre pour obtenir une commutation volontaire, c'est-à-dire changer la tenure seigneuriale en franc et commun socage et autres privilèges se rapportant à la même question. Mais c'est surtout le rapport de Lord Durham qui hâta la solution de ce problème.

Au lendemain de la conquête, un grand nombre de seigneurs vendirent leurs terres à des nouveaux venus qui continuèrent à exercer les privilèges seigneuriaux, c'est-à-dire à retirer les cens et rentes, à exiger certaines corvées, les banalités, etc., au grand déplaisir des Canadiens, qui voyaient les nouveaux colons s'établir sur des terres en franc et commun socage, sans aucune obligation à bien dire envers la Couronne. De plus, les Anglais, qui avaient acheté des seigneuries, n'étant pas de la même race, ni de la même religion, ni de la même langue que les anciens seigneurs, étaient tenus d'exercer beaucoup de tact dans leurs rapports avec les censitaires et, dans bien des occasions, les rapports entre seigneurs et censitaires furent très tendus et amenèrent des difficultés considérables qui contribuèrent à hâter la solution de l'abolition de la tenure seigneuriale. Lord Durham, pour toutes ces raisons, considérait que le régime seigneurial n'était plus de mode et que son utilité avait cessé d'exister et que l'on devait, par conséquent, prendre les mesures voulues pour adopter une nouvelle politique au sujet de la concession de terres. Toutefois, il était d'opinion qu'on ne devait pas être trop radical dans cette abolition et que le parlement anglais devait laiser l'étude de cette question et la solution de ce problème au nouveau gouvernement colonial. En 1845, le gouvernement canadien passa une loi intitulée "Loi pour faciliter la commutation de la tenure des terres en roture, dans les seigneuries et les fiefs du Bas-Canada, en franc aleu roturier."

En vertu de cette loi, les censitaires pouvaient s'entendre avec leurs seigneurs pour commuer le scens et rentes et autres obligations féodales et services, en une somme d'argent, et, en retour, le seigneur convertirait la propriété de son censitaire en franc aleu roturier, lequel ressemblait beaucoup au système anglais de la tenure en franc et commun socage.

Bref, en 1854, la question étant mûre pour un solution définitive, c'est alors, sous le gouverneur McNab-Morin, qu'une loi fut adoptée par une grande majorité de la Chambre, abolissant définitivement la tenure seigneuriale au Canada. Cette loi fut sanctionnée le 18 décembre 1854. Elle pourvoyait à la création, par le gouverneur général, d'une Commission qui devait visiter toutes les seigneuries du Bas-Canada, afin d'établir la valeur totale de chaque seigneurie, les droits de la Couronne, le nombre de terres concédés aux habitants au censitaires et les redevances dues par eux chaque année. Cette Commission ou Cour spéciale devait comprendre le juge en chef et les juges de la Cour Supérieure de la province du Bas-Canada, soit, en tout, 15 juges. En vertu du rapport fait par cette Commission, les seigneurs restaient propriétaires de leurs concessions, mais ils furent indemnisés pour les privilèges dont ils jouissaient et il en coûta au trésor public, pour cette indemnité et les frais de la Commission spéciale, une somme de plus de $10,000,000. Mais ce n'est qu'au cours de la session de 1859 que le gouvernement de l'Union yota les fonds nécessaires pour indemniser les seigneurs, de même que les commissaires. Le seul vestige qui nous reste de la tenure seigneuriale, est le paiement de l'intérêt du capital fixé ou stipulé comme représentant la valeur de chaque terre tenue en censive. L'intérêt établi

(A suivre en page 11)

LA VRAIE ASPIRINE S'EST PROUVEE SURE

Prenez-en sans crainte, comme indiqué sur les boîtes "Bayer".

BAYER

N'Affecte Pas le Coeur

A moins que vous ne voyiez la 'Croix de Bayer' sur la boîte ou la tablette, vous n'avez pas les vraies tablettes d'Aspirine Bayer qui sont reconnues inoffensives et employées par des milliers sur recommandation des médecins depuis plus de 25 ans pour

Rhume — Migraine
Névrite — Lumbago
Mal de dent — Rhumatisme
Névralgie — Douleurs

Chaque paquet intact de "Bayer" contient des directions éprouvées. Boîtes commodes de 12 tablettes pour quelques sous. Les pharmaciens la vendent aussi en paquets de 24 et 100.

Gardien de la Santé de Millions d'Ecoliers

Father John's Medicine Confère le Pouvoir de Résistance à la Maladie

Les mères soucieuses savent que maints danger menacent la santé de leurs enfants d'âge scolaire. Pendant que l'on développe leur esprit, il ne faut pas négliger leur corps en croissance. La coqueluche, le rachitisme, l'amygdalite, la rougeole, la fièvre scarlatine sont directement imputables à un état d'affaiblissement et d'épuisement — résultat du défaut de nutrition normale.

Father John's Medicine fournit les vitamines aux filiettes et aux garçonnets dans la croissance. Il confère le pouvoir de résistance aux germes de maladies. Reconnu comme le plus grand reconstituant de l'organisme; il est pur, nourrissant, facile à prendre et exempt de tout narcotique, sédatif ou drogue dangereuse sous quelque forme que ce soit. Il ne contient pas non plus d'alcool.

En Usage dans Maints Hôpitaux et autres Institutions

Acidité et Rhumatisme

Compagnons attelés à la même besogne: acide urique et rhumatisme. Où il y a rhumatisme, il y a vraisemblablement acide urique mordant les reins, enflammant les nerfs, faisant enfler les mains et les pieds.

Quand il y a excès d'acide urique dans le système, le besoin est urgent d'ABBEY'S pour neutraliser le poison et procurer du soulagement.

L'effervescent ABBEY'S fait en effet cesser la morsure de l'acide urique et prémunit contre son action irritante les centres sanguins et nerveux.

Il y a nombre d'années que les salins tels qu'ABBEY'S jouent un rôle important dans le traitement du rhumatisme.

C'est à cause de sa qualité uniforme, du soin apporté à sa préparation et de la valeur intrinsèque de sa formule qu'ABBEY'S est prescrit régulièrement dans les cas où la douleur ou la maladie sont dues à l'excès d'acide urique dans le système. 441 F

Prenez... ABBEY'S Le Sel de Santé

Assaf's a fait toute sa part depuis un demi-siècle pour la sauvegarde et la conservation de la santé publique. Il a procuré le bien-être et la joie d'une bonne santé à des gens de toutes les parties du monde et on le considère comme le type le plus efficace de sel effervescent.

Bright's CONCORD PORT (VIN ROUGE CANADIEN)

Les succulents Raisins Concord, après avoir absorbé l'ardente chaleur et les vertus vivifiantes du soleil d'été, servent à la fabrication de ce Porto—un vin vieux qui a du corps, un bouquet précieux et un goût exquis—amené à maturité et perfection par la procédé Bright suivi depuis 54 ans.

Dans tous les magazins de la Commission des Liqueurs de Québec, à 43c la bouteille ou en boîtes de 6 bouteilles.

NIAGARA FALLS WINE COMPANY
T. G. Bright & Co., Limited
Niagara Falls, Ont. 179

Elles peuvent *paraître* semblables—*mais* . .

Souvent elles ne goûtent pas du tout la même chose. Les lampes aussi, sont trompeuses à la vue, mais si vous achetez des Lampes Mazda Edison, vous avez pleine valeur du courant consommé. L-129F

LAMPES
Dépolies à l'intérieur
MAZDA EDISON
UN PRODUIT DE LA CANADIAN GENERAL ELECTRIC

Distributeurs pour les Cantons de l'Est des lampes Edison Mazda
J. S. MITCHELL & CO. LTD.
Rue Wellington N. Sherbrooke.

Hôpital Darche
92 King Ouest. — Tel. 654
pour le traitement des maladies des yeux, oreilles, nez et gorge.
VERRES
fournis à bref délai

Personnelles

—Mme A. E. Pontbriand, de Sorel, est l'invitée de sa soeur, Mme L. E. Dastous, de la rue Melbourne.

—Mlle Lucienne Biron, de l'avenue Bowen-sud sera l'hôte de sa soeur, Mme Robert Barry à Québec.

—Mlle May Maguire, de la rue Québec, est de retour de Montréal où elle a passé quelques jours chez des parents.

—Mlle Mary Hughes est à Ste-Agathe pour une quinzaine de jours chez ses parents.

—Mlle Doris Smith et Mlle Muriel Hall sont de retour de Québec où elles ont été les hôtes de M. et Mme F. Parker.

—Mlle Ruth Millar, de la rue Frontenac, est de retour de Montréal où elle a séjourné trois semaines, visitant des parents et amis.

—M. et Mme Reginald Hall, Mme Gertrude Hall, M. Jack et Mlle Vera Hall, de l'avenue Bowen-sud ont été les hôtes de M. et Mme L. Emerson à Orleans, Vt., dimanche.

—Mme Robert Barry, ses fillettes Pauline et Michelle, sont retournées à Québec, hier, après avoir passé quelques mois chez Mme E. E. Biron, de l'avenue Bowen-sud.

—Mme Emile Loiselle, de Ste-Angèle du Monnoir, et Mme J. Gervais, de Phoenix, R. I., sont venues en ville à l'occasion de la mort de leur frère, M. J. P. Girard.

—M. et Mme Donat Trottier, de Princeville, ont été les hôtes de M. et Mme Rosaire Trottier, de cette ville.

—M. Roger Dastous passe une quinzaine de jours à Sainte-Agathe.

—M. Emilien Roux, de cette ville, était à Windsor Mills à l'occasion du mariage Durand-Therrien.

—M. Amédée Girard, de Central Falls, R. I., était de passage en ville à l'occasion de la mort de son frère, M. J. P. Girard, de cette ville.

—M. et Mme Arthur Courchesne, de Manchester, N. H., étaient de passage en ville, se rendant à Danville visiter des parents.

—M. et Mme E. Leclerc et Mlle Germaine Leclerc ont été les hôtes de M. et Mme E. Abran, à Windsor Mills.

—M. N. Sirois a fait un court voyage à St-Georges de Windsor et y a visité Mme Narcisse Sirois.

—Mme Vve Adolphe Turgeon, de Notre-Dame des Bois, passera l'hiver en notre ville.

—M. Jos. Busques, de Springhill, a visité son fils, Lionel, malade à l'hôpital St-Vincent de Paul.

—M. et Mme Louis Brousseau et Mlle Brousseau sont de retour de Courcelles où ils ont assisté aux funérailles de Mme Aurèle Bélanger.

—Mme Georges Fréchette, de Windsor Mills, est venue en ville par affaires, ces jours derniers.

—Mme J. Labarre et Mlle J. Dubois, de Danville, sont venues en ville ces jours derniers.

—M. Arthur St-James, de Notre-Dame des Bois, a fait un court séjour en ville, par affaires.

—Mmes Ferdinand Ferland et Octave Ferland et M. Joseph Ferland, de Springhill, sont venus en ville par affaires.

—M. et Mme Joseph Fontaine, de Racine Ely, sont venus en ville par affaires.

—M. et Mme Georges Bernier et M. et Mme Joseph Fréchette, de St-Georges de Windsor, ont fait un court séjour en ville.

—M. et Mme Cléophas Roy, de cette ville, ont assisté aux funérailles de Mme Aurèle Bélanger à Courcelles.

—M. et Mme J. Blanchard, ainsi que Mme Vve Boislard sont de retour de Courcelles après avoir assisté aux funérailles de Mme Aurèle Bélanger.

Ouimette-Gadbois

—Dernièrement a été béni, à la cathédrale de Sherbrooke, le mariage de Mlle Marie-Louise Ouimette, avec M. Albert Gadbois, de Sherbrooke. La mariée qui était au bras de son père, M. Rémi Ouimette, portait une toilette bleu pâle, manteau et chapeau bleu foncé et fourrure noire; sa robe du soir était en crêpe georgette rose. Le marié avait pour témoin son père, M. Ephrem Gadbois.

Après la messe tous se rendirent chez M. Ephrem Gadbois où le dîner fut servi; le souper eut lieu à la résidence de M. Rémi Ouimette.

Les invités étaient: MM. et Mmes le père et mère du marié: Remi Ouimet-Albert Gadbois, Ephrem Gadbois, père, père et mère de la mariée; Albini Gadbois, Alexandre Hamel, Omer Dupuis, MM. Lucien et Alcide Gadbois, MM. et Mmes Philippe Poulin, Jérémie Ouimette, Arthur Ouimette, Mlles Marie-Anna et Eglantine Ouimette, MM. Philémon, Alcide et Georges Ouimette, MM. et Mmes Arthur Leclerc, Jos. Ouimette, M. Alfred Ouimette, MM. et Mmes Cyrille Ouimette, Herménégilde Morin, Moise Beaudin, Oscar Beloin, Olidore Boivin, Elisée Jean, Mme Vve Philibert Poulin, MM. et Mmes Jos. Poulin, Edouard Houde, Jos. Houde, Mlles Antoinette Ouimette, Gisèle Ouimette, Béatrice Ouimette, Alice et Marguerite Poulin, Annette Beaudin, Antoinette Adam, Blanche Lamoureux, Léa Beloin, Gabrielle Tremblay, Germaine Therriault, Délima Houle, Florina Lafaille, Ernestine Lussier, Mlles Lussier, Alice Côdam, Adrien Beloin, Henri Beloin, MM. Oscar Ouimette, Adrien Ouimette, Emile Lamoureux, Gérard Adam, Adrien Beloin, Mlle Gabrielle Adam, MM. Paul Verronneau, Dominique Poulin, Jos. Laberge, Elie Laberge, Raoul Riendeau, Eugène Riendeau, Armand Riendeau, Omer Riendeau, J. B. Houle, Amédée Houle, Omer Caron, Arthur Arnold et autres.

M. et Mme Gadbois ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

CHIC MARIAGE A COOKSHIRE

M. Rodolphe Casavant conduit à l'autel Mlle Lucille Dumont. — Beau programme musical.

(De notre correspondant)

COOKSHIRE, 15. — En l'église St-Camille de Cookshire a été célébré le mariage de Mlle Lucille Dumont, fille de M. et Mme Georges Dumont, avec M. Rodolphe Casavant, fils de M. et Mme N. Casavant, marchand.

La mariée qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe bleu-marine avec manteau de même nuance, chapeau de feutre soleil brun, souliers noirs et un parure de rat-musqué. Son bouquet était composé de roses rouges. M. H. Casavant servait de témoin à son fils. Mlle M.-Ange Dumont agissait comme fille d'honneur et portait un manteau brun avec fourrure en castor et un chapeau brun. Son bouquet était fait de roses roses. M. Willie Doyle, de Montréal était le garçon d'honneur.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Thomas O'Neil.

Pendant la grand'messe, il y eut chant et musique.

Voici le détail du programme:

Solistes: Ouverture, "Ave Maria" de Faure, par M. Roméo Dumont; Offertoire, "Panis Angelicus, par M. R. Dumont; Communion, solo de violon par M. Ivan Savaria, avec accompagnement d'orgue, par Mlle Yvette Casavant.

Les autres solistes furent MM. H. Bolduc, C. D. Bonsant, et autres membres du choeur de chant. L'organiste était Mme Louis St-Cyr.

Après la cérémonie du mariage, les invités se rendirent chez les parents de la mariée, M. et Mme Geo. Dumont, où l'on servait un déjeuner au buffet. Les salons étaient décorés de fleurs et de verdure. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Rodolphe Casavant, les héros du jour, Geo. Dumont, Henri Casavant, André Rousseau, de Coaticook, Onésime Rousseau, de Sherbrooke, Ulric Rousseau, M. Moise Rousseau, Sweetsburg, M. et Mme Alphonse Migneault, M. François Dumont, Mlle Eveline Casavant, Yvette Casavant, Andrée Casavant, Roseline Casavant, M. et Mme Ernest Dumont, de Cookshire, M. et Mme Alden Rousseau, de East-Angus, M. et Mme Alfred Pageau, Mme Georges Grondin, de Lancaster, N.H., M. Roméo Dumont, de St-Hyacinthe, Garde Dumont, de Sherbrooke, M. et Mme Lucien Dumont, de Sherbrooke, M. et Mme Stanislas Dumont, de Scotstown, M. Esdras Dumont et M. Antonio Dumont, de Lancasted, N. H., M. Jean-Paul Dumont, de St-Hyacinthe, M. et Mme Evariste Rousseau, M. et Mme Zéphirin Rousseau, de Sawyerville, M. Adrien Dumont, de Coaticook, MM. Maurice Dumont, et Raymond Dumont, Mlles Valéda Dumont, Guilda Dumont, de Coaticook, M. Rousseau, de Sweetsburg, Catherine Rousseau, de Montréal, Gertrude Rousseau, Aline Rousseau, de Sherbrooke, Noella Lapointe, Mme Aimé Lapointe, M. et Mme C. Dumont, M. et Mme J. E. Demers, de Lévis, Mlles Jeanne Demers, M. Adrien Demers, de Lévis, M. J.-E. Letellier, député à Mégantic, M. et Mme H. Laporte, Mlle Yvette Laporte, de Mégantic, M. et Mme Alcide Picard, de Sherbrooke, M. et Mme L. Gervais, de Sherbrooke, M. et Mme V. Auger, de Abbotsford, M. Alfred Auger d'Abbotsford, M. et Mme Eugène Laurendeau, de Magog, M. Emile Laporte, de Mégantic, Mlle Pauline Laporte, de Mégantic, M. Gabriel Gagnon, de Montréal, M. Willis Doyle, Mlle Kathleen Doyle, et Mlle Eileen Doyle de Montréal, M. et Mme H. Vegiard, Mlles Aurore Vegiard, Adrienne Vegiard, d'Asbestos, le Dr J.-A. Couture, de St-Victor de Tring, M. et Mme O. Fournier, M. I. A. Savaria, M. et Mme L. St-Cyr, M. Donat Bonsant, M. et Mme Omer Drapeau, de East-Angus, Mlle Mathilda Beaulieu, M. et Mme Stanley Cosgrove, de East-Angus, Mlle Luvia Jackson, Mme C. Grondin, M. Norbert Roy, M. et Mme Hilaire Bolduc, M. Omer Lefebvre, Mlle Irène Boisvert, M. et Mme E. Vermette, M. et Mme Aimé Duquette, d'East-Angus, M. et Mme P.-E. Lessard, de Sherbrooke, Mlle A. Migneaut, M. Fouquet, d'East-Angus, Mlles Anna Migneault, Bertha Bolduc, Mlle Valéda Migneault, M. Robert Migneault, Mlle Bernadette Migneault, M. Lucien Brault, Mlle Philomène Migneault, Mlle F. Pageau, Mme J.-A. Frasier les RR. Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, M. L. Dumont.

M. et Mme Casavant sont partis en voyage à Ste-Agathe des Monts, Montréal et St-Hyacinthe. A leur retour ils demeureront à Cookshire. Ils ont reçus de nombreux et riches cadeaux.

COURRIER DE VAL RACINE

(De notre correspondant)

VAL RACINE, 15. — M. et Mme Julien Martel et leur fils, Jean-Marie, de Drummondville, visitaient M. et Mme Alfred Martel ainsi que d'autres parents, ces jours derniers.

—M. Hercule Breault est allé à Mégantic, assister à une réunion des délégués du comté de Frontenac.

—M. le curé Tremblay, ainsi que MM. Damase Turcotte, Donat Beaudoin, Anaclet Turcotte et Adrien Breault sont allés à Montréal pour le congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs.

—M. et Mme Denis Bouffard, de Piopolis, étaient en visite chez M. et Mme Charles Giguère, dernièrement.

—Mlle Thérèse Breault est actuellement sous traitement à l'hôpital du Très St-Sacrement, à Québec. Nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.

—M. Pierre Dufault, de Magog, ainsi que M. et Mme Albert Champigny de Montréal, visitaient M. et Mme Damase Turcotte et d'autres parents, dernièrement.

SERVICE DE MME J. BOURQUE A COATICOOK

COATICOOK, 15. — Dernièrement avait lieu le service anniversaire de Mme John Bourque. Il y avait une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Nouvellettes

—Téléphonez-nous votre commande, livraison gratuite au Magasin Dugré, l'épicerie où vous avez le plus pour votre argent: belles patates, le minot, 95c; belles fèves blanches, 3 lbs 25c; beaux gros oignons, 5 lbs pour 25c; sel Régal, 3 boites 25c; biscuits au chocolat, 2 lbs 25c; savon Palmolive, 4 barres, 25c; sardines "Miollionnaires", les meilleures, la boite, 16c; oranges sucrées et sans pépins, 2 doz., 35c; sucre blanc, 10 lbs, 57c; bon beurre de crèmerie, première qualité, 42c la lib.; oeufs frais, 3 doz., $1.30; Corn Flakes, 3 boites, 25c; bons pois, garantis faire la soupe en une heure, 3 lbs, 25c; farine "Purity", sac de 24 lbs, $1.28; allumettes, 3 boites, 25c. Ainsi que bien d'autres articles sont réduits pour cette semaine. Donnez-nous une commande d'essai et vous constaterez que nos prix sont les plus bas. 142, rue Marquette. Tél, 2418. 218-2

—Vous pourrez vous procurer des feutres des plus nouveaux modèles pour $1.69, et chapeaux velours à $2.50. Magasin Normandin, 72, rue King-Ouest. 218-2

—Epicerie Alphonse Hamel, 46 St-Edouard, téléphone 2183. Prix réduits pour deux jours: Beurre de beurrerie, 43c lb. Oeufs frais, 49c. Oeufs seconds, 41c. Patates, minot 94c. Tomates, 2 boites 23c. Sucre, 10 lbs 59c. Catsup 21c. Corn flakes 3 boites 27c. Savon Comfort, 10 barres 49c P. & G. 10 barres 39c. Farine 24 lbs $1.07. Graisse domestique 17c lb. Oignons rouges, 5 lbs. 24c. 218-2

—Le salon de beauté Kushner est maintenant prêt à recevoir des apprenties, désirant prendre cours de beauté. Cours complet $55.00. 219-15-19-22-26-29-3

—Partie de cartes, samedi soir le 16 courant, à la paroisse Ste-Thérèse d'Avila, organisée par les dames du département du tabac. Les prix seront nombreux, il y aura un prix d'entrée. Admission 35 sous.

—Garde Grégoire qui faisait du service depuis longtemps au bureau du Dr Ethier, fera à l'avenir du service privé. Appelez le jour ou la nuit 2710F, au No 6B King-Est.

—Les "Kayser Girls Auxiliary" donneront mercredi le 27 novembre, une danse et partie de cartes annuelles au Temple Maçonnique, commençant à 9 heures précises. Admission: 55 sous. 219-20-25

—Samedi soir, au Gounod, grand souper aux fèves, au profit de la candidature de Mlle Fournier. 219-2.

—La Tombola au profit de l'Hôtel Dieu se terminera samedi soir, le 16 novembre. Que ceux qui n'ont pas encore apporté leur offrande se hâtent de le faire. En foule ce soir à la salle de l'Hôtel de Ville où il y aura divers amusements. Samedi après-midi à trois heures grande partie de cartes et thé. De jolis prix seront distribués aux gagnants. Prix du billet, 35 sous y compris le thé, et en plus une chance sur $25.00.

Un épagneul rabatteur, blanc et brun, appartenant à M. J. P. Watson, a été perdu. La personne ayant trouvé, obligerait en téléphonant à 620-w.

—Dans la nouvellette d'hier pour la magasin Dugré, nous annoncions des patates en vente à 95c le quart de minot. Ceci est une erreur typographique, l'annonce aurait du lire Patates 55c le minot. Nous prions nos lecteurs d'en prendre note.

—Parties de cartes, samedi le 16 courant, à 2.30 et 8.30 au profit de la candidature de Mlle Simonne Trudeau. Admission, après-midi et soir 25 sous.

—Procurez-vous ce qu'il y a de mieux, ce qui vous est le plus agréable, en dépensant le moins d'argent possible. Lisez les annonces. Elles vous indiquent comment.

SUCCES DU SOUPER A LA TOMBOLA

M. le chanoine O.-Z. Letendre préside, accompagné de plusieurs membres du clergé. — Plus de quatre cents convives.

Le souper de la Tombola de l'HôtelDieu a réuni, hier soir, de 6 à 8 heures, au delà de quatre cents personnes. M. le chanoine O. Z. Letendre, curé de la cathédrale, présidait. Les membres du clergé présents étaient M. l'abbé E. Gervais, chancelier de l'évêché, M. l'abbé P. E. Bégin, de la Fédération, M. l'abbé Victor Vincent, vice-supérieur du Séminaire St-Charles, MM. les abbés Pepin, Hermann Morin, H. Carlos et Irénée Favreau, professeurs au Séminaire, Mê l'abbé Edmond Chartier, curé de Ste-Thérèse d'Avila, le Rév. Père Sylvestre, gardien du monastère des Franciscains et le Rév. Père Salvator de la même communauté.

Pendant le souper le programme musical a été exécuté par Mlle Horette Lemire, au piano.

La partie de cartes de l'après-midi avait été organisée par le Département de la Tombola. Des rafraîchissements ont été servis.

Mme Elz. Archambault a remporté le premier prix au bridge le 2e, a été gagné par Mme Vallières, le 3e par Mme E. Desève et le 4e par Mme G. Langis. A la table du Cinq Cents le prix a été remporté par Mme Doyon.

Demain après-midi, les Dames du département des rafraîchisements donnent leur partie de cartes à 3 heures.

Des amusements divers se partageront la soirée; les principaux sont le Monte-Carlo, le Moulin-Rouge, et la traditionnelle roue de fortune où de magnifiques prix sont à gagner. Ces trois attractions pour leurs décors des plus affriolants comptent chaque soir une foule d'intéressés.

Samedi dernier jour de la Tombola, une grande partie de cartes aura lieu à trois heures; les prix sont magnifiques et nombreux. Le soir seront tirés les vingt-cinq objets mis en loterie depuis l'ouverture de la Tombola et aussi le tirage du coffre en cèdre d'une valeur de $400. Le billet de hasard ne sera pas tiré avant onze heures.

RECEPTION DE LA GARDE D'HONNEUR

—Les dames, jeunes filles ou messieurs qui désirent entrer dans la Garde d'Honneur du Très St-Sacrement, où qui ont déjà donné leurs noms pour la prochaine réception le 24 novembre à 7.30 du soir, dans la chapelle des Servantes du Très St-Sacrement, devront se présenter le plus tôt possible au Couvent des Servantes, 6 ave. Bellevue, ou à Mlle Laura Boisvert, 72 Brooks, pour recevoir une carte nécessaire pour cette réception.

RETRAITE FERMEE

—Du 22 novembre au 25 au soir, retraite fermée pour jeunes filles, par un R. P. Jésuite. Les jeunes filles qui désirent suivre cette retraite doivent donner leurs noms d'avance au couvent des Servantes du Très St-Sacrement, 6 ave. Bellevue, ou à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks, Sherbrooke.

RECENSEMENT A SAINT-ISIDORE D'AUCKLAND

ST-ISIDORE D'AUCKLAND, 15 — Nous lisons ci-après le recensement donné par M. le Curé lors de sa visite paroissiale: 123 familles dont 562 communiants et 170 non-communiants, soit un total de 732 âmes. Les 7 classes de la paroisse sont fréquentées par 182 enfants; 85 enfants fréquentent les trois classes du couvent et les 97 autres, les classes de campagne.

SURPRISE-PARTY A LAMBTON

Mmes Josaphat et Amédée Roy sont fêtées à l'occasion de leur anniversaire de naissance.

(De notre correspondant)

LAMBTON, 15. — Ces jours derniers, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Josaphat Roy pour fêter l'anniversaire de naissance de Mme Josaphat Roy.

Un succulent souper fut servi. Pendant la soirée on fit chant, piano, violon et il y eut déclamations.

A minuit on fêta Mme Amédée Roy dont l'anniversaire de naissance coïncidait avec celui de Mme Josaphat Roy.

Un succulent réveillon fut servi, après quoi l'on se sépara à une heure très avancée.

Etaient invités: Mme Ferdinand Roy, M. et Mme H. Louis Roy, M. et Mme Joseph Rodrigue, M. et Mme Amédée Roy, M. et Mme Moise Deveau, M. et Mme Amédée Bureau, M. et Mme Wellie Gagné, de Lambton; M. et Mme Adalbert Gagné, de St-Georges; M. et Mme Napoléon Gagné, de St-Georges; M. et Mme Alphée Proteau, de St-Sébastien; M. Clément Rodrigue, de Lambton.

NOTULES DIVERSES DE LAMBTON

(De notre corresponiant).

LAMBTON, 15. — M. et Mme J. H. Bissonnette et Mme L. Bissonnette, de Québec, étaient en visite chez M. le notaire J. E. Guertin, ces jours derniers.

—M. le notaire J. E. Guertin et Mme Guertin ainsi que M. et Mme J. H. Bissonnette, et Mme L. Bissonnette se sont rendus à Sherbrooke visiter la soeur de M. Bissonnette, religieuse au couvent du Mont Notre-Dame.

—M. et Mme J. N. St-Pierre sont allés à Sherbrooke où ils ont passé quelques jours en visite chez M. Albani Lemieux.

—Mme Moise Deveau et sa fillette, Claire, a passé quelques jours chez M. Moise Deveau, à Sherbrooke.

—Mlles Beaudoin, des Etats-Unis, est actuellement à Lambton, visitant des parents et amis.

—M. Emile Deveau et Mme V. Dion, de Sherbrooke, étaient de passage à Lambton, ces jours derniers.

—M. Clément Rodrigue et Mme Joseph Rodrigue ont visité chez M. Emile Deveau à Sherbrooke.

—Les marchandises enregistrées et garanties doivent avoir la valeur dépend de vous. Lisez les annonces qu'on leur prête. Leur réputation radio

VA ET VIENT A COATICOOK

(De notre correspondant)

COATICOOK, 15. — Mgr Emile Vincent, Vicaire-Général, de Sherbrooke, rendait visite à sa soeur, Mme J.-B. Dionne, ces jours derniers.

—M. le notaire et Mme P.-Edmond Durocher ainsi que M. Albani Côté se rendaient à St-Haycinthe pour assister aux funérailles de M. Côté, oncle de Mme Durocher.

—M. et Mme J.-B. Dionne et leur fils Antonio se rendaient à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. le Dr et Mme Lincourt, de Mégantic, ainsi que M. et Mme Mercure, visitaient des amis en ville, récemment.

—M. et Mme Arthur Bouchard, d'East-Angus ont visité chez M. et Mme Joseph Allaire.

—Mme Florian Boulay passe quelques jours à Montréal, par affaires.

—M. et Mme Arthur Trihey sont partis en voyage à Montréal et St-Jean.

—Mlles Yvette et Jeanne Olivier, de Sherbrooke, pasent quelques jours en visite chez Mme Stanislas Dupuis.

—Mlles Gilda et Valéda Dumont ainsi que MM. Maurice, Adrien et Raymond Dumont sont allés à Cookshire, pour assister au mariage Dumont-Casavant.

—M. et Mme Isidore Dumont, de North Stratford, ont passé quelques jours chez M. le maire Rousseau.

—Mlle Alexandrine Dupuis se rendait à Cookshire, pour le mariage Dumont-Casavant.

—M. Moise Rousseau et sa fille, Mlle Maria, de Sweetsburg ont visité chez M. H. Dumont.

—M. et Mme Alden Rousseau, d'East-Angus, visitaient chez M. André Rousseau et chez M. H. Dumont, ces jours derniers.

—Mlles Albina et Thérèse Laroche, de Sherbrooke, visitaient leurs parents, dernièrement.

M. Elzéar Inkel est allé à l'hôpital St-Vincent de Paul, de Sherbrooke, visiter sa femme malade depuis quelque temps.

NOTULES RECENTES DE HILLHURST

(De notre correspondant)

HILLHURST, 15. — Mme J. E. Leblanc, de Lyndonville, Vt., passe une semaine chez ses parents, ici.

—MM. Urbain et Omer Robert sont revenus d'un voyage de trois semaines à Montréal et dans les environs.

GILLEX

pour tout nettoyage

Chez tous les épiciers

LA CIE E. W. GILLETT LTEE TORONTO, CANADA

ROLEX

MODÈLE D'ÉLÉGANCE ET DE PRÉCISION

Définitivement le Meilleur Chronomètre au Monde

Le nom de ROLEX est votre garantie de perfection dans une montre créée par les plus grands horlogers de Genève.

R. 800—$35.00 Doublée or blanc de 14 carats

R. 1700—$35.00 Doublée or En or massif de 14 carats $75.00

Chaque année en Europe, les meilleures montres subissent les épreuves rigoureuses de l'Observatoire Officiel. En 1928, les Montres-Bracelets Rolex ont conquis plus de 83% de tous les certificats de récompenses.

37F

ROLEX WATCH COMPANY, LIMITED

8, rue Wellington-Est, Toronto, Ontario.

Bottines 1.95 LA PAIRE

Fortes bottines noires à semelles Panco, pour garçonnets. Confection excellente. Pointures 11 à 2.

Aussi assortiment complet de chaussures et caoutchoucs pour toute la famille à des prix remarquablement bas.

E. BRUNEAU

116 RUE KING-OUEST HAUTE-VILLE

Evitez les Rhumes à la façon des athlètes!

TOUS les muscles en plein effort, échauffés et couverts de sueur, quand la joute bat son plein... et inactifs et en danger de refroidir trop vite quand elle est finie... les athlètes connaissent bien la valeur des vêtements de laine et ils les portent pour se protéger contre les refroidisements et les rhumes.

C'est pourquoi la plupart des athlètes achètent des Stanfield. Faits de la laine la plus chaude, ils empêchent le corps de perdre trop vite sa chaleur et résistent à la pénétration du froid.

Le Sous-Vêtement Irrétrécissable Stanfield est fabriqué en pesanteurs pour répondre à tous les besoins des gens qui travaillent au grand air ou à l'intérieur. D'une coupe pour bien ajuster, non irritant, il est confortable et dure longtemps. Dans les modèles et tailles pour tous les membres de famille.

Portez des Stanfield pour vous bien porter.

STANFIELD'S LIMITED, Truro, N.S.

STANFIELD'S Unshrinkable UNDERWEAR

SOFT - WARM - DURABLE

La Sauvegarde d'une Nation

pour la Santé

STANFIELD'S LTD. Truro, N.S.

28-23

LE "DUEL" LUNDI AU "MAJESTY'S"

La troupe de comédie française jouera le chef d'oeuvre de Lavedan avec Mme Eve Francis comme vedette.

PIECE EMOUVANTE

La nouvelle que la troupe de Comédie Française ne pouvait jouer qu'un seul soir en notre ville, vu son départ précipité pour Paris où l'attend un engagement, a causé une certaine déception parmi les amateurs de beau théâtre, mais tous se consolent à la pensée qu'ils pourront voir Mme Eve Francis et ses brillants artistes dans "Le Duel", le drame immortel d'Henri Lavedan. Cette pièce sera donnée lundi soir au "His Majesty's" et on compte sur un nombreux auditoire. Les billets seront mis en vente incessamment au théâtre et on prie tous ceux qui désireraient de bons sièges de se hâter, car il y aura cetraine foule ce soir-là.

Dans "Le Duel" l'intrigue est suffisamment connue pour que nous n'ayons pas à l'expliquer longuement. On sait qu'il ne s'agit aucunement d'une rencontre à la pointe de l'épée mais que la lutte se fait entre deux être moraux, l'amour humain d'une part, personnifié par le docteur Morey (M. Ferny) et l'amour divin d'autre part, que représente l'abbé Daniel (M. René Maupré). Le premier personnage courtise une femme, tandis que le second, si l'on peut employer cette expression, courtise une âme qu'il veut maintenir dans la voie droite en l'éloignant des atteintes de son rival. De là le conflit entre le docteur Morey et l'abbé Daniel. La lutte se fait autour de la duchesse de Chailles (madame Eve Francis). Au début, ceux que nous désignerons sous le nom d'adversaires s'ignorent l'un et l'autre. Mais la lutte deviendra d'autant plus violente et la soif de vaincre se fera d'autant plus forte chez le Dr Morey lorsqu'il saura que son antagoniste est son frère. A la passion de l'amour viendra alors s'ajouter chez lui celle de la jalousie qui ne reculera devant aucun moyen. Finalement, une réconciliation s'établit entre les deux hommes. Le prêtre est d'autant plus heureux d'y participer que les choses sont revenues dans l'ordre.

Mme Eve Francis dans le rôle de la duchesse de Chailles, a conquis l'admiration de tous ceux qui l'ont entendue au cours de sa tournée.

Le groupe ci-dessus représente les principaux artistes de la troupe de Comédie Française qui joueront "Le Duel" au "His Majesty's", lundi soir. On y remarque [illegible] FRANCIS, grande vedette, Mme Simone LAMBERT, M. Ernest FERNY, M. René [illegible], Mlle Solange RICARD, M. P. RICARD, M. Georges VITRAY, M. Gabriel JACQUES.

NOUVELLES RECENTES DE LA PATRIE

(De notre correspondant)

LA PATRIE, 15. — M. Arthur Lebland, de Montréal était en visite chez son père, M. J. B. Leblond, ces jours derniers.

—Se rendaient à Sherbrooke récemment: Mme G. Brochu, Mme J. Duquette, Mme A. Sénécal, Mlle E. Sénécal et M. Lionel Sénécal.

—M. et Mme Henri Veilleux, de Sherbrooke, ont visité chez M. A. Cabana.

—Mlle S. Racicot, de Littleton, N. H., Mme S. Pinard et Mlle Eva Pinard étaient de passage à La Patrie, dernièrement.

—M. le Dr J. Bélanger, M. le Dr Lapointe et son fils, étudiant en droit, tous de Québec, étaient en voyage ici, ces jours derniers.

—M. Emile Desnoyers, de Sherbrooke, était de passage à La Patrie, récemment, pour affaires.

—M. M. Bourret se rendait à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. et Mme M. Giard, de Sherbrooke ont visité Mme A. W. Giard.

—M. O. Rousseau, agronome du comté était de passage à La Patrie, dernièrement.

—M. et Mme Frédéric Lefebvre, de Knowlton sont venus en visite chez M. Louis Dumont et M. Fred Gauthier.

—MM. Gérard Brochu et W. Cornellier, de Berlin, N. H., ont visité des parents à La Patrie, ces jours derniers.

OFFICIERS DE L'UNION DES CULTIVATEURS

MONTREAL, 15. — L'Union Catholique des Cultivateurs a élu les officiers suivants à son congrès: président, Aldéric Lalonde (réélu); vice-président: Julien Méthé (réélu); directeurs: diocèse de Québec, Eugène St-Germain; (Montréal), Arthur Langlois; (Chicoutimi), Antoine Riverain; (Rimouski) Albert R'oux; (Joliette), Arthur Forest; (Gaspé), Abbé Edmond Plourde (Haileybury) Jean-Baptiste Lacasse pour la section du Témiscamingue et J. B. A. Alarie pour la section de l'Abitibi; (Mont-Laurier), Zénon Desjardins; (Trois-Rivières), Omer E. Milot; (Ottawa), Albert Lamarche; (St-Hyacinthe), F. X. Blanchard; (Sherbrooke), Abel Marion; (Nicolet), Léon Turcotte; (Valleyfield), J. F. Prud'homme.

TOUS NOS COUPONS ONT UNE EGALE VALEUR

Conservez les coupons contenus dans les paquets de cigares Check. Tous les coupons émis par Rock City Tobacco Co. et maintenant en circulation ont une égale valeur en échange pour des primes de qualité supérieure. Demandez à votre marchand la liste des primes données par Rock City Tobacco Co., Ltd.

NOTES BREVES DE PRINCEVILLE

(De notre correspondant)

PRINCEVILLE, 15. — Sont allés assister aux funérailles de M. Désiré Baril, à Warwick: M. le chanoine J. S. Poirier, curé, M. l'abbé Hector Paradis, vicaire, M. le Dr P. A. Brassard, M. Georges-Etienne Nadeau, le Dr Paul M. Nadeau et autres.

—Mlle Mariette Picher, de Québec, passe quelque temps chez son père, M. Adolphe Picher.

—MM. Georges-Etienne Nadeau, Bennet Feeney, N.P., sont de retour d'un voyage à Québec.

—M. le chanoine J. S. Poirier est allé assister au Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs tenu à Montréal.

—Mlle Maud Astell, de Victoriaville visitait sa tante, Mme Joseph Thibeault, ces jours derniers.

—MM. Fernando Thibodeau, de Sherbrooke, et Jules Thibodeau ont passé une fin de semaine chez leurs parents M. et Mme A. R. Thibodeau.

—M. Georges-Etienne Gélinas, de Trois-Rivières, visitait des parents et amis, dernièrement.

—M. Gélinas, agronome de Plessisville, était de passage ici, ces jours derniers.

—Mlle Germaine Farley, de Richmond, est venue en promenade chez son grand-père, M. Balzam Talbot.

—M. Léo Lecours, des Trois-Rivières, était dans sa famille, dernièrement.

CE QUI SE PASSE A STOKE CENTRE

STOKE CENTRE, 14. — M. le curé de Stoke, a eu l'honneur de recevoir Sa Grandeur Mgr A. Gagnon accompagné de M. l'abbé Michel Couture et de M. l'abbé Origène Vel.

—M. l'abbé Raymond, curé d'Ascot, visitait M. le curé J. A. Côté, de Stoke, récemment.

—Dernièrement M. et Mme Charles Cabana, C.R., Mme W. Renault ainsi que son garçonnet, Clément, de Sherbrooke visitaient M. le curé de Stoke, M. Côté, ainsi que Mlle M. Gosselin.

—Mme Malenfant et M. Philippe Provencher sont venus en ville par affaires.

—M. M. Gosselin visitait sa cousine Mlle L. Gervais à Sherbrooke, récemment.

—Nous apprenons avec regret que Mlle Obéline Vinner est à l'hôpital de Sherbrooke pour suivre un traitement; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Service Auto-Electrique et de Batteries
ROSS-KEELER ELECTRIC Co.
Tél. 644-645 — Rue Frontenac

PRIME A MLLE COMEAU DE SAINT-PATRICE DE TINGWICK

WARWICK, 15. — Mlle Eveline Comeau, de Saint-Louis, institutrice à St-Patrice de Tingwick, a obtenu la prime pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'inspecteur R. Beaudet.

Un mélange des plus fraiches récoltes de plantations élevées

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

Tout frais des plantations

LA TROUPE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

NE SERA À SHERBROOKE QUE LUNDI SOIR, 18 NOV.

Nous devons aviser le public de Sherbrooke, qu'à cause de circonstances irrémédiables, qui forcent la troupe de la Comédie Française à retourner en France dès mercredi, elle ne pourra jouer à Sherbrooke que Lundi Soir, le 18 Novembre, alors qu'elle interprètera

LE DUEL

DRAME D'HENRI LAVEDAN

En 3 Actes

Le Duel est l'une des plus belles pièces du répertoire de la Comédie Française. On se rappelle le thème: le Docteur Morey, qui s'éprend de la Duchesse de Chailles, la belle et honnête femme d'un vieux viveur dont la santé est ruinée et qui est sous les soins du Docteur. Le frère de Morey, l'abbé Daniel, à qui la Duchesse s'est confiée, la défend contre son frère. C'est la lutte, "Le Duel". Mais le duc de Chailles a succombé au cours d'une crise et c'est l'abbé Daniel qui mettra la main du Docteur Morey dans la main de la Duchesse de Chailles. Cette belle pièce, l'une des mieux écrites et des mieux faites de tout le répertoire, est toujours un très gros succès.

Les artistes en vedette seront:

Mmes Eve Francis, Simone Lambert; MM. Ernest Ferny, René Maupré; Mlle Solange Ricard, M. P. Richard, M. Georges Vitray, M. Gabriel Jacques, Etc.

Réservez Vos Billets Immédiatement

ADMISSION: 75c — $1.00 — $1.50

Il avait honte de sa femme!

COMME elle avait donc changé! Elle qui était la plus jolie de son cercle. Maintenant, si morne, si déprimée. Qu'était-il donc survenu? Sa fraîcheur si ravissante, le charme qu'elle avait coutume de posséder, qu'est-ce qui le lui avait donc enlevé? Elle n'était pas vieille mais maintenant... Et parfois, il en avait réellement honte!

Plus d'un homme sont surpris et plus d'une femme se tracassent à voir leur jeunesse et leur fraîcheur s'en aller rapidement. Quelle histoire différente ce serait si seulement ils réalisaient le rôle néfaste que remplit la constipation en sapant la santé et la vigueur! Car personne ne devrait souffrir de la constipation. ALL-BRAN de Kellogg — une céréale délicieuse — est garantie donner un prompt soulagement, et prévenir ce mal toujours prêt à commencer!

Pourquoi ALL-BRAN est nécessaire

Pour soulager la constipation naturellement, l'organisme doit recevoir une bonne quantité de fibres ligneuses. ALL-BRAN les fournit en quantité généreuse. Et voici ce qui arrive: Il absorbe l'humidité et la charroie à travers le canal intestinal, stimulant les petits muscles, et chassant doucement au dehors les déchets remplis de poisons. Dans un produit de son partiel, il y a rarement assez de fibres pour faire ce travail come il faut. C'est pourquoi les médecins recommandent ALL-BRAN de Kellogg.

Pas besoin de pilules

Prendre du ALL-BRAN, combien c'est préférable à prendre des drogues et laxatifs enzendrant l'habitude, et dont la dose doit être constamment augmentée pour être efficace. ALL-BRAN travaille comme la nature, absolument. C'est une céréale agréable qui fournit les fibres essentielles. Mangez-la avec du lait ou de la crème, ou avec addition de fruits ou de miel. Saupoudrez-en dans la soupe, mélangez-la aux autres céréales. Mettez-en dans votre cuisson. Des recettes sur chaque paquet.

Mangez-en simplement deux cuillérées à soupe, sous une certaine forme, chaque jour, et à chaque repas, dans les cas chroniques. Toute femme peut aider sa famille à posséder une meilleure santé en l'adoptant dans l'alimentation régulière.

Mais ne prenez pas de risque avec les substituts de son partiel. Achetez le Kellogg, le ALL-BRAN original. En vente chez tous les épiciers, servi dans les hôtels, cafés, wagons-réfectoire. Fait par Kellogg, à London, Ontario

Kellogg's ALL-BRAN

Garantie! ALL-BRAN de Kellogg est vendu avec cette garantie bien précise: mangez-le suivant les directions, et s'il ne soulage pas la constipation sûrement, nous vous rembourserons le prix d'achat.

ADHESIONS A LA COOPERATIVE DU SUCRE D'ERABLE

Une campagne des agronomes auprès des cultivateurs du comté de Wolfe. — Un rendement sans précédent.

BELLES ERABLIERES

On fait actuellement une campagne parmi les cultivateurs du comté de Wolfe, propriétaires d'érablières, pour obtenir leur adhésion à la Coopérative des Producteurs de Sucre de Plessisville, annonce l'agronome du comté, M. Emile Lemire, qui fait la tournée parmi les fermiers dans ce but, accompagné par M. J. A. Dupuis, du service provincial de l'industrie érablière.

Déjà, une vingtaine de cultivateurs ont donné leur adhésion et la Coopérative, qui possède déjà mille membres, en prendra un grand nombre dans le comté de Wolfe renommé pour ses érablières considérables. Non seulement on s'adresse aux fermiers qui exploitent régulièrement leur "sucrerie", à chaque printemps, mais on sollicite encore le concours de ceux qui ont négligé jusqu'ici d'entailler des érablières que, sans s'en rendre très compte, ils avaient mésestimées.

Rendement sans précédent

On considère donc que la présente campagne va augmenter fortement la production du sucre et du sirop d'érable en 1930 dans le comté de Wolfe et comme le mouvement est aussi entrepris dans toute la région des Cantons de l'Est, on prévoit que ceux-ci donneront, l'an prochain un rendement de sucre et de sirop qui sera sans précédent dans les annales de la région.

En outre de l'enrôlement des cultivateurs dans cette coopérative qui étend sans cette ses ramifications, on s'occupera de donner aux fermiers tous les renseignements, tous les avis dont ils auront besoin pour bien pousser le rendement de leur érablières et dans plus d'un cas les méthodes de cueillette de l'eau d'érable et de son bouillage seront améliorées.

A ST-MALO D'AUCKLAND

(De notre correspondant)

ST-MALO D'AUCKLAND, 15. —M Léon Fauteux est allé à Sherbrooke, par affaires, dernièrement.

—M. Donat Favreau est allé à Montréal, Bedford, St-Ple, St-Rémi, et St-Hyacinthe, ces jours derniers.

—M. et Mme Cléophas Fauteux, Miles Marie-Ange, Louise-Anna et Evangéline Fauteux, de Coaticook sont allés à Sherbrooke, visiter Mlle Marguerite Fauteux à l'Ecole Normale, ainsi que M. et Mme David Bessette.

—M. et Mme Albert Duranleau ont visité des parents à Coaticook, ces jours derniers.

—Mlle Fernande Favreau a visité sa soeur, Mlle Suzanne Favreau à l'Ecole Normale de Sherbrooke.

—Mlle Florianna Ouellette, M. P Lemieux, Mlle Rose-Alice Lemieux M. Alfred Mathieu sont allés à Cookshire, visiter la famille Barthelemy Ouellette.

—M. Louis St-Jean était de passage à Paquetteville, ces jours derniers.

—M. Gérard Ouellette est allé à Coaticook, par affaires.

—M. et Mme Eddy Perras, leur fillette Fleur-Ange, MM. Clément Lemieux, Rodias Brochu, Edmond Crête et Albert Lemieux allaient à Coaticook, ces jours derniers.

—M. Pantaléon Ouellette, de Paquetteville, était de passage à St-Malo, dernièrement.

—M. Euclide Benoit, M. et Mme Octave Dufresne, de Sherbrooke, ont visité chez M. et Mme Emilien Fauteux.

—M. et Mme Moise Riendeau sont de retour de St-Malo.

Arrêtez ce Rhume!

ARRETEZ-LE avant qu'il ne s'en prenne à votre poitrine. Peps, le remède à aspirer, sous la forme commode de tablette, vous évitera la grippe et la bronchite et fera vite cesser tout rhume ou toux. Peps chasse tout germe ennemi.

PEPS

Un nouveau remède volatil sous forme de tablette. Boite scellée avec enveloppe d'argent. Plus sûr et plus direct que les mélanges de drogues liquides.

Maintenant 25c la boite de 75 tablettes

LE RADIO

VENDREDI, 15 NOVEMBRE, 1929

WEAF — New-York — 154.3
6.00 p.m.—Orchestre.
6.30 p.m.—Raybestos Twins.
7.00 p.m.—"The Eternal Question"
7.30 p.m.—Broadway Lights.
7.45 p.m—Causerie
8.00 p.m.—Orchestre.
900 p.m.—Stars of Melody.
9.30 p.m.—Fanfare
10.00 p.m.—Programme de chant.
10.30 p.m.—"Mystery House"
1100 p.m.—Orchestre.
12.00 minuit.—Orchestre.

WJZ — New-York — 394.5
6.00 p.m.—Orchestre.
6.45 p.m.—Chant.
7.00 p.m.—Campus Carollers.
7.30 p.m.—Triadors
8.20 p.m.—Personalities at 711.
8.45 p.m.—"Les Amours Célèbres".
9.00 p.m.—Interwoven Pair.
9.30 p.m—Theatre Memories
10.00 p.m.—Armstrong Quakers.
10.30 p.m.—Programme musical.
11.00 p.m.—Programme Pepsodent.
11.15 p.m.—Musique Slumber

WLW — Cincinnati, Ohio — 423
6.00 p.m.—Orchestre.
6.30 p.m.—Orchestre.
7.00 p.m.—Série éducative de l'université de Cincinnati.
7.15 p.m.—Tony's Scrap Book.
7.30 p.m.—Dixie Circus.
8.00 p.m—Triadors.
830 p.m.—Dr Wifco.
8.04 p.m.—Programme Craddock Terry.
9.00 p.m.—Interwoven Pair.
9.30 p.m.—Penny-a-Day.
10.00 p.m—Armstrong Quakers.
10.30 p.m.—Programme Armour.
11.00 p.m.—Amos and Andy
11.15 p.m.—Your English.
11.20 p.m.—Tony's Scrap Book
11.30 p.m.—Crosley Corkers.
12.00 minuit.—Orchestre.
12.30 a.m.—Sweet and Low Down.
1.00 a.m.—Nation's All Night Party.

WGY — Schenectady, N.-Y. — 379.5
6.00 p.m.—Bourse et nouvelles.
6.30 p.m.—Programme Raybestos.
7.00 p.m.—Orateur de l'Union College
7.13 p.m—Footmates
7.20 p.m.—Causerie sur l'hygiène
7.30 p.m.—Menestrels Arpeako.
8.00 p.m.—Concert General Electric.
9.00 p.m.—Salon Singers.
9.30 p.m.—Fanfare.
10.00 p.m. — Programme Planters Nut Chocolate.
10.30 p.m.—"Did You Know?"
11.00 p.m.—Programme musical.

WOR — Newark, N.-J. — 422.3
6.30 p.m.—L'oncle Don.
7.00 p.m.—Football.
7.20 p.m.—Causerie sportive
7.30 p.m.—Joseph Hilton's Jubileers
8.00 p.m.—Canzonetta.
8.30 p.m.—Trio Valencia.
9.00 p.m.—Four Duty Travelers.
9.30 p.m—Orchestre
10.00 p.m.—Lone Star Rangers.
10.30 p.m.—Orchestre.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Orchestre.
11.30 p.m.—Moonbeams

CFCF — Montréal — 291.3
12.30 p.m.—Orchestre de concert.
3.00 p.m.—Matinée Musicale.
6.00 p.m.—Heure Twilight
9.00 p.m.—Stephen Fournier.
11.00 p.m.—Orchestre de danse.

—Procurez vous ce qu'il y a de mieux, ce qui vous est le plus agréable, en dépensant le moins d'argent possible. Lisez les annonces. Elles aides à votre bien-être.

Rayonnant de Santé

LES enfants qui prennent de l'huile de foie de morue tous les jours sont rayonnants de santé. Donnez la plus agréable, L'Emulsion Scott. Saveur plaisante. Facile à prendre. Une nourriture tonique. Essayez-la!

EMULSION SCOTT

L'huile de foie de morue rendue agréable.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 29-31

Records (V.E.) Orthophonic

Victor

Nouveaux records en Français par des artistes populaires

Le Reel des Violoneux

Violon — Joseph Allard — 263648

Joseph Allard

Set Américain

Violon avec banjo et bombarde — Albert La Madeleine — 263645

Maurice Chevalier

Valentine

(Le grand succès de Paris)

Baryton — Maurice Chevalier — 22093

Gigue du Bourdon

Violon avec piano et bombarde — A. J. Boulay — 263642

La Ste-Catherine

(Les Veillées du Bon Vieux Temps)

Folklore — Conrad Gauthier et ses Folkloristes — 263647

Conrad Gauthier

Reel de Papineau

Accordéon avec os et bombarde — Latour-Riendeau — 263641

Aussi les derniers disques Etiquette Rouge par les fameux artistes Victor

Victor Talking Machine Co. of Canada, Limited

HIS MASTER'S VOICE

F.-V.E.-22

Quartiers généraux pour VICTROLAS "ORTHOPHONIC" ET DISQUES VICTOR V. E.

LE NOUVEAU RADIO VICTOR (Electrique)

Nous payons les frais de transport sur toute marchandise achetée de nous

H. C. WILSON & SONS LIMITED

Sherbrooke, Qué.

ATWATER KENT

Le RADIO à Grille-Ecran

Vous fait assister aux joutes!

Que vous importe si elles sont jouées en une autre ville. Ecoutez au radio, il fait un stade de votre vivoir.

L'Appareil Atwater Kent à Grille-Ecran vous rapporte les détails des joutes avec un nouveau réalisme merveilleux. Entendez la joute, telle qu'elle se passe... les bravos... le sifflet de l'arbitre... le CLAQUEMENT du ballon! Obtenez tout ceci maintenant, quel que soit l'endroit de la joute. L'Appareil Atwater Kent à Grille-Ecran conserve une grande puissance en réserve, où l'on peut puiser à son besoin, pour la réception locale ou de longue distance.

Oubliez les propos techniques et ECOUTEZ fonctionner cet appareil. Trouvez pourquoi il surpasse tout autre pour les ventes... le rendement! Ecoutez-le fonctionner AUJOURD'HUI.

Modèle 8555

Ce beau modèle Console est construit pour aller avec l'Atawter Kent à bi-grille No 35 ou No. 60, avec haut-parleur électro-dynamique. Le prix est (8555) $170. et (8560) $195. Sans tubes.

Modèle 70

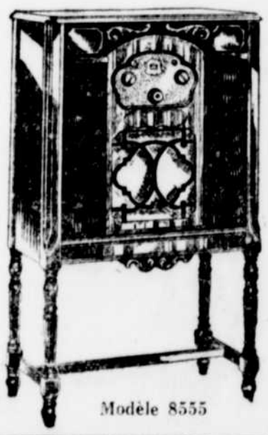

Modèle 8555

Modèle 70

(Radio Phonographe combiné) Appareil Atwater Kent à Grille-Ecran, avec Haut Parleur Electro-Dynamique et phonographe de haute qualité. Tout électrique, bien entendu. Prix $315.00—moins les tubes.

RADIO MERCHANDISERS LIMITED

Edifice Castle, Montréal, Qué.

ENROLEZ-VOUS DANS NOTRE CLUB DE NOEL

$10 COMPTANT ET $3.50 PAR SEMAINE

PLACENT UN ATWATER-KENT CHEZ VOUS

Ross-Keeler Electric Co.

TEL. 644-645. — 17 RUE FRONTENAC

SERVICE JOUR ET NUIT — 4 EXPERTS EN RADIO A VOTRE SERVICE

ACHETEZ VOTRE RADIO TOUT ELECTRIQUE LA OU VOUS POUVEZ DEPENDRE SUR UN SERVICE EXPERT.

AUX ASSISES

(Suite de la page 3)

Le choix des jurés pour ce deuxième procès de Smith a été passablement long. On a enregistré 23 récusations avant que le "panel" ne fut complété. Finalement, ceux dont les noms suivent ont été choisis pour siéger dans cette cause: MM. Darius Boisvert, Charlie Mann, Georges Bergeron, Frederic Burrell, Albert Labonne, Joseph Couture, Robert Smith, Philippe Bolduc, Benjamin Byron, Wilfrid Fortier, Harry Baldwin et John Graham.

Après l'assermentation du dernier juré, le président du tribunal, le juge Archambeault, a fait évacuer la salle. Il a toutefois permis aux journalistes d'assister aux délibérations après leur avoir recommandé d'être sobres dans leurs comptes-rendus.

Arthur Dogherty

Le père de Gertrude Dougherty est d'abord entendu.

Par Me McCabe:

—Quel est votre nom?

—Arthur Dougherty.

—Où demeurez-vous?

—A Island Brook.

—Quel âge avez-vous?

—61 ans.

—Votre occupation?

—Menuisier.

—Vous êtes le père de Gertrude?

—Oui.

—Quel âge a-t-elle?

—14 ans.

Le témoin produit comme exhibit le certificat de baptême. Gertrude est née el 25 novembre 1914.

—Connaissez-vous l'accusé?

—Oui.

—Est-il un de ses amis?

—Il l'était autrefois.

—Avez-vous eu l'occasion de le voir?

—Il venait souvent à la maison.

—Est-il allé chez vous pour voir la fille ou d'autres?

—Il venait voir tout le monde.

Le président du tribunal fait remarquer au procureur de la Couronne que la cause sera assez longue d'avance sans poser de questions élémentaires. "Venez en donc tout de suite aux faits allégués".

—Lui avez-vous défendu à Smith de fréquenter votre fille?

—Oui.

—Que faisait Smith?

—Il s'en allait avec elle.

—Malgré votre défense?

—Oui. Il m'a demandé de venir à la maison pour s'amuser avec les garçons et je le lui ai permis à condition qu'il ne courtise pas Gertrude.

—Au cours du mois de juin, avez-vous trouvé faute dans sa conduite?

—Il m'a demandé une fois s'il pouvait marier ma fille.

—Etait-ce avant ou après votre défense?

—C'était après. Au milieu du mois.

—Avez-vous vu votre fille et l'accusé ensemble?

—Oui, un soir vers sept heures, je les ai vus monter en automobile.

—Avez-vous essayé de retrouver votre fille?

—Oui, je suis allé chez Sherman pour louer une automobile, mais je ne l'ai pas pu. Je me suis alors rendu à Cookshire puis à Sherbrooke où j'ai rencontré un avocat, M. Rugg, et sur le conseil de celui-ci, j'ai fait arrêter Smith. J'avais envoyé trois hommes chez Smith pour aller chercher ma fille, mais ils ne l'ont pas ramenée.

—Comment est-elle revenue à la fin?

—Nous sommes retournés la chercher.

—Qui?

—Je ne m'en rappelle plu là.

—Etes-vous allé vous-même?

—Oui.

—Qui était avec vous?

—Je ne me rappelle pas.

—Etes-vous retourné après cela?

—Oui.

—Etes-vous allé chez Smith dans le seul but d'aller la chercher?

—Oui.

—Après avoir fait arrêter Smith?

—Oui.

Me Cabana dit que son confrère pose des questions suggestives.

Le témoin continue:

J'y suis allé et Mme Buck m'a dit qu'elle n'était pas là. J'y suis retourné le lendemain matin vers quatre heures et je l'ai trouvée dans une valise.

—Vous l'avez ramenée chez-vous?

—Oui.

—La propriété est-elle celle de Smith?

—Elle appartient soit à Mme Grace Buck ou à Smith.

—Gertrude est-elle retournée chez Smith?

—Oui. Nous l'avons cherchée encore et nous l'avons retournée près d'un ruisseau.

—L'avez-vous ramenée chez-vous?

—Oui encore cette fois.

—Est-elle retournée après cela?

—Non.

—Sortait-ele le soir?

—Pas avant ses aventures avec Smith.

James French

M. James French est le premier témoin entendu à la séance de l'après-midi. Il est fermier à Island Brook et connait bien l'accusé. Le témoin est allé chez l'accusé le 19 juin à la demande de M. Dougherty pour voir si la fille de Dougherty était là.

"En arrivant là, M. Smith travaillait à son automobile, dit le témoin. M. Burns, qui m'accompagnait lui a demandé si Gertrude Dougherty était là. Il lui fut répondu que non. M. Burns demanda la même chose à Mme Grace Buck qui se tenait sur le perron de la porte et celle-ci a dit que la petite fille n'y était pas".

"Elle nous a offert à entrer, dit M. French, et après avoir fait des recherches dans la maison, nous avons trouvé la petite fille cachée sous un lit."

M. E. LORD

Le témoin est sellier à Island Brook. En autant qu'il peut se rappeler, c'est le 19 juin qu'il est allé chez l'accusé avec MM. Burns et French. Il est allé chez Smith à la demande du juge de paix Burn. "Je ne voulais pas y aller parce que je suis un peu infirme, mais j'ai fini par y aller".

Par Me McCabe:

—Pourquoi alliez-vou là?

—Pour chercher Gertrude Dougherty.

—Qu'est-il arrivé?

—J'ai vu l'accusé et je lui ai parlé. Je lui ai demandé si la jeune Dougherty était là. Il m'a répondu qu'elle n'y était pas retournée depuis que lui Smith, l'avait remise à ses parents.

Par le juge:

—Qu'avez-vous fait ensuite?

—M. Burns lui a dit qu'il avait un mandat de recherches et Smith nous dit d'entrer. Nous avons entré et nous avons trouvé la jeune fille.

—Avez-vous vu Smith en arrivant près de la maison?

—Oui, à cinq acres de distance.

Par Me Cabana:

—La jeune fille était-elle attachée sous le lit?

—Non.

—Qu'a dit Gertrude en vous voyant?

—Elle a dit qu'elle ne voulait pas retourner chez elle parce que ses parents a "maganaient" trop.

Gertrude Dougherty

Gertrude Dougherty est ensuite entendue. Elle est âgée de 15 ans.

Par Me McCabe:

—Connaissez-vous l'accusé?

—Oui.

—Etes-vous allée chez lui au cours du mois de juin.

—Oui.

—Quel jour était-ce?

—Je ne me rappelle pas de la date.

—Pourquoi étiez-vous allée là?

—Smith me l'avait demandé.

—Où étiez-vous quand il vous a demandé d'aller chez lui?

—A Cookshire.

—Etes-vous partie de Cookshire ou de chez-vous pour aller chez lui?

—De chez nous.

—Quelle distance y a-t-il entre chez vou et chez lui?

—Je ne sais pas.

—Vous êtes allée là en automobile?

—Oui.

—Vous avait-il dit d'aller le rencontrer?

—Oui.

—A quelle heure était le rendez-vous?

—Il m'avait dit d'aller à la brunante.

—Etes-vous demeurée longtemps chez lui?

—Deux ou trois jours.

—Avez-vous rencontré M. Burns et M. Lord chez Smith?

—Oui.

—Burns vous a-t-il demandé de retourner chez vos parents?

—Oui, mais Mme Buck et Smith m'avaient dit de ne pas y retourner.

—Où étiez-vous quand M. Burns et les autres vous ont retrouvée?

—Sous le lit?

—Smith savait-il que vous étiez là?

—Oui.

Par le juge:

—Etes-vous retournée chez vos parents après que M. Burns vous eut parlé?

—Oui.

—Qui vous a conduit?

—Smith.

—Le même soir?

—Je ne me rappelle plus.

Par Me McCabe:

—Etiez-vous chez Smith quand il fut arrêté?

—Oui.

—Etes-vous restée là après l'arrestation?

—J'y suis retournée, jusqu'à ce que mon père vint me chercher.

—Où votre père vous a-t-il trouvée?

—Dans une valise.

—Et il vous a ramenée chez vous?

—Oui.

Par le juge:

—Qui vous a ramené chez vous après que M. Burns et Lord se furent présentés chez Smith?

—C'est mon père.

—Smith vous a ramené seulement une fois?

—Oui. Smith m'a ramenée une fois après la visite de Burns et mon père m'a ramenée la fois qu'il me trouva dans une valise.

—Pourquoi vous étiez-vous cachée dans une valise?

—Parce que Mme Buck m'avait dit de me cacher si je voyais venir mon père.

Par Me Cabana:

—Vous avez dit lors de l'enquête préliminaire, que vous étiez partie de chez vous non pas pour de bon, mais pour aller chez Gladys Brown. Etait-ce vrai?

—Non.

—Qui vous a dit de dire cela?

—Smith.

—A l'enquête, vous avez dit aussi que vous aviez quitté la maison parce que vos parents vous maltraitaient. Etait-ce vrai?

—Non.

—Qui vous a dit de dire cela?

—C'est Smith.

—On vous a demandé si vous faisiez le trajet de chez vous à chez Smith à pied et vous avez dit oui. Etait-ce vrai?

—Non.

—Qui vous a dit de dire cela?

—C'est Smith.

—On vous a demandé encore si vous étiez allée à la demeure de Smith à la demande de celui-ci et vous avez répondu non. Etait-ce vrai?

—Non.

—Est-ce que Smith vous a dit de ne pas dire qu'il vous l'avait demandé?

—Oui.

—On vous a demandé encore si vous étiez allée chez Smith de votre propre volonté et vous avez répondu oui. Est-ce vrai?

—Non.

—C'est Smith qui vous a demandé de dire cela?

—Oui.

Par le juge:

—Est-ce que votre père ne vous avait pas défendu d'aller avec Smith?

—Oui.

—Smith savait-il cela?

—Mon père lui avait déjà dit devant moi.

Mme A. Dougherty

Mme Dougherty, mère de la petite Gertrude Dougherty, est ensuite entendue. Elle connait l'accusé depuis quelque temps déjà. A maintes reprises elle a déclaré à Smith qu'elle ne voulait plus le voir à la maison, de rester chez lui et de laisser Gertrude tranquille.

Mlle G. Brown demeure à Flanders. Elle déclare qu'une fois, elle a eu connaissance que Mme Dougherty défendait à Smith de retourner chez elle et qu'elle ne voulait pas qu'il s'intéresse à sa fille d'aucune manière. C'était alors deux semaines avant la première arrestation de Smith.

Herbert Dougherty, fils d'Arthur Dougherty, est ensuite entendu. Dans le cours du mois de mai, il a rencontré sa soeur à Cockshire en compagnie de Smith. Le témoin a dit à l'accusé qu'il ferait mieux d'aller reconduire sa soeur à Island Brook sans tarder.

Témoins de la défense

Le premier témoin de la défense, J.-R. Clark, demeure à Island Brook. Il dit que la réputation de Dougherty est très mauvaise à Island Brook.

Par le juge:

—Est-ce que dans le public, sa réputation est mauvaise au point qu'il ne puisse pas être cru quand il fait serment?

—Je ne pourrais pas dire.

M. G. Gauthier, greffier de la cour ou magistrat entre ensuite dans la boîte. Il déclare avoir eu en mains les documents du dossier 223 et que lors de l'enquête préliminaire, la défense ne fit entendre qu'un seul témoin: Gertrude Dougherty.

Calwells, 20 ans, de Cookshire, déclare qu'il était chez l'accusé vers le 24 mai, qu'il y travaillait et était présent à l'arrivée de la jeune Dougherty.

Grace Buck, propriétaire de la ferme où travaillait Smith, déclare avoir rencontré la jeune Dougherty à Cookshire, le printemps dernier, et lui avoir demandé si elle voulait aller travailler pour elle, que le 24 mai la jeune fille arriva chez elle.

Le témoin raconte que la jeune fille s'était ainsi engagée pour travailler chez les étrangers parce que son père la maltraitait. Le témoin dit ensuite que lorsque M. Burns alla chez elle pour faire revenir la jeune Dougherty, celle-ci déclara son désir de vouloir se rendre à Sherbrooke "pour parler au juge". Le témoin déclare encore que Smith n'eut rien à faire, à voir avec le séjour de la jeune Dougherty chez elle, qu'elle-même (Grace Buck) ne fit rien pour retenir la jeune Dougherty chez elle contre son gré.

Edward Leonard, 39 ans, de Bury, dit qu'une fois Mme Dougherty lui avait dit qu'elle était découragée de la conduite de la jeune Gertie, qu'elle ne pouvait plus en venir à bout, qu'un jour elle s'était sauvée par un trou dans une fenêtre de la maison.

EVAN SMITH

L'accusé déclare qu'après avoir été arrêté et avoir subi son procès, il parla à la jeune Dougherty et lui dit de retourner chez ses parents.

Il ajoute que lors de la venue des trois hommes pour chercher la jeune fille, il ne savait pas que la jeune fille était là. L'accusé dit qu'il enjoignit lui-même à la jeune fille de retourner chez ses parents, qu'il ne voulait pas avoir de trouble avec le père de la jeune fille. L'accusé déclare catégoriquement qu'il n'a jamais induit la jeune fille à rester chez lui, qu'il ne lui a jamais dit de se rendre à certains endroits pour l'y faire monter dans son auto et l'emmener chez lui. Smith assure encore qu'il n'a jamais donné de conseils à la jeune Dougherty sur la façon de jurer en cour. Il ajoute que Mme Dougherty ne lui a jamais défendu d'avoir quoi que ce soit à faire avec sa jeune fille que celle-ci n'a jamais bu de bière à la ferme où la jeune fille était, à sa connaissance.

L'accusé déclare aussi que lorsqu'il reconduisit la jeune fille chez ses parents, il la descendit en avant de la porte et lui défendit de revenir chez lui.

Le progrès industriel est l'un des grands éléments de la vie moderne. Nous en suivons l'action dans les annonces de chaque jour. Lisez les annonces et tenez vous au fait des événements de chaque jour.

Mme Sam Speers dit comment Cuticura soulagea son bébé

"Lorsqu'il eut trois jours, mon bébé souffrit d'eczéma. Cela débuta par de très petits boutons, lesquels formèrent du pus et crevèrent et puis formèrent des gales. Lorsqu'il eut douze jours, il était presqu'entièrement couvert d'éruptions. Les parties affectées semblaient tellement démanger et brûler que je devais lui mettre des mitaines afin de l'empêcher de se gratter le visage.

"Ma mère me conseilla d'essayer le Savon et l'Onguent Cuticura. Il sembla éprouver du soulagement après le premier traitement et, en deux mois il était complètement soulagé". (Signé) Mme Sam Speers, Innisfree, Alberta.

Le Savon Cuticura, une aide universellement fameuse à la beauté, nettoie et purifie la peau et les cheveux, leur redonnant leur beauté naturelle, fraîche et saine. Son emploi quotidien les maintient en un délicieux état de santé.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Vendus partout. Échantillon de chacun gratis. S'adresser au dépôt canadien: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

☞ Bâton à Barbe Cuticura 25c.

SI VOUS LE VOYIEZ AUJOURD'HUI

Plus de bile ni de constipation grâce à "FRUIT-A-TIVES"

Santé, vigueur, énergie, régularité parfaite des reins et des intestins, sommeil profond et bon appétit, comme tout cela revient donner de la valeur à votre vie dès que vous prenez "Fruit-a-tives", le merveilleux remède aux jus de fruits mêlés aux meilleurs ingrédients médicinaux!

M. Emery Lemay sait cela. Voici ce qu'il écrit de chez lui, 83, rue Ste-Famille, Montréal: "J'étais toujours constipé et bilieux, ce qui me laissait mal et mal en train. Un jour, un voyageur me recommanda "Fruit-a-tives". Vous devriez me voir aujourd'hui, en parfaite santé, rempli d'énergie et débarrassé de la constipation".

C'est bien là l'un des grands mérites de "Fruit-a-tives" — ses merveilleuses propriétés épuratrices. Il agit sur les trois grands organes éliminatoires: les intestins, les reins et les pores de la peau, gardant le corps libre de matières de rebut, purifiant le sang, redonnant les forces et l'énergie. Essayez-les, 25c et 50c la boîte chez tous les marchands. 608F

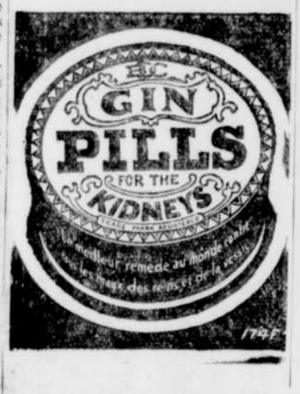

NOUVEAU TRIOMPHE DU RADIO MARCONI

TRIOMPHES MARCONI

DES ANNÉES DE RECHERCHES ONT VALU AU Radio MARCONI SA SUPÉRIORITÉ

Les dépositaires Marconi offrent actuellement les Récepteurs de Radio les plus perfectionnés de la saison — les Marconi "Triomphe", comportant tous les développements réalisés par les ingénieurs de Marconi au cours de 30 années de recherches incessantes.

Performance supérieure, évidemment; réalisme incomparable — voilà naturellement ce que vous attendez d'un Radio conçu et construit par les ingénieurs de Marconi. Et c'est ce que vous obtenez, dans une mesure inconnue jusqu'ici, avec les appareils Marconi. La simplicité d'opération et la perfection de rendement vous sont assurées par la précision du travail de fabrication. Et que dire de la beauté artistique des cabinets, de leurs lignes harmonieuses! Ces chefs-d'oeuvre d'ébénisterie établissent un nouveau prototype d'élégance.

Avant d'avoir vu ce nouveau "Triomphe" Marconi, vous ne sauriez comprendre pleinement l'importance des recherches de Marconi pour la réalisation d'un Radio dépassant tout ce qui s'est fait jusqu'ici.

MODÈLE DE TABLE MARCONI SANS BATTERIES

CARACTÉRISTIQUES

9 Lampes — Protection complète — Condensateur de syntonisation quadruple — Syntonisation uniforme — Indicateur éclairé — Sélecteur de postes à cadran unique — Régulateur automatique de voltage — Modérateur de rendement — Magnifique cabinet en noyer deux-tons — Fiche d'adaptation pour jouer les disques de phonographe.

29-2

CANADIAN MARCONI COMPANY

POSSÈDE ET DIRIGE LE POSTE DE RADIO CFCF À MONTRÉAL—FABRIQUE LES RADIOTRONS R.V.C. MARCONI

EN VENTE CHEZ

SHERBROOKE RADIO & EQUIPMENT CO.,
Rue Wellington-Sud Sherbrooke, Qué.

BACHAND & DIONNE Ltée., Coaticook, Qué. — D.-E. PEPIN, Magog, Qué. — P.J. BRODEUR, Richmond, Qué.

LES CONSTRUCTEURS DU CANADA

AVANT qu'apparût la vie humaine sur cette planète, la nature constituait un laboratoire chimique, créant et accumulant les dépôts de minerai dans ce qui est devenu la croûte terrestre. La mise à jour de ces dépôts marque aujourd'hui l'avance de la civilisation entière. Les grandes nations du monde moderne doivent une large part de leur progrès à la découverte et à l'emploi des minerais qui gisent dans leur sous-sol.

Certaines jeunes nations placant aujourd'hui le minerai à la base de leur structure industrielle. Ainsi, au Canada, des hommes bravent toutes sortes de fatigues et la mort même pour mettre à jour les minerais que la nature a accumulés sur une vaste portion de ce pays.

La Banque Canadienne de Commerce, en maintes occasions, s'est attachée aux pas de exploiteurs de mines, assurant à chaque camp minier de quelque importance au Canada la stabilité financière et les facilités de transaction des affaires modernes. Chaque succursale de cette Banque dans les régions minières offre un placement sûr aux épargnes du mineur, en même temps que des facilités d'emprunt pour couvrir les frais d'extraction et de traitement du minerai, opérations dont les résultats accroissent constamment la richesse et le prestige du Canada.

Vous pouvez placer en toute sécurité vos épargnes dans les mines canadiennes en venant les déposer à n'importe quelle succursale de La Banque Canadienne de Commerce.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

S. H. LOGAN, *Gérant Général* 240F

Cette gravure est la copie d'un tableau fait par l'artiste de Marsh, pour l'Association des Banquiers Américains, et qui s'inspire de l'expédition d'officiers de La Banque Canadienne de Commerce au Klondyke en 1899, pour fins d'établissement d'une succursale de la Banque à Dawson.

Accroissement constant de la production de l'industrie laitière

Situation générale très satisfaisante. — Statistiques de la production du lait depuis 1921.

La production totale de l'industrie laitière canadienne n'a cesse de croître depuis 1921. D'une année à l'autre les quantités relatives de produits fabriqués, ont subi des fluctuations dues à la variation des prix du marché pour ces denrées, mais dans l'ensemble l'accroissement a été constant. Naturellement, le lait tend à aller vers la branche de cette industrie qui se révèle la plus profitable aux producteurs, de sorte que la production totale de lait est un indice de l'état de l'industrie en général. Le tableau suivant donne les chiffres de la production de 1921 à 1927, dernière année pour laquelle on possède des statistiques complètes.

PRODUCTION TOTALE DU LAIT

Année	Teneur en Lait livres	Matière grasse livres	Valeur
1921	9,863,324,358	345,216,351	$205,436,350
1922	9,847,932,218	344,677,224	197,717,345
1923	11,765,564,229	411,794,743	233,629,038
1924	12,045,078,272	421,577,734	234,659,368
1925	12,539,076,384	438,867,661	366,901,765
1926	13,434,655,909	470,272,952	250,928,614
1927	14,112,064,240	493,922,274	279,065,920

Ces chiffres comprennent l'équivalent en lait du beurre de fabrique, du fromage et d'autres produits fabriqués, et le lait et la crème exportés, c'est-à-dire, de tous les produits dont on connait les quantités fabriquées, de même que la quantité estimée de lait et de crème utilisée pour la consommation directe et celle qui entre dans la préparation du beurre de ferme. A cause de ces estimations, qu'on ne peut vérifier qu'à chaque recensement décénal, les totaux annuels ne peuvent être d'une précision absolue, mais comme le calcul est fait chaque année d'après la même base il y a lieu de croire que les accroissements indiqués pour les années successives sont passablement exacts.

Bien que, comme l'indique le tableau ci-dessus, l'augmentation de la quantité de lait produite ait été constante et considérable, elle n'a toutefois pas, durant les deux dernières années, été proportionnelle au grand accroissement de la consommation de lait et de produits laitiers au Canada. L'excédent de la consommation domestique de 1928 sur celle de 1929 a représenté l'équivalent de 70,000,000 de livres de beurre ou 143,000,000 de livres de fromage. Il n'y a eu aucune forte augmentation de la production de beurre de fabrique au Canada depuis deux ou trois ans. Les accroissements constatés dans les provinces de l'est ont été contrebalancés par des diminutions dans les provinces des Prairies dues au fait que les fermiers se préoccupaient avant tout de leur grosse récolte de blé. Durant l'automne de 1928, alors que la récolte de céréales n'a pas été aussi forte qu'on l'espérait dans la région des Prairies une recrudescence d'intérêt s'est manifestée dans l'industrie laitière et depuis novembre il y a eu un gain notable. Du 1er janvier au 30 avril 1929, la fabrication de production de produits laitiers a accusé en Saskatchewan une augmentation de 111 pour cent comparativement aux chiffres pour la même période en 1928.

Le prix du fromage canadien a été relativement élevé parce qu'il fait prime sur les marchés mondiaux en concurrence avec tout autre fromage du même type. Il y a eu une amélioration remarquable de la qualité du fromage canadien depuis quelques années, grâce à l'adoption d'un système de classement. En 1928 la proportion de fromage de première classe pour tout le Canada a été de 98.1 pour cent, contre 78 pour cent en 1923, année de l'inauguration du système. La proportion de fromage fabriqué dans l'Ontario central et occidental qui a atteint la première classe en 1928, a été de 97 pour cent. Cette amélioration de la qualité, jointe à l'accroissement de la demande de fromage Cheddar de premier choix (genre fabriqué au Canada) dans le Royaume-Uni par suite de la diminution rapide de la production de cette sorte de fromage en Angleterre et en Ecosse, a mis le fromage canadien dans la situation la plus favorable qu'il ait occupée depuis que son exportation a commencé en 1886. La production de fromage a accusé un accroissement notable en 1928 comparativement à celle de l'année précédente.

Scène pastorale de l'Ouest canadien. Ce magnifique troupeau de vaches laitières a été photographié dans un pâturage situé sur le bord de la rivière Rouge, près de Winnipeg.

GAGNANTS A L'EXPOSITION A PLESSISVILLE

(Suite de la page 2)

Holstein

Taureaux 3 ans: 1er Noé Provencher; 2e Henri Painchaud.

Taureaux 2 ans: Lorenzo Dufour; Taureaux 1 an, Alphonse Latulippe; 2e Emile Paris.

Veaux mâles senior: 1er prix Ludger Tourigny; 2e Achille Pellerin.

Veaux mâles junior: 1er Calixte Pellerin; 2e Arsène Caron; 3e Henri Painchaud; 4e Alfred Cormier; 5e Noé Provencher.

Vaches à lait 4 ans: 1er prix, Alph. Latulippe; 2e Noé Provencher; 3e Henri Painchaud.

Vaches à lait 3 ans: 1er Noé Provencher; 2e Henri Painchaud.

Vaches à lait 2 ans: 1er Noé Provencher.

Taures 1 an: 1er Henri Painchaud; 2e Noé Provencher; 2e Noé Provencher; 3e Alp. Latulippe.

Génisses senior: 1er prix Henri Painchaud; 2e Noé Provencher; 3e Alphonse Latulippe.

Génisses junior: 1er prix, Noé Provencher; 3e Alphonse Latulippe.

Vaches sèches 3 ans: 1er prix, Noé Provencher; 2e Henri Painchaud.

Géisses junior, 1er prix, Noé Provencher.

Durham

Taureaux 2 ans: 1er prix Alcide Ruel.

Taureaux 1 an: 1er prix, William Laurie.

Veaux mâles senior: 1er prix, Alcide Ruel; 2e Aimé Brassard; 3e Jos. Ferron.

Vaches à lait 3 ans: 1er prix William Laurie.

Taures 2 ans: 1er prix, Alcide Ruel.

Race Croisée

Vaches 4 ans: 1er prix, Ernest Brunelle; 2e Noé Provencher; 3e Eudore Jutras; 4e Arsène Caron; 5e Henri Painchaud; 6e Théodore Fortier.

Vaches 3 ans: 1er prix Adélard Jutras; 2e, Josaphat Brunelle; 3e William Garneau; 4e Henri Painchaud.

Vaches 2 ans: 1er Eudore Jutras; 2e Adélard Jutras; 3e Théodore Fortier.

Taures 2 ans: 1er Arsène Caron; 2e Adélard Jutras; 3e Georges Provencher; 4e Delphis Isabelle.

Taures 1 an: 1er prix Arsène Caron; 2e Henri Painchaud; 3e Noé Provencher; 4e Antonio Jutras.

Génisses 1929: 1er prix Thomas Cloutier; 2e Josaphat Brunelle; 3e Albert Côté; 4e Théodore Fortier.

Animaux gras 4 ans: 1er prix Eudore Jutras; Ad. Jutras; Ant. Jutras.

Animaux gras 3 ans: 1er prix Aimé Brassard; 2e Arsène Caron; 3e Ant. Jutras.

Animaux gras 2 ans: 1er prix Donat Vigneau.

Boeufs de travail 4 ans: 1er prix Alfred Cormier.

Boeufs de travail moins de 4 ans: 1er Alfred Cormier.

Canadienne

Taureaux 2 ans: 1er prix Odilon Mercier.

Vaches 3 ans: 1er prix, Odilon Mercier.

Taures, 2 ans: 1er prix Odilon Mercier.

Taures 1 an: 1er prix, Odilon Mercier.

Génisses senior: 1er prix Odilon Mercier.

Génisses junior: 1er Odilon Mercier.

Race Ovine
Leicester

Béliers 2 ans: 1er prix Joseph Drolet.

Bélier 1 an: 1er prix Antonio Jutras.

Agneaux: 1er prix, Stanislas Provencher; 2e Jos. Drolet.

Brebis 2 ans: 1er prix Stanislas Provencher; 2e Antonio Jutras.

Brebis 1 an: 1er Antonio Jutras.

Agnelles: 1er Stanislas Provencher; 2e Jos Drolet.

Oxford Shropshire
Croisée

Béliers 2 ans: 1er prix Jules Baril.

Brebris, 2 ans: 1er prix, Eudore Jutras; 2e Arsène Caron; 3e Jos. Ferron, 4e Nap. Ferron.

Croisée Brebis, 1 an: 1er prix, Adélard Jutras; 2e Antonio Jutras.

Agnelles: 1er prix Adélard Jutras; 2e Jos. Ferron; 3e Arsène Caron.

Race Porcine
Yorkshire

Verrats 1 an: 1er prix. Théo. Fortier; 2e Athanase Bergeron.

Verrats 1929: 1er prix Thomas Cloutier; 2e Odilon Mercier; 4e Alp. Michaud.

Femelles 1 an: 1er Jos. Vigneau; 2e Denis Vigneau; 3e Oscar Germain; 4e Lucien Marcoux; 5e Barthélémi Côté; 6e Fernand Lemoyne; 7e Adélar Jutras.

Femelles 1929: 1er. Jos. Vigneau; 2e Denis Vigneau; 3e Barthélémi Côté; 4e Théodore Fortier; 5e Oscar Germain; 6e Lucien Marcoux.

Spécial Eleveurs de porcs: 1er prix Jos. Vigneau.

Croisée Femelles d'élevage: 1er Aimé Brassard; 2e Jos. Vigneau; 3e Arsène Caron; 4e Alfred Cormier.

Volailles Plymouth Rock barrées: 1 an: Théodore Fortier; 2e D. McKenzie.

Plymouth Rock, 1929: 1er Nap. Bergeron; 2e Eudore Jutras; 3e Théo. Fortier.

Rhode Island 1 an: 1er prix Jos. Vigneau; 2e Ulric Verville; 3e Jos. Bourque; 4e Noé Provencher.

Rhode Island 1929: 1er prix Léon Jean; 2e Jos. Vigneau; 3e Noé Provencher; 4e Georges Provencher; 5e Alphonse Savoie.

Leghorn 1 an: 1er Ludger Lambert.

Wyandotte 1 an: 1er prix, Arsène Caron.

Leghorn, 1929: 1er prix Athanase Bergeron; 2e Jean Vallée; 3e Ludger Lambert.

Minorque, 1929: 1er prix Jean Vallée.

Dindes, 1 an: 1er prix Philippe Croteau.

Dindes, 1929: 1er prix, Philippe Croteau.

Oies 1 an: 1er prix Alfred Cormier; 2e Emile Paris; 3e Alphonse Michaud.

Oies 1929: 1er Alfred Comier; 2e Antonio Jutras; 3e Honoré Gingras.

Canards 1 an: 1er Ulric Verville; 2e D. McKenzie; 3e Philippe Croteau.

Canards 1929: 1er prix Ulric Verville.

Lapins Géants de Flandre: 1er Jos. Roux; 2e Jos. Gagnon.

PRODUITS DE LA FERME

Patates rouges: 1er Jos. Bellemare; 2e Jos. Bourque; 3e Noé Provencher.

Patates blanches: 1er prix Henri Painchaud; 2e Napoléon Bergeron; 3e Arsène Caron; 4e Delphis Isabelle.

Oignons: 1er prix Jos. Bourque; 2e Georges Provencher.

Choux: 1er prix Jos. Bourque; 2e Napoléon Bergeron; 3e Philippe Croteau; 4e Jos. Bellemare.

Choux de Siam: 1er prix Lucien Marcoux; 2e Patrick Cormier; 3e H. Painchaud; 4e William Garneau.

Betteraves: 1er Donat Bourque; 2e Johnny Baril; 3e, Clodomir Croteau; 4e Ludger Lambert.

Carottes: 1er Antonio Bergeron; 2e Léon Jean; 3e Philippe Grégoire; 4e Honoré Gingras.

Tomates; 1er prix Nap. Bergeron 2e Pierre Cormier; 3e Ludger Lambert; 4e Eug. Bergeron.

Concombres: 1er prix Donat Bourque; 2e Philippe Croteau; 3e Pierre Goudreau; 4e Arsène Caron;

Citrouilles: 1er Antonio Bergeron 2e Ludger Lambert.

Miel en rayons: 1er Daniel Jean 2e Athanase Bergeron; 3e, Noé Provencher.

(A suivre en page 11)

D'UN BOND A L'ECOLE
PRET POUR LE TRAVAIL ET LE JEU

SHREDDED WHEAT

Avec tout le son du blé entier

Si facile à donner aux enfants comme déjeuner nourrissant! Contient tous les éléments nutritifs dont leur jeune corps a besoin, sous une forme délicieuse et digestible. Epargne à la mère beaucoup de travail et d'ennui.

CHOSES ET AUTRES A PLESSISVILLE

(De notre correspondant)

PLESSISVILLE, 15. — Dans le cours de la semaine a été chanté dans notre église les services anniversaires de M. J. Hamel et Jos Savoie.

—M. Charles Langlois a fait encan de tous ses biens. M. et Mme Langlois et leur famille s'en vont demeurer à Québec.

—Mlle Alice Raymond, de Danville a passé une partie de la semaine chez M. et Mme Antonio Bourque.

—M. et Mme Maurice Bourdon, de Longueil et M. A. Morin, de Beauharnois, ont visité la famille Ferdinand Morin.

—Mlle Léontine Foulon, de Bromptonville visitait récemment chez M. et Mme Jacob Letarte et la famille Emile Mercier.

MLLE J. CAMPAGNA DE WOBURN SE FRACTURE UN BRAS

(De notre correspondant)

WOBURN, 15. — Alors que Mlle Julia Compagna voulait empêcher une assiette de se briser sur le plancher, l'assiette lui échappa des mains, lui frappa l'os du bras et le fractura. Mlle Compagna est obligée de prendre un long repos.

Un rhume bronchique la laissa avec une toux sèche, saccadée

Mme J. Fearman, de Selkirk, Ont., écrit: "Au commencement de l'hiver dernier, je souffris d'un gros rhume bronchique, qui me laissa avec une toux sèche, saccadée.

"Après en avoir été incommodée jour et nuit pendant quelque temps, j'eus une amie qui me recommanda le

SIROP DE PIN DE LA NORVEGE DU DR WOOD

que j'essayai et qui me donna de merveilleux résultats. Maintenant, c'est l'unique remède que j'emploie contre les rhumes.

"J'ai employé également les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, avec d'excellents résultats."

Le sirop du Dr Wood coûte 35c la bouteille; grande bouteille de famille, 60c, à toute pharmacie ou magasin; embouteillé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Jeunes Filles Obèses !

VOICI UN CONSEIL POUR VOUS

De par le monde entier, les Sels Kruschen s'imposent aux jeunes filles et aux femmes qui cherchent à se donner une taille élégante, libre de graisse et qui ne manque pas de leur conquérir de l'admiration. Voici la recette pour faire fondre la graisse et porter à leur plein épanouissement les charmes que toute femme possède.

Chaque matin avant déjeuner, prenez le quart d'une cuillerée à thé de Sels Kruschen dans un verre d'eau chaude.

Faites-le bien tous les matins car c'est la petite dose quotidienne qui fait disparaître la graisse. N'y manquez pas une seule fois. L'habitude du Kruschen vous garantit l'expulsion hors du système de tous les déchets empoisonnés ainsi que des acides et des gaz nocifs.

En même temps, l'estomac, le foie, les reins et les intestins en tonifient et un sang pur et frais, contenant six sels naturels vivifiants, se porte à chaque organe, à chaque glande, à chaque nerf et à chaque fibre du corps après quoi en produit "cette sensation Kruschen" de santé robuste et d'activité qui se manifeste par le brillant des yeux, la clarté du teint, une vivacité joyeuse et l'élégance de la taille.

S. C. 1 F

Vos Fourrures

Achetez-les Avec Confiance

Il n'y a peut-être que les métaux rares et les pierres précieuses qui soient d'une appréciation aussi difficile que les fourrures pour le commun des personnes.

L'art de transformer les fourrures est aujourd'hui si habilement exercé que des experts seuls peuvent déterminer la valeur exacte des pièces soumises. Une fourrure de qualité inférieure n'est jamais une acquisition avantageuse, et la seule façon sûre de n'être pas trompé c'est d'acheter d'une maison dont la réputation d'honnêteté et de qualité est établie au delà de toute évidence.

Les fourrures de Normandin-Turcotte sont de qualité supérieure; elles sont préparées par des experts avec soin; elles sont remarquables par leur grande richesse, leur luxe confortable et enveloppant, leur admirable beauté. Nos manteaux sont remarquables aussi par leur utilité, leur durabilité et leurs bas prix. Mais quels que soient les modèles choisis, ils auront tous ce cachet d'individualité, de distinction et d'élégance, que seuls des maîtres ouvriers savent donner.

Facilité de paiements si désiré.

Réparation — Remodelage — Doublure — A taux très modérés.

Seal, Rat-Musqué, Wombat américain Mouton de Perse, etc.

NORMANDIN-TURCOTTE
LIMITEE
Siège social, 3487 rue du Parc, Montréal.
73 rue Wellington Nord. — L.-W. Robitaille, gérant local.
TEL. 2574.

Treize Modèles... à Tubes Réguliers et à Grille-Ecran

$78 to $685

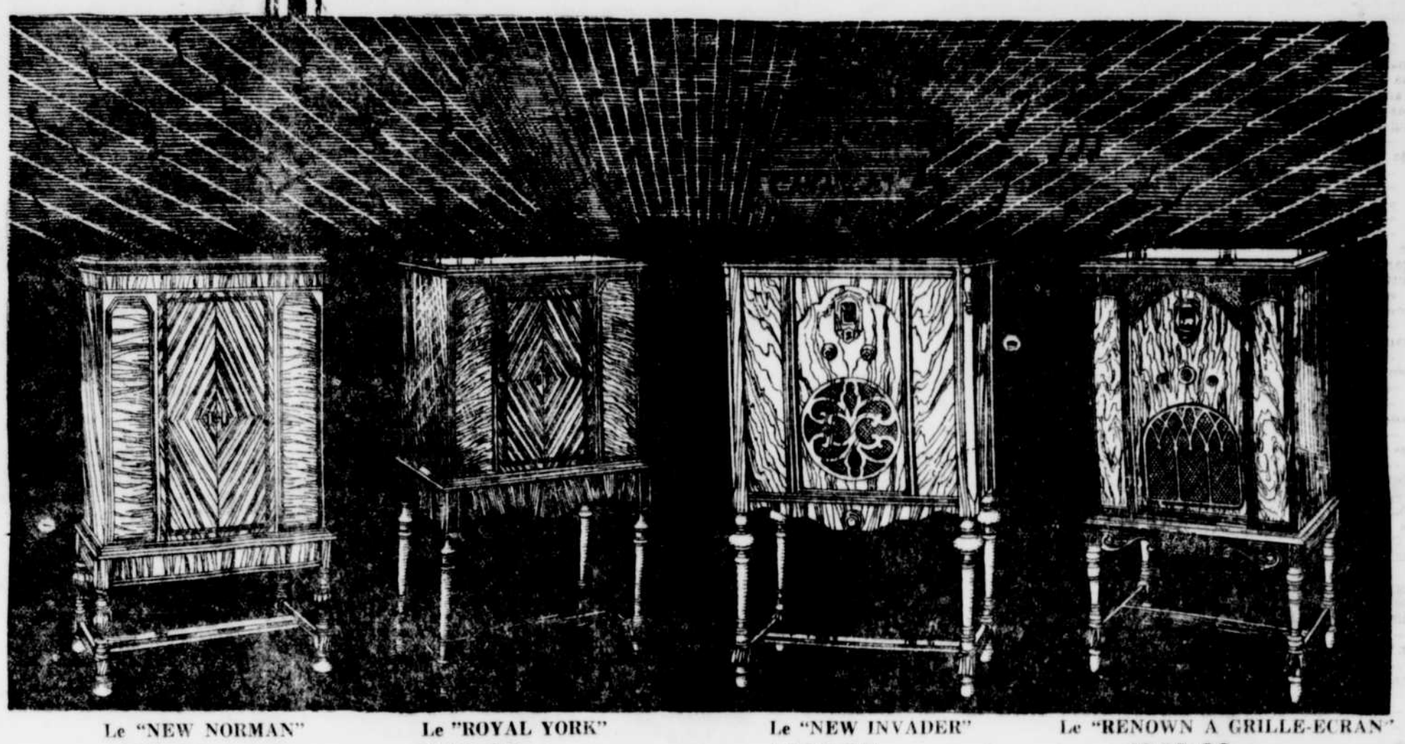

Le "NEW NORMAN" $450.00 avec tubes

Le "ROYAL YORK" $385.00 avec tubes

Le "NEW INVADER" $199.75 avec tubes

Le "RENOWN A GRILLE-ECRAN" $248.00 avec tubes

Le "NEW-NORMAN"—Un radiophonographe combiné d'une puissance supérieure. Un modèle de la Série "Imperial" — Châssis à Grille-Ecran de 8 tubes dans un cabinet de beaux bois dispendieux. Albums à disques, de couleurs attrayantes, dans un compartiment spécial. Nouveau Reproducteur Electro-Dynamique Amélioré. $450 avec les tubes.

Le "ROYAL YORK"—Donne la pleine puissance du Châssis à Grille-Ecran "Imperial". Une performance insurpassable sous tout rapport. Un cabinet aux proportions parfaites, fabriqué des plus jolis bois. $385 avec les tubes.

Le "NEW INVADER"—Le résultat du plus grand succès dans l'histoire du radio. Le célèbre châssis Challenger de DeForest Crosley, neutrodyne à 8 tubes, avec haut parleur dynamique dans un magnifique cabinet de noyer aux proportions agréables. C'est le plus bas prix auquel une telle performance de radio ait jamais été vendue. $199.75 avec les tubes.

Le "RENOWN A GRILLE ECRAN" —Toute la puissance et la beauté de son châssis supérieur "Imperial" à grille-écran. Trois tubes à grille-écran; détection puissante; amplification push-pull. Haut parleur électro-dynamique pleine grandeur. Magnifique cabinet en noyer à deux tons avec appliqués en érable plqué. $248 avec les tubes.

Il existe un MOTIF pour ce Défi

JETES dans la confusion par l'avalanche de prétentions superlatives employées dans la vente des radios, les acheteurs ont accueilli sagement le simple déclaration de performance du DeForest Crosley, facile à prouver. "Comparez", dit DeForest Crosley — et il proclame un terme bien simple de comparaison — "au meilleur radio ou phonographe que vous puissiez entendre."

Et des milliers ont trouvé que la performance avancée de DeForest Crosley justifie ce défi; que, cette année, DeForest Crosley offre, à des prix moyens, toutes les qualités de radio qu'on trouve seulement dans les autres instruments reproducteurs les plus dispendieux.

La Grande Epreuve: Les Ventes

Les ventes constituent l'épreuve la plus sévère et la preuve. Encore une fois, les DeForest Crosley n'ont pas seulement surpassé pour les ventes tous les autres radios au Canada, mais ils ont ajouté plus de 80% d'augmentation à un record de suprématie dominante. Ces chiffres sur l'augmentation annuelle en ventes et en popularité sont la garantie la plus précise d'une plus grande satisfaction de votre radio.

1925 — 51% de plus que 1924
1926 — 39% de plus que 1925
1927 — 26% de plus que 1926
1928 — 57% de plus que 1927
Premiers 10 mois de
1929 — 80% de plus que 1928

Les Plus Grands Ingénieurs en Radio

Dans son essence, la qualité du radio est une question de génie. Les pionniers de l'industrie du radio, DeForest Crosley, se sont entourés des plus grands talents d'ingénieurs en radio. Huit grands laboratoires et 5,000 ingénieurs de recherches constituent la puissante ossature qui a été un facteur vital dans le progrès sans rival de DeForest Crosley.

Les Plus Grands dans l'Empire

La valeur en radio est une question de production. DeForest Crosley jouit depuis longtemps du premier rang dans l'empire britannique. Les économies de production réalisées se révèlent dans les prix d'aujourd'hui des DeForest Crosley. Quant à leur valeur en dollars, ils ne peuvent être égalés.

Voyez les nouveaux DeForest Crosley. Entendez-les. Vous pouvez acheter n'importe quel modèle par paiements différés, si vous le désirez. La plupart des distributeurs de DeForest Crosley vous donneront une allocation pour votre vieil appareil.

DeForest Crosley Limited

J. E. HAHN, Président. D. H. POLLITT, Vice-Prés. et Gér.-Gén.

Comparez—
n'importe quel DeForest Crosley avec le meilleur radio ou phonographe que vous puissiez entendre

DE FOREST CROSLEY
RADIO À GRILLE-ECRAN
Distributeurs pour l'ouest de Québec: DEFOREST-CROSLEY, LIMITED, Montréal.

CONDITIONS COMMODES DE PAIEMENTS FACILEMENT ARRANGEES

VOYEZ LES RADIOS DE FOREST CROSLEY COMPLETS CHEZ
ECHENBERG BROS
49 WELLINGTON NORD
Les meilleurs meubles aux meilleures conditions.

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION GRATIS CHEZ VOUS
AGENTS POUR SHERBROOKE

Rangers et Boston gagnent; Canadien, Ottawa, Chicago, Toronto annulent

Un dernier coup d'oeil sur les chances de ceux qui se battront demain

Lebrun et Durant nous reviennent plus déterminés que jamais a vaincre. — La popularité de Taillefer chez nous. — Le protégé de Ludger Lamontagne. — Deux vieux rivaux: Gagnon et Bellegarde.

LES AMBITIONS DE LAPOINTE

Le promoteur Masson donne encore l'occasion à Young Lebrun de démontrer qu'il n'a rien perdu de sa force et de son endurance en l'opposant au combatif pugiliste qu'est Kid Durant, de Montréal. Tous se souviennent de la rude bataille que se sont livrés ces deux hommes au début d'octobre dernier et les commentaires qu'a soulevés la tenue de l'un et de l'autre. Lebrun pas plus que Durant n'était disposé à donner quartier à son adversaire, mais Durant fut tellement agressif et il était tellement scientifique que beaucoup réclamaient pour lui la victoire. C'est dire que la marge n'était pas grande entre les chances des deux hommes.

Quarante jours plus tard, ces deux boxeurs nous reviennent avec chez chacun, la même ambition de vaincre et de décider une fois pour toutes, lequel est le plus fort. Cette fois, la bataille devrait être plus intéressante encore et nous croyons que Durant rallierа plus de favoris encore que lors de son premier passage à Sherbrooke.

René Tom Taillefer, que nous avons vu à l'oeuvre contre un boxeur de Berlin il y a trois semaines, sera encore sur la brèche contre un autre Berlinois, Elie Rivard. Nous n'avons pas l'honneur de conaître Rivard, qui, dit-on, est un très bon homme. Quand le promoteur Masson écrivit au promoteur de Berlin pour lui demander un bon homme à 135 livres, le promoteur de Berlin envoya à M. Masson une carte où apparaissaient les noms de onze boxeurs. On disait de plus à M. Masson que Rivard était le plus populaire et qu'il était le meilleur dans cette classe. On devrait alors, demain soir, être témoin d'une belle rencontre Taillefer a une magnifique tenue dans l'arène. Il posède un jeu de pieds vraiment merveilleux et ses coups sont portés à temps, au bon endroit et à plomb.

Armand Lefebvre qui rencontrera Léo Roy, de Montréal, devra se tenir sur ses gardes s'il ne veut pas perdre la bataille, ne fut-ce que par décision. La population de Sherbrooke a été à même d'applaudir Léo Roy lors de la dernière séance. Roy fut toute une révélation. Roy n'a pas fait deux mouvements que tout de suite, nous nous apercevons qu'il a la science de son côté. C'est un petit boxeur d'avenir dont le promoteur Ludger Lamontagne prend soin car il a l'ontention d'aller loin avec lui. Léo Roy est très confiants de vaincre encore demain soir et en cela, il devrait s'y connaître mieux que beaucoup.

La deuxième préliminaire alignera Gene Gagnon et Jules Bellegarde, de Sherbrooke. Voilà deux vieux rivaux qui ne sont pas sans se connaitre. Il est déjà venu à notre connaissance que l'un et l'autre se soient mutuellement fourni l'occasion de se faire valoir contre tel ou tel adversaire. Ce sont deux amis. Mais demain soir, les sentiments feront place un moment au "sauve qui peut" et tous deux feront certainement leur possible pour annuler les efforts de son adversaire. D'ailleurs, on connait les deux types et leurs amis se porteront nombreux demain soir au manège pour voir la fin de cet intéressant duel.

La première bataille ne sera pas la moindre. Il s'agit de Kid Lapointe et de Henry Barry. Le dernier est encore un inconnu pour nous. Ce que nous savons toutefois, c'est qu'une jolie proposition attend Lapointe s'il réussit à se défaire de Barry et point n'est besoin d'ajouter que Lapointe sera là pour y répondre. Le promoteur Masson a en effet l'intention de procurer à Lapointe l'occasion de se mesurer à Young Burns, de Québec, pour le championnat poids mouche de la province. Comme on le voit, ce n'est pas dédaigneux...

Les membres de la Commission ont aussi décrété que les séances pugilistiques à l'avenir devront commencer à 9 heures précises.

Les billets sont en vente chez G. Ménard, 11 King-Est; New Bowling Alleys, Wellington-Sud; Bonner et Povey Lunch Cart, coin Wellington et Belvédère; restaurant Laforest, 145 rue Alexandre; Hôtel Queen's King-Est; Masson Pool Room, rue Drummond; Lépine et Povey Lunch Cart, rue Belvédère-Sud; restaurant Chamberland, King-Ouest; Academy Bowling, rue Wellington-Sud; Hôtel Continental, King et Wellington, et Hôtel Royal, rue Belvédère.

LA BANQUE DU COMMERCE A GAGNE LA 2E

Les joueurs de la Banque de Montréal sont battus dans la deuxième partie de quilles du circuit des banques.

La Banque de Commerce a gagné contre la Banque de Montréal dans la deuxième rencontre des parties de quilles de la Ligue des Banques du Y. M. C. A.

Les scores furent les suivants:

COMMERCE

Saunders	120		—120
Watson	107	141	97—345
McCaw	143	98	107—348
4th man	90		— 90
Bédard		91	—91
Mordill		154	139—293
Gendron			142—142
	460	484	485-1429

MONTREAL

McFarlane	128	144	111—383
Sjolanedr	140		—140
Smith	90	109	99—298
Tomkins	92		— 92
Sjolander	140		—140
Farrell		79	— 79
Mongeau			75— 75
	450	421	396-1227

JOHNSON SIGNE UN CONTRAT

(Presse Associée)

NEW YORK. — Ching Johnson, joueur de défense des Rangers de New-York de la Ligue Nationale, a signé un contrat hier pour la saison 1929-1930 au prix de $10,000. Johnson sera sur l'alignement ce soir contre les Maroons à Montréal et à Madison Square Garden dimanche contre les Tigers de Détroit.

LES NOUVEAUX GERANTS DANS LA NATIONALE

Ils sont au nombre de cinq dont trois agiront comme joueurs-gérants. — La démission d'Eddie Gérard.

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 15 — La saison de la Ligue Nationale de Hockey s'est ouverte avec cinq nouveau gérants y compris trois qui sont joueurs en même temps. Les trois gérants-joueurs ont Duncan Munro, autrefois capitaine et joueur de défense du Montréal qui jouera cette année sur les lignes de défense des Maroons; Frank Frederickson joueur-étoile de centre qui a remplacé Odie Cleghorn à Pittsburgh et Lional Conacher, également un joueur de défense, qui a remplacé Tommy Gorman à New-York. Les deux autres nouveaux gérants sont Tom Shaughnessy à Chicago, le seul gérant d'origine américaine dans le circuit qui est en charge des Black Hawks et Newsy Lalonde, à Ottawa, qui était à Niagara l'an dernier avec la Ligue Internationale. Lalonde agira comme coach avec Dave Gill, ancien gérant sur le banc et qui est maintenant gérant d'affaires du club Ottawa.

Dunc Munro, qui a remplacé Eddie Gerard à Montréal, sera assisté du Dr Jerry Laflamme, ancien arbitre de la Ligue Nationale de Hockey. Gerard 'est retiré du hockey professionnel pour cause de maladie.

Les autres gérants demeurent dans les milieux où ils se sont dépensés en ces dernières années. Lester Patrick avec les New York Rangers; Art Ross avec les Bruins de Boston; Jack Adams avec le Détroit; Connie Smythe avec les Maple Leafs de Toronto et Cecil Hart avec les Canadiens.

CHAMPIONS CLASSIFIES A LA BOXE

Le président Foster, de l'Association Nationale de Boxe, place les boxeurs populaires dans l'ordre qui suit:

PROVIDENCE, R.-I., 15. — L'Association Nationale de Boxe, par l'entremise de son président du Comité des Championnats, Edward C. Foster, vient de publier la liste des champions qu'elle reconnait dans les différentes catégories de la boxe.

Le classement des catégories, d'après Foster, est le suivant:

POIDS-MOUCHE

1.—Frankie Genaro, considéré comme champion.
2.—Black Bill.
3.—Eugène Huat.
4.—Ad. Wolgast.

POIDS-COQ

1.—Ar. Brown, reconnu comme champion.
2.—Archie Bell.
3.—Kid Francis.
4.—Tommy Paul.
1.—Battling Batalion, reconnu comme champion.
2.—Kid Chocolate.
3.—Andy Martin.
4.—Earl Mastro.

POIDS LEGERS-JUNIORS

1.—Tod Morgan, reconnu comme champion.
2.—Al Singer.
3.—Davey Abad.
4.—Pete Nebo.

POIDS LEGERS

1.—Sammy Mandell, reconnu comme champion.
2.—Tony Canzoneri.
3.—Louis Kid Kaplan.
4.—King Tut.

POIDS MI-MOYEN JUNIORS

1.—Mushy Callaghan, reconnu comme champion.
2.—Baby Joe Gans.
3.—Billy Petrolle.
4.—Stanislaus Loyaza.

POIDS MI-MOYENS

1.—L'Association Nationale de Boxe ne reconnait pas de champion dans cette catégorie, c'est-à-dire celle de 160 livres. Lors de son assemblée annuelle elle a décidé de ne plus reconnaitre Walker parce qu'il n'avait pas défendu son titre depuis 18 mois.
2.—Ace Hudkins.
3.—René de Vos.
4.—Harry Ebbetz.
5.—Johnny Burns.

POIDS DEMI-LOURDS

1.—Pas de champion. Tommy Loughrand a démissionné pour se mettre dans la catégorie des poids lourds.
2.—James Braddocks.
3.—Leo Loomski.
4.—Maxie Rosembloom.

POIDS-LOURDS

1.—Jack Sharkey.
2.—Max Schmelling.
3.—Otto Von Porat.
4.—Ernie Schoff.

Le président Foster a déclaré que Sharkey avait été placé en tête à cause de son expérience mais que ceci n'engage aucunement l'Association Nationale de le reconnaitre comme champion.

WLADEK ZBYSZKO DEFAIT HILL EN DEUX CHUTES

(Presse Canadienne)

TORONTO, — Wladek Zbyszko a défait George Hill en deux chutes sur trois hier avant-hier. Le Polonais avait trop d'expérience et de force pour Hill.

L'intéressante carrière de Huggins, ex-gérant des Yankees, en quelques traits

C'est en 1903 que les Reds de Cincinnati s'assurèrent les services du "petit génie". — Un "boxe score" historique. — Miller Huggins a pris part à 609 double-jeux.

PARTICIPANT A 1,573 RENCONTRES

NEW-YORK. — En 1903, les Reds, de Cincinnati, s'assuraient les services d'un jeune joueur qui avait brillamment figuré au deuxième but du St-Paul, de l'Association Américaine. Le printemps suivant ce jeune joueur se rendait au camp d'entrainement des Reds. "Qu'est-ce que ce jeune homme fera ?" se demandait-on. "Il est trop petit pour se qualifier dans les ligues majeures". Et, l'équipier en question n'était pas un géant. Il mesurait cinq pieds et quatre pouces et pesait 125 livres.

Mais, avant la fin de la période d'entrainement, Joe. Kelley, "leader" des Reds, avait changé d'opinion à son sujet. Le jeune débutant était déjà considéré comme un joueur régulier. Les années suivantes, il se classait parmi les joueurs les plus remarquables. Plus tard, il prit une position enviable comme "entraineur de jeunes équipiers". Cet homme, on reconnait Miller Huggins, le gérant des Yankees, qui vient de mourir, joua en première partie dans les majeures le 15 avril 1904, à Cincinnati. Il frappait un coup sûr en trois voyages au bâton et accepta six chances sur sept.

Voici, d'après le "New-York World" le "box-score" de cette partie :

CINCINNATI

	ab	r	h	po	a	e
Mil. J. Huggins 2b	3	1	1	2	4	1
Sy Semour, cf. ...	5	1	1	3	0	0
Mike Donlin, lf. ..	4	1	0	2	0	1
Cozy Dolan, rf. ...	4	1	0	4	0	0
Joe Kelly, 1b.	4	1	3	10	0	0
Harry Steinfeld, 3b	4	0	1	2	2	2
Tom Corcoran, ss. .	4	0	0	2	1	0
Heine Peitz, c. ...	4	0	1	5	3	0
William Kellum, p.	4	0	0	0	4	1
	36	5	1	30	14	5

CHICAGO

	ab	r	h	po	a	e
	36	5	7	30	14	5
Jimmy Slagle, cf. .	5	1	0	1	0	0
James Casey, 3b. ..	5	0	1	0	2	2
Frank Chance, 1b.	4	1	1	15	0	0
John McCarthy, lf	4	0	0	2	0	0
Joe Tinker, ss.	4	1	1	0	5	0
Davy Jones, rf. ...	4	1	3	2	1	0
Johnny Evers, 2b. .	5	0	2	3	4	0
Johnny Kling, c. ..	5	1	1	7	3	0
Frank Corridon, p.	3	0	0	0	2	1
	39	5	0	30	17	3

Cincinnati	500	000	000	0	—	5
Chicago	001	201	001	0	—	5

Joute arrêtée à cause de la noirceur.

Sommaire. — Points mérités : Cincinnati, 1; Chicago, 2. Deux-buts : Kling. Trois-buts: Jones, Sacrifices, Coridon, Jones. Buts volés: Kling, Huggins, Chance, Kelly. Double-jeu: Tinker à Evers à Chance. Buts sur balles: Kellum, 2; Corridon, 4. Touché par le lanceur: Kellum, 1. Retirés au bâton: Kellum, 5; Corridon, 5; "Balks" : Kellum, 2. Mauvais lancer : Kellum. Arbitre : John Stone. Temps : 2 heures 10. Assistance : 1,800.

Huggins écrivait : "Quand je repoignis le Reds, j'étais très enthousiaste et très actif. Je voulais me signaler. Les amateurs me qualifiait alors du titre de "Little Everywhere". Quelques années plus tard, j'étais échangé aux Cardinals. Tout alla mal pour moi durant les premières semaines. Je ne pouvais rien faire d'effectif. Aussi, les spectateurs changèrent le "Little Everywhere" pour le "Always in the Way".

L'ancien gérant des Yankees avait bien débuté. En cinq visites au bâton, il avait frappé un coup simple et obtenu deux buts sur balles.

Ceci fut suffisant pour le placer au nombre des joueurs réguliers.

Huggins joua régulièrement au deuxième-but jusqu'en 1916, alors qu'il devint gérant du Cincinnati. Il céda ensuite la place à un plus jeune.

Miller était né à Cincinnati, le 27 mars 1880. Il fut un des rares joueurs de Cincinnati qui entrèrent dans la Nationale sous les couleurs de leur ville natale et qui y passèrent une partie de leur carrière.

Huggins étudia le droit à Cincinnati. Comme joueur de baseball, il frappa pour .300 une fois seulement, soit en 1912. Sa moyenne de carrière (13 ans) est de .265. Cependant, il se mit en évidence comme scoreur. A plusieurs reprises, il enregistra 100 points et conserva une moyenne de 80 environ. On peut juger de son habileté comme "fielder" en signalant qu'il a pris part à 609 double-jeux.

A trois reprises, udrant sa carrière, l'ancien gérant des Yankees accepta 15 chances dans une seule partie. C'est un fait considéré comme phénoménal. Une fois, en 1905, il fugura dans trois triple-jeux et prit deux "put-outs" et un "assist" dans un seul, contre les Braves. A sept reprises, il participa à trois double-jeux dans une partie. Le 10 septembre 1905, contre les Pirates, Huggins joua une partie complète sans accepter une chance. Il répéta cet exploit contre les Giants le 25 juin 1911.

Durant sa carrière, il participa à 1.573 parties, dont 364 de suite, réussit 3,479 "put-outs", et 4,564 "assists" pour compter 386 erreurs en 8,549 chances. Sa moyenne de carrière au champ a été de .955.

LAMONTAGNE JOUERA POUR SPRINGFIELD

SPRINGFIELD, Mass., — Emile Lamontagne, le jeune québecois qui fut la sensation des Castors de Québec dans la lutte épique contre les Indiens de Springfield en 1928 pour le championnat de la ligue Canado-Américaine, jouera encore dans le vaste Aréna de cette ville.

Cette fois, il portera l'uniforme des Peaux-Rouges. Au lieu d'être conspué par les "gamblers" de Springfield, Emile sera ici le héros des milliers d'amateurs de hockey qui bondent l'édifice de West Springfield pour assister aux joutes du circuit Dooley.

On sait que Lamontagne, découvert dans les rangs amateurs de Québec par l'ami Alpin, joua pour les "orphelins" de Newark, New-Jersey l'année dernière. Il remplacera Andy Aikenhead, garde-buts du Springfield 1928-29, qui doit passer à un club moins puissant que les anciens champions de la Canadian American. On prédit un avenir des plus brillant au fils de la Vieille Capitale.

CLOUETTE S'ENROLE A 48 ANS

Eugène Clouette, père de 18 enfants et qui fait de la raquette depuis 23 ans, entrera dans le Marathon Usher Green Stripe.

Le fameux coureur Eugène Clouette, champion du monde de la Raquette s'est inscrit officiellement et prendra part au Marathon International de Raquette USHER GREEN STRIPE de Québec-Montréal pour une bourse de $2,500. M. Henri Foucrault du club Martin, gérant du champion a déclaré en signant le blanc d'inscription que son protégé s'entrainait déjà en faisant beaucoup de course à pied et de culture physique et qu'il avait confiance que Clouette gagnerait le premier prix de $1,000 et conserverait son titre qu'il gagna si chèrement l'an passé en battant 24 partants dans le Marathon de Montréal à Lewiston.

Je gagnerai le marathon encore cette année, et malgré mes 48 ans, je les battrai tous. Et les grands coureurs Américains qui doivent participer au marathon, je leur montrerai, qu'il n'ont pas d'affaires sur les raquettes; c'est ainsi que s'expjrimait le brave Eugène, au promoteur du marathon, et il avait dans son accent, une telle sincérité, un tel entêtement de canadien pur-sang, que l'on était presque obligé de le croire.

Il ne sera pas intérêt de dire que Clouette est âgé de 48 ans et père de 18 anfants, il fait de la course en Raquette depuis 23 ans.

Le Marathon de Raquette, cette épreuve de grand fond unique au monde, s'annonce comme un considérable succès et cette grande course classique, va soulever une fois de plus l'enthousiasme. Courir 200 milles en raquettes, c'est fantasque, et pourtant il eiste beaucoup de coureurs qui ont prouvé l'an dernier que cet effort ne les effrayait pas, quand ils firent 300 milles de Montréal à Lewiston en 12 étapes.

Une lettre a été reçue du vétéran Edouard Fabre, demandant des informations au sujet de la course. Fabre qui est un des plus extraordinaires coureurs de marathon que le Canada ait connus, songe fortement à s'inscrire dans la grande course. Il n'est pas douteux que la présence de Fabre donnerait un intérêt énorme dans cette épreuve, car Fabre ferait certainement une belle lutte au champion Clouette.

LA LISTE DES EQUIPIERS DE LA NATIONALE

Les Maple Leafs de Toronto comptent le plus grand nombre de joueurs avec le chiffre 17. — Boston et Ottawa en ont 12.

MONTREAL, 15. — Voici la liste des joueurs de la N. H. L.

Montréal Maroons — 1, C. Benedict; 2, B. Munro; 3, R .Dutton, 4, J. Ward; 5, N. Stewart; 6, J. A. Siebert; 7, R. J. Smith; 8, D. Trottier; 9, G. Boucher; 10, E. Robinson; 11, A. Wilcox; 12, W. Phllips; 14, G. Northcott; 15 F. Walsh.

Canadiens — 1, G. Hainsworth; 2, S. Mantha; 3, M. Burke; 4, A. Joliat; 5, A. Mondou; 6, N. Wasnie; 7, H. Morenz; 8, A. Leduc; 9, P. Lepine; 10, W. Larochelle; 11, G. Fraser; 12, G. Mantha; 14, G. Carson.

N.-Y. Américains — 1 R. Worters 2, L. Reise; 3, L. Conacher; 4, J. Simpson; 5, Wm Burch; 6, N. Himes; 8, W. Boyd; 9, J. Sheppard; 11, W. McVeigh; 12, W. Holmes; 14 J. Spring.

N.-Y. Rangers — 1, J. R. Roach. 2, L. Bourgeault; 3, I. Johnson; 4 H. Foster; 5, Cook; 6, F. Cook; 7, F. Boucher; 8, P. Thompon; 9, M. Murdoch; 10, M. Keeling; 11, M. Vail; 12, L. Quenneville; 14, R. Goldsworthy.

Toronto Maple Leafs — 1, L. Chabot; 2, R. Smith; 3, A. Duncan; 4, C. Day; 5, A. Blair; 6, I. Bailey; 7, D. Cox; 8, H. Cotton; 9, Charley Connacher; 10, E. Pettinger; 11, R. Horner; 12, G. McBride; 14, G. Brydon; 15, J. Primeau; 16, B. Grant; 17, Alex Connacher.

Chicago Black Hawks — 1, C. Gardiner; 2, C. Abel; 3, L. Dutkowski; 4, V. Ripley; 5, H. March; 6, A. Somers; 7, L. Couture; 8, Arbour; 9, E. Miller; 10, M. Wentworth; 11, T. Cook; 12, R. Taylor; 14, J. Gottselig 15, F. Ingram; 16, R. Burns.

Détroit —1, C. Dolson; 2, H. Rockburn; 3, R. Noble; 4, G. Hay; 5, R. Connors; 6, L. Aurie; 7, Lewis; 8, C. Cooper; 9, H. Hicks; 10, G. Foodfellow; 11, B. Brophy; 12, H. Herberts; 14, F. Hughes.

Pittsburgh — 1, J. Miller; 2, B. McCaffrey; 3, R. Smith; 4, H. Milks 5, F. Frederickson; 6, H. Darragh; 7, G. Lowery; 8, H. Drury; 9, J. McKinnon; 10, W. White; 11, A. Briden; 12, B. Jarvis.

Boston — 1, T. Thompson; 2, E. Shore; 3, L. Hitchman; 4, G. Owen 5, A. Clapper; 6, P. Galbraith; 7, R. Weiland; 8, N. Gair; 9, H. Oliver; 10, W. Carson; 11. A. Gagné; 12. M. MacKay; 14, M. Barry; 15, J. Taylor.

Ottawa — 1, A. Connell; 2, A. Shields; 3, J. Lamb; 4, A. Smith; 5, W. Touhey; 6, F. Nighbor; 8, F. Finnigan; 9, K. Clanmy; 10, Kilrae; 11, L. Grovenor; 12, W. Kilrea.
11 L. Grosvenor ;12, W. Kilrea.

JEAN DUBUC EST CHOISI PRESIDENT

(Presse Associée)

PROVIDENCE, — Jean Dubuc, ancien lanceur des grandes ligues, a été élu hier président et trésorier de la Ligue Canado-Américaine de hockey. Il succède à Ames-B. Dooley, de cette ville, qui a résigné comme président de la Ligue. Jimmy Gardiner, de Montréal, a été nommé gérant et entraineur.

ALEKHINE VAINQUEUR AUX ECHECS

WIESBADEN, Allemagne. — Le Dr Alexander Alekhine, de Paris, a retenu son titre de champion du monde des joueurs d'échecs hier en annulant avec E. D. Bogoljubow, l'Allemand, dans la 25ième et décisive rencontre entre ces deux hommes. La partie a été annulée après 40 mouvements.

La position des joueurs est la suivante.

Alekhine: 11.
Bogoljubow: 5.
Nulles: 9.

Des foules considérables ont assisté hier au lever de rideau de la Nationale

Peu familiers avec les nouveaux règlements, les joueurs professionnels qui figuraient dans les quatre parties d'ouverture hier soir ont totalisé les erreurs au nombre de 88 et les points au nombre de 20.

JOLIAT EGALISE DEUX FOIS

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 15. — Les quatre rencontres d'ouverture hier soir dans la Ligue Nationale de Hockey ont amené le résultat suivant:

Rangers..	2
Maroons	1
Canadiens..	3
Ottawa..	3
Chicago	2
Toronto..	2
Boston..	5
Détroit..	2

TORONTO, 15. — La saison de la N.H.L. s'est ouverte hier soir dans quatre villes intéressées du circuit. Les joueurs dans chacun des cas, ont fait face aux nouveaux règlements de la ligue sans trop de difficultés, ce qui n'a pas empêché les punitions d'être en trop grand nombre.

Les quatre rencontres qui ont présidé à l'ouverture hier ont amené un total de points de 20 et dans deux de ces cas, la partie s'est terminée par un verdict de "nulle".

Le nombre des punitions hier soir dans les quatre rencontres a atteint le chiffre de 88. Il en a été enregistré 26 dans chacune des parties Rangers-Maroons, Canadiens-Ottawa.

Les champions du monde de l'an dernier n'ont pas eu de difficulté à triompher des Cougars de Détroit par le score de 5 à 2.

Chez les Canadiens, Aurèle Joliat s'est distingué entre tous en égalisant le score deux fois et en comptant pour un "assist."

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 15. — Le Forum était rempli de spectateurs hier soir qui venaient asister au lever de rideau à Montréal, de la ligue de Hockey profesisonnelle entre les Rangers de New-York et les Maroons, de Montréal. Bien avant l'heure de l'ouverture des hostilités, la foule avait commencé à envahir la vaste enceinte et quand le sifflet appela les joueurs au centre de la glace, la partie nord et les côtés étaient littérallement bondés. Ching Johnson, le joueurs de défense des Rangers, n'était pas encore arrivé hier soir et le colonel Hammond le remplaça par Yip Foster. Etant donné que Johnson, à cause de ses démêlés avec le gérant, n'avait pas pris part eux pratiques récentes des Rangers, la direction a jugé à propos qu'il ne serait pas suffisamment en forme pour entrer sur la glace.

Malgré cette absence, les Rangers semblaient très forts. Les Maroons aussi étaient très en forme avec leur équipe régulière.

ASSEMBLEE AU DAMIER ST-PATRICE

(Spécial à la "Tribune")

MAGOG, 15. — Il y aura dimanche au local des damistes du St-Patrice, une assemblée à laquelle tous les membres sont priés d'assister. Le but de cette assemblée est l'élection des officiers. On enregistrera aussi les joueurs qui entendent prendre part aux concours du classement des joueurs dont le vainqueur sera reconnu comme le champion de Magog.

GRANADA
Un théâtre de United Amusement.
Aujourd'hui et Samedi
Une grande sensation à Montréal!

Les héros de "What Price Glory", combattant pour leur bonne amie.
Autres attractions
TITTA RUFFO
et un choeur masculin de 20 voix.
"THE TOY SHOP"
Production en couleurs naturelles.

PREMIER
SHERBROOKE'S FAVORITE PICTURE PLAYHOUSE
Aujourd'hui et Samedi
Voyez et Entendez
William Boyd
dans
The Flying Fool
Avec MARIE PREVOST
Attraction ajoutée
"When the Wife's Away"
avec
George K. Arthur
Aussi comédie et nouvelles

VICTORIA
TWO BIG FEATURES DAILY
Dernier jour
L'unique théâtre de vues silencieuses à Sherbrooke
"WEARY RIVER"
"DOMESTIC TROUBLES"
Et comédie en deux rouleaux
Titres français et anglais
Soir des cadeaux, ce soir.
Cadeaux donnés à nos habitués

Pour l'Automne
Ne prenez pas le risque d'une crevaison par les chemins boueux d'automne. Ayez des pneus neufs. Ils seront encore en bon état le printemps prochain.
PNEUS Dominion

Royal Cord ou Réguliers
Chambres d'air Dominion
CHAINES

L'automne, les routes sont glissantes et dangereuses. Une paire de chaines "Dreadnought" vous évitera bien des ennuis. Ce sont les meilleures. Aussi chaînons, mailles de rallonge, etc.
CODÈRE
LIMITEE
18 rue Wellington Nord. — Tél. 807-808. — Sherbrooke.

1904 Vingt-cinquième Anniversaire du BACHELOR de WILSON 1929
4 RAISONS POUR LESQUELLES LE CIGARE BACHELOR EST ENVELOPPÉ D'ÉTAIN

. . . parce que les enveloppes d'étain conservent la fraicheur et l'arome délicieux du 100% de Havane qu'il contient;
. . . parce qu'elles aident à conserver le cigare dans la meilleure condition possible pour le fumer;
. . . parce qu'elles empêchent le cigare de se briser dans la poche d'habit;
. . . parce qu'elles empêchent l'enveloppe et les bouts du cigare de se fendre et de s'user.
L'enveloppe d'étain fait du Bachelor un meilleur cigare et une meilleure valeur que jamais pour le prix.
Fumez-en-un aujourd'hui après le goûter ou le dîner . . . et constatez par vous-même comme votre cigare favori à 10c s'est amélioré grâce à l'enveloppe d'étain.
10c chacun et en paquets de 5 pour le gousset
Le Cigare BACHELOR de WILSON
Le Cigare à 10c se Vendant le plus au Canada

— Annonces Classifiées —

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Petites Annonces Classifiées: 2c du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Strictement payable comptant ou avant 5 jours, autrement 50 p. c. de surcharge.
Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 75c par insertion selon la formule ordinaire.
Nouvellettes, Notes Commerciales, "Readers": 2c du mot; charge minimum: 50c.
Avis d'assemblées, de soirées, de réunions pour clubs, sociétés ou associations; annonces relatives à des bazars, parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc. En caractère ordinaire du journal: 10c la ligne agate, le titre y compris. Minimum: 50c.
Avis d'assemblées, de faillites, de vente à l'encan, de dividendes, etc., Composition en caractère 6 pt.: 10c la ligne agate.
Annonces Légales, municipales, caractère de 6 pt.: 15c la ligne agate.
Cartes d'affaires classifiées: 2 lignes courantes de 7 pt.: 1 mois, $5.00; 3 mois, $20.00; 6 mois, $30.00; 1 an, $50.00. Payable chaque mois.

A LOUER

APPARTEMENT — chauffé, quatre pièces, glacière et poêle à gaz fournis. Téléphoner à 2424. 219-2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — demandé pour bureau d'affaires, jeune home avec $200. à $500. Argent garanti. Ecrire mentionnant âge et expérience à casier 37 La Tribune. Strictement confidentiel. 219-2

A VENDRE AUTOS

CHEVROLET — Sédan, quatre portes, modèle 1924, en bonne condition et bon marché pour comptant. S'adresser après 6 p. m. à 6a Pacific ou tél. 1697W.

PARTIES — usagées pour automobile. Le plus gros stock des Cantons de l'Est, de 50 à 80% de réduction. Garage Chamberland, 382 King-Ouest, Sherbrooke, tél. 1686. 209-2 au 30 nov.

A VENDRE DIVERS

NOUS VENONS — de recevoir un char de marchandises des plus nouvelles et de qualités assorties. Nous ne vendons qu'au comptant, ce qui nous permet d'offrir nos marchandises à des prix plus bas que partout ailleurs. Bas de cachemire pour dames, 39c pr. Chemises de travail en grosse laine, rég. $1.50 pour 85c. Pantalons de travail en grosse étoffe $1.25 pr. Pantoufles 47c pr. Gilets tout laine, faits à la main, pour enfants, 45c. Gilets soie et laine pour dames, rég. $5.00 pour $2.75. Le Magasin de Coupons de Sherbrooke-Est, N. Zakaib, 24 King-Est.

VENTE DE DEBARRAS. — Vêtements usagés en bonne condition, sleigh pour bébé, cadres et meubles, au no 187 Queen, en arrière, samedi 16 novembre, de dix heures à quatre. 218-2

A VENDRE MAISONS

DEUX MAISONS — situées sur la rue St-Martin, entre les rues St-Pierre et St-Louis. Deux autres maisons neuves au coins des rues Belvédère et Picard. S'adresser chez John Smith, 117 St-Martin, chez Mme Bédard.

A VENDRE MANTEAUX

MAGNIFIQUE MANTEAU — mouton de Perse, collet et poignets en Alaska, de très belle qualité, aussi tour de cou renard jaune. Vendra bon marché. S'adresser 123 Drumond. 219-2

A VENDRE MEUBLES

BEAU SET CHESTERFIELD — une étagère en chêne pour passage, à vendre au no 159 rue London. 214-6

EMPLOI DEMANDE

DEUX FILLES — âgées, désirent un emploi dans presbytère ayant plusieurs années d'expérience, ou dans maison privée chez Canadiens catholique, sans enfants. Ecrire à casier 30 La Tribune. 217-3

HOMME — sobre et honnête, ayant plusieurs années d'expérience comme boulanger, avec bonnes recommandations, demande emploi. Roméo Demers, Black Lake, Qué. 214-6

FEMMES DEMANDEES

INSTITUTRICES. — La municipalité de Fontainebleau demande une institutrice diplômée pour l'école no 2; bonne école très bien située, sur la grande route qui conduit à Lingwick, à 26 arpents seulement du village et de l'église. Elèves, onze à douze; salaire $27.50 par mois. S'adresser immédiatement à Aimé Fontaine, Sec.-Trés., Fontainebleau, Co. Wolfe. 218-2

HOMMES DEMANDES

HOMMES ET FEMMES. — Si vous aimez les arbres d'ornement, pourquoi ne pas en vendre? Vous devriez en faire un commerce temporaire ou permanent. 900 variétés éprouvées. Etiquettes Rouges. Paye hebdomadaire. Equipement et conseils gratis. Adressez: La CIE PEPINIERE DOMINION, Montréal. 94-F

PERDU

CHIEN — épagneul rabateur, blanc et brun, appartenant à M. J.-P. Watson, a été perdu. La personne ayant trouvé, obligerait en téléphonant à 620W. 219-2

COLLIER — en perles, couleur ambre perdu dimanche passant par Frontenac, Wolfe et Portland. Récompense à qui retournera à Mlle Haight, 49 Avenue Portland. 218-2

SACOCHE — contenant somme d'argent, perdue entre les rues Wellington-, King, Bowen-Sud, jusqu'à l'Hôtel-Dieu. Retourner à La Tribune et à l'Hôtel-Dieu. Récompense.

SACOCHE — grise perdue samedi soir dernier, du Temple Maçonnique à la rue Cambrai. Si retrouvé, retourner à 114a Short ou téléphoner 1342W. Récompense.

TROUSEAU — de clefs perdu. Prière retourner à Frontenac Oil, R. E. P. Limitée, 172 Wellington-Sud. Récompense.

DIVERS

COUPONS. — Je désire annoncer au public de Sherbrooke et des environs que j'ouvrirai un magasin de coupons que je vendrai à la livre, à des prix très intéressants. J'aurai aussi quelques lignes de chaussures et des chapeaux à des prix excessivement bas. L'ouverture commencera par une grande vente du 16 au 23 novembre. Une visite est sollicitée. Mme P.-H. Laliberté, 258 King-Ouest.

MATELAS. — Ne jetez pas vos vieux matelas, nous les réparons. Matelas en vente. Réparation et rembourrage de chesterfields, sets de salon, etc. Sherbrooke Mattress & Bedding, 182a King-Ouest. Tél. 792M. 210-2

MECANICIEN — ou autres personnes qui désireraient se perfectionner dans les mathématiques (algèbre, géométrie, trigonométrie) peuvent s'adresser à casier 25 La Tribune pour renseignements. J.N.O.

CARTES PROFESSIONNELLES

ARCHITECTE

J.-W. GREGOIRE, architecte, 86 rue Wellington-Nord, Sherbrooke, P. Q. Tél. 280.

AUDITEURS-COMPTABLES

BELANGER & BEGIN, Auditeurs-Comptables. Edifice Genest, 22 rue Wellington-Nord. Tél. 567.

AUTOMOBILE

T. BRETON ENRG.: Gasoline, huile, graissage, lavage, storage. Spécialité: Soudure autogène, débossage, etc.; réparations de radiateurs et pneus. 84 Wellington-Sud. Tél. 2809.

AUVENTS-TENTES

E. T. TENT & AWNING Co., Manufacturiers de tentes, auvents et tarpolins. Tentes à louer, 16a rue Larocque, Sherbrooke Tél. 1624-F.

AVOCATS

NICOL, LAZURE ET COUTURE, Edifice Olivier, angle Wellington et King. Tél. 727.

PANNETON & BOISVERT, avocats, 49, King-Ouest, Sherbrooke, P. Q. Boîte postale 511. Tél. 566. Bureau à East Angus, samedi, de 4.30 à 8.30 p. m.

LOUIS-PHILIPPE CLICHE, B. A., L.L.L., avocat et procureur, Lac Mégantic, P. Q.

BAGAGES

J.-A. PIGEON, 13 Wellington-Nord, Tél. 1259. Valises de toutes grandeurs et de tous les prix. Articles de cuir de toutes sortes. Sacoches, porte-monnaie, etc.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

DUBUC & DUBUC, ingénieurs diplômés. Consultations, Expertises, Arpentage, Bornage, Aqueduc, Egouts, Analyses, Patentes, Manufactures Plans, Quantités et Estimés. Edifice Olivier, Chambre 21. Tél. 597; Rés.: 98-W.

MEDECINS

Dr. P.-P. BEAUDRY, des hôpitaux de Paris. Spécialité: maladies du coeur et des poumons (spécialement la tuberculose). Rayons X. Tél. 1700. 27, rue Brooks.

Dr J.-A. DARCHE & Dr LIONEL DARCHE, spécialistes: maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Hôpital Darche, 92, rue King-Ouest, Sherbrooke, Qué. Tél. 654. Hôpital Privé.

Drs McCABE & PLANTE: Yeux oreilles, nez, gorge. Edifice Olivier, Sherbrooke, P. Q. Tél. 1740. Consultations: 9.30 a. m. à 12 h. 1.30 à 5 p. m.

Dr A.-A. MIGNAULT, des hôpitaux de Paris. Spécialité: Accouchements. 44 rue Brooks. Tél. 561. Rés. 58.

Dr L.-A. TRUDEAU, ex-interne des hôpitaux de Paris. Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge, 104 rue King-Ouest, Sherbrooke, P. Q. Téléphone: 159.

NOTAIRE

P.-H. DUBUC, Notaire, argent à prêter, propriétés et terres à vendre. Edifice Jutras, 127a, rue King-Ouest. Tél. Bureau: 1035-W. Résidence, 631-M.

Vente d'Abandon des Affaires

FIXTURES

Formes féminines pour étalage de vitrine.
23 chaises.
3 chaises cannées, rembourrées.
4 tapis et carpettes.
1 machine à coudre.
3 mannequins à costumes.
8 supports pour pancartes.
1 grande table de bureau, en chêne.
5 autres tables, grandes et petites.
Carpette de congoléum.
Fer électrique.
Auvent
2 coffre-forts à fourrures. (J. & J. Taylor) Hauteur 6 pieds, largeur 5 pieds; profondeur 5 pieds. Capacité 30 manteaux de fourrures chacun. Pouvant servir pour voûte, pour documents ou autres usages.
Caisse enregistreuse à 5 tiroirs.
Comptoir vitré (show-case) de 12 pds de long.
Garde-robes.
Cabinet à étaler les chapeaux et supports.
Fils électriques et lustres.
Etalages ronds pour vêtements.
500 supports d'habits.
75 verges de linoléum en liège.
10 miroirs
Miroir sur pied.
Et un lot d'autres garnitures et accessoires de magasin.

ECHENBERG'S LTD.

28 Wellington-Nord

Voisin du 5-10-15c

LES VESTIGES DE LA TENURE SEIGNEURIALE DANS NOTRE PROVINCE

(Suite de la page 4)

est de 6 pour cent sur ce capital, et c'est cette rente que la plupart des censitaires ont continué à payer aux seigneurs, ou successions ou agents, depuis 1854, bien qu'un bon nombre n'aient pas toujours versé régulièrement cette somme.

Depuis cette époque, chaque censitaire a le droit de payer le capital fixé comme représentant la valeur de sa terre et de se libérer aussi de toute vente annuelle.

En vertu d'une loi passée à la Législature de Québec, en 1928, le Bureau des Statistiques de Québec a été chargé de faire un relevé des seigneuries de la province de Québec, du capital non encore commué et attaché à ces terres seigneuriales, de même que la rente globale que les censitaires sont tenus de payer aux ayant-droit, chaque année. Sous le régime français, il avait été concédé 220 seigneuries, sans compter naturellement les arrière-fiefs. Les droits de plusieurs de ces seigneuries ont été rachetés et, aujourd'hui, d'après un relevé que nous avons fait, il n'y aurait plus que 190 seigneuries (1) sur la plupart desquelles sont encores attachées des rentes seigneuriales; de plus, 7 fiefs et 28 arrière-fiefs.

(1) Dont 14 appartiennent aujourd'hui à la Couronne et proviennent de l'acquisition des biens des Jésuites (1888).

Notons que l'on compte 53 comtés municipaux où il se paie encore des rentes seigneuriales.

Le capital des rentes, droits et rentes constituées, d'après les rapports que nous avons reçus de ces 53 comtés, s'élève à $3,598,609.94.

Le montant total des rentes annuelles représente une somme de $212,672.55.

C'est pour arriver à obtenir le rachat complet du capital des terres tenues en censives que la Législature a obligé le Bureau des Statistiques de Québec, par une loi spéciale, à faire une enquête, dont je viens de vous communiquer brièvement les résultats. Le député de St-Hyacinthe, M. T.-D. Bouchard, qui est l'auteur de cette loi, caresse un autre projet dont la réalisation amènerait la disparition complète des rentes seigneuriales, dans un laps de temps assez court et sans que le trésor public soit appelé à faire ce remboursement envers les seigneurs ou autres ayant-droit.

Je lui laisse le soin de vous expliquer brièvement quel est ce projet qu'il caresse et que l'on pourrait bientôt voir se concrétiser sous la forme d'un bill qui serait présenté à la Législature de Québec".

Un article qui se vend par millions.

Une maison allemande bien connue, fabriquant un PAPIER A MOUCHES du genre spirale, de première qualité, efficace en tous climats, désire entrer en relations avec une compagnie bien réputée, faisant d'excellentes affaires, pour la représenter en qualité d'agent de ventes exclusif pour tout le Canada. Excellente occasion de faire de l'argent. Répondre, avec références, à A. B. 948 Rudolf Mosse, Inc., 2000 Graybar Building, New-York City.

LISEZ BIEN . . .
OH LISEZ BIEN!
Le traitement
du Foie, du Rein et de la Vessie.
Ainsi que toutes les maladies qui sont causées par le mauvais fonctionnement de ces organes. Profitez du fameux traitement

Lysangdia

et cessez de souffrir. Rendez-vous au no 6b King-Est, Sherbrooke

Consultation gratuite tous les lundi et vendredi soirs de 7 à 9 heures ainsi que les mercredis de 1 à 4 heures.

Le progrès industriel est l'un des grands éléments de la vie moderne. Nous en suivons l'action dans les annonces de chaque jour. Lisez les annonces et tenez vous au fait des événements de chaque jour.

PERRON PULVERISE HOUDE ET BARRE

(Suite de la page 3)

un cultivateur et qu'il n'avait pas le droit de prendre la parole au nom des cultivateurs? J'ai parlé de sa ferme à l'Ange Gardien M. Barré s'est fâché, mais il a eu tort. On a toujours tort de se fâcher. Je veux vous consulter à son sujet et à vous de me dire ce que je dois faire. J'ai été aussi tendre que possible pour lui et je n'ai dit à son sujet que la vérité. Cependant il me traite de menteur public quand je dis que sa ferme n'est pas la ferme d'un véritable cultivateur".

"Il se trouve que mon ami David, qui est un chercheur et qui a toujours des cachettes, a en sa possession ou du moins il les aura ce soir des photographies de la ferme de M. Barré. Je ne sais pas où il a pris ces photographies. J'ai demandé à M. David de montrer ces photographies, mais je veux vous demander à vous ce que je dois faire. Dois-je les montrer ou si je ne dois pas aller plus loin?"

Des voix dans l'auditoire disent: "Montrez-les".

Un auditeur demande à quelle date ces photos ont été prises et M. Perron répond qu'elles datent de deux ans.

"Cela a pu changer depuis cette date", répond l'auditeur.

"Alors, ça a changé pour le pire", dit M. Perron.

Finalement il est décidé qu'il vaut mieux faire voir ces photographies et M. Perron annonce que M. David les montrera le soir, à l'assemblée de Saint-Esprit.

M. Perron continue: "Vous avez pris connaissance de mon programme agricole. Ce programme a été accepté par tous les agriculteurs experts, par tout le clergé, par les gens de finance, par tous ceux qui veulent le progrès de l'agriculture dans notre province. Vous, électeurs de Montcalm, êtes les premiers à qui ce programme est soumis. C'est à vous que revient l'honneur de dire si le programme du gouvernement est acceptable et si la classe agricole veut que l'on dépense pour elle des millions dans les prochaines années à venir. Vous allez parler au nom de toute la province. Si vous croyez que ce programme n'est pas bon, c'est votre devoir de voter contre moi. En terminant, M. Perron dit qu'il a une remarque à faire. "Les journaux", dit-il, "ont rapporté que M. Maurice Duplessis avait dit, à St-Jacques, que si tant de conservateurs avaient signé des requêtes sollicitant ma candidature, c'était simplement pour m'attirer dans le comté et me faire battre ensuite par leurs votes. J'ai hésité à croire que M. Duplessis avait dit cela et j'hésite encore. S'il l'a dit, c'est que M. Duplessis, que nous considérons comme un honnête homme, qui est le fils du juge Duplessis, s'est corrompu bien vite au contact de la clique houdiste.

Il faut que cette clique soit bien corrompue et bien contagieuse, pour avoir contaminé aussi rapidement un homme comme M. Duplessis. Je souhaite que nous recevions un télégramme de M. Duplessis qui va nous dire qu'il n'a jamais prononcé ces paroles, qu'il n'a jamais insinué ainsi que les bons conservateurs de Montcalm m'avaient fait venir ici sous de faux prétextes et qu'ils étaient prêts à renier leur signature. Mais si cela était vrai, si les Houdistes avaient pu faire descendre M. Duplessis aussi bas, en si peu de temps, il faudrait immédiatement isoler ces gens-là, les mettre en quarantaine, les envoyer à la grosse île, avant qu'ils ne corrompent toute la province. Il faudrait établir autour d'eux un cordon sanitaire. Je ne veux pas de tragédie, mais si nous en sommes rendus au point où les hommes de profession viennent dire à nos cultivateurs qu'ils n'ont pas d'honneur et qu'ils ne tiennent pas leurs engagements, je me demande où nous allons. Le cordon sanitaire, c'est vous, les électeurs de Montcalm, qui le tenez et c'est vous qui pouvez l'appliquer par votre vote de samedi prochain. Vous prouverez par votre vote que vous savez respecter votre parole."

M. Lucien Dugas, député de Joliette, souhaite que M. Houde vienne parler à Saint-Liguori et que les électeurs en le voyant puissent juger de la valeur des hommes qui sollicitent leurs suffrages. M. Houde et ses partisans, dit M. Dugas, accusent les ministres libéraux d'avoir volé la province. Cela montre bien quelle conception ils ont de la politique. Ils se figurent qu'un gouvernement n'a pas d'autre désir que de s'emparer des revenus de la province pour enrichir ses ministres.

M. P. A. Séguin déclare que les paroisses à réputation conservatrice du comté de Montcalm se feront un devoir de voter pour M. Perron, afin de démontrer que le parti conservateur n'approuve pas la campagne que fait actuellement le chef de l'opposition.

LE PREMIER MINISTRE KING A ASSURE AU PAYS LA PAIX INDUSTRIELLE

(Suite de la première page)

ce année fiscale.

Les salaires raisonnables

Une autre sectionu d ministre s'occupe de mise en vigueur de la loi des gages raisonnables, adoptée par le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.

La loi des enquêtes sur les combines est aussi administrée par le ministère du Travail. La valeur de cette loi ne saurait être mesurée par le nombre de poursuites auxquelles elle a donné lieu, car depuis qu'elle a été adoptée, le ministère n'a disposé que de 160 cas de prétendue restreinte au commerce, et dans trois cas seulement il y a eu poursuite.

Le ministre du Travail comprend aussi une section des annuités. Le ministère paie actuellement à 3,000 personnes des annuités au total d'environ $1,000,000 par année.

M. Heenan parla aussi brièvement de la loi des pensions du vieil âge, adoptée au cours de la session 1926-1927. Des pensions du vieil âge sont maintenant payées, dit-il, dans cinq des provinces du Dominion. Il fit en outre allusion au bon travail accompli par le Bureau International du Travail, affilié à la Société des Nations à Genève. Cette institution, dit M. Heenan, s'occupe de sujets qui ont une influence sur l'amélioration du côté humain de l'industrie dans le monde entier.

LES PRIX SUR LE MARCHE DE SHERBROOKE

PRIX DU DETAIL

VIANDES

Boeuf, la longe, la lb.	.38 à .40
Boeuf, haut de côte, la lb.	.20
Steak de boeuf, la lb.	.35
Boeuf, sirloin, la lb.	.38
Veau, dans fesse, la lb.	.30
Lard, filet, la lb.	.35
Lard, fesse, la lb.	.30
Lard, épaule, la lb.	.28
Saucisse, la lb.	.25
Boudin, la lb.	.20
Jambon, épaule, la lb.	.28
Jambon, fesse, la lb.	.38
Agneau complet, la lb.	.30
Dinde, la lb.	.55
Poulet (broiler) la lb.	.60
Poule, la lb.	.40

PRODUITS LAITIERS

Beurre de ferme, la livre	.42 à .45
Beurre de crèmerie, la livre	.42 à .45
Crème, la pinte	.50
Oeufs frais, extras	.70 et .75
Fromage canadien, la lb.	.35
Fromage Kraft	.40
Miel, la lb.	.15 à .20
Fromage Roquefort, la lb.	.60
Rhubarbe, la lb	.25

LEGUMES ET FRUITS

Pommes, le 1-4 de peck (W. Sap)	.50
Patates, le peck	.30
Atocas, la pinte	.30
Salade locale, pied	.05
Les oignons, le paquet	.05
Carottes, le 1-4 de peck	.15
Le persil, le paquet	.05
La sauriette, le paquet	.05
Les choux, chacun	.10 à .15
Les choux-fleurs, chacun	.15 à .25
Le céleri, le pied	.15 à .25
Les fèves mûres, le gallon	.60
Navet, chacun	.10
Tomates locales, la livre	.30

FRUITS IMPORTES

Bananes, la lb.	.08 à .10
Noix du Brésil, la lb.	.22
Oranges, la doz.	.30 à .50
Pamplemousses	3 pour .25
Citrons, la doz.	.50 à .70
Raisin, Malaga, la livre	.15 à .20

GAGNANTS A L'EXPOSITION A PLESSISVILLE

(Suite de la page 9)

Miel coulé: 1er Daniel Jam; 2e Ulric Verville.

Pommes d'automne: 1er Noé Provencher.

Pommes autres variétés: 1er Noé Provencher; 2e Lorenzo Dufour.

Pain de ménage: 1er Edouard Morin; 2e Donat Bourque; 3e Dougald McKenzie; 4e Alfred Cormier.

Beurre de beurrerie: 1er Adolphe Pellerin; 2e G. Grégoire.

Beurre de ferme: 1er Philippe Croteau; 2e Alcide Ruel; 3e Jos. Drolet.

Fromage: 1er Philippe Grégoire; 2e Gédéon Houle.

Sucre d'érable 1er Alfred Cormier; 2e Théodore Fortier; 3e Athanase Bergeron; 4e Ludger Lambert.

Sirop d'érable: 1er Gaspard Vigneau; 2e Théodore Fortier; 3e Jos. Drolet; 4e Ludger Lambert.

Pain "Ogilvie": 1er Donat Bourque; 2e Alfred Cormier; 3e D. McKenzie.

Blé: 1er Henri Painchaud.

Avoine: 1er Donat Bourque; 2e H. Painchaud; 3e Eudore Jutras; 4e Albert Carrier.

Orge: 1er Albert Carrier; 2e Eudore Jutras.

Pois: 1er prix, Nap. Bergeron.

Graine de lin: 1er prix, Albert Carrier.

Graine de mil: 1er prix Napoléon Bergeron.

Graine de trèfle: 1er prix, Napoléon Bergeron; 2e Donat Bourque.

Avoine en gerbes: 1er prix Noé Provencher; 2e prix William Garneau; 3e Théodore Fortier.

Blé d'Inde: 1er prix, William Garneau; 2e Noé Provencher; 3e Théo. Fortier.

Tabac: 1er prix, Albert Côté; 2e, Noé Provencher; 3e Théodore Fortier

PRODUITS DOMESTIQUES

Laine à tricoter: 1er prix, Aimé Brassard; 2e Léon Jean; 3e Philippe Grégoire.

Grosse étoffe: 1er prix Adélard Therrien; 2e Jos. Roux; 3e Philippe Croteau; 4e Napoléon Houle; 5e Victor Rheault.

Etoffe légère: 1er prix Adélard Therrien.

Mitaines ou gants: 1er prix Auguste Binette; 2e Alph. Michaud; 3e Léon Jean.

Tricot de fil: 1er prix Athanase Bergeron; 2e Alcide Ruel; 3e Victor Rheault; 4e Ludger Tourigny.

Flanelle: 1er prix Arsène Caron; 2e Napoléon Houle.

Couvertes de laine: 1er prix, Nap. Houle; 2e Philippe Croteau; 3e Johnny Roux.

Couvrepieds piqué: 1er prix Arsène Caron; 2e Adélard Therrien; 3e Léon Jean; 4e Johnny Roux.

Chates de laine: 1er prix, 1er Philippe Grégoire; 2e Auguste Binette; 3e Clodomir Croteau; 4e Napoléon Houle.

Ouvrage de fantaisie brodé: 1er Barthélémi Côté; 2e Albert Côté; 3e Donat Bourque; 4e Ludger Tourigny.

Broderie Norvégienne: 1er prix Barthélémi Côté; 2e Emile Paris; 3e Ulric Verville.

Tapis crocheté: 1er Jules Baril; 2e Delphis Isabelle; 3e Johnny Roux; 4e Jos. Roux.

Toile du pays: 1er Jules Baril; 2e Henry Barlow; 3e Clodomir Croteau; 4e Johnny Roux.

Laine à tisser: 1er Henry Barlow; 2e Jules Baril; 3e Philippe Grégoire.

Bas tricotés à la main: 1er Henry Barlow; 2e Jos. Roux; 3e Lorenzo Dufour.

Bas tricotés à la machine: 1er prix Adélard Therrien; 2e Philippe Grégoire; 3e Pierre Goudreau.

Etoffe à robes: 1er Napoléon Houle; 2e Adélard Therrien.

Couvre-pieds tissés: 1er Jules Baril; 2e Nap. Houle; 3e Johnny Roux; 4e Arsène Caron; 5e Ludger Bergeron.

(Théodore Fortier, Sec-Tres.

Marché des vivres à Sherbrooke

(f. à b. Sherbrooke)

Ces cours nous sont fournis par C. O. Genest & Fils pour les farines, engrais, sucres et poissons, par Henry Packing Company pour les viandes et volailles, par O. U. Léger pour les oeufs, beurre et fromage. Ce sont tous les prix du gros pour Sherbrooke sauf dans le cas des viandes et volailles où il s'agit du détail.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril, 2 sacs:

1ère patente, Manitoba	8.60
2ème patente, Manitoba	8.00
Forte à boulanger, le baril	8.60
Farine entière, le baril	8.80
Farine à pâtisserie, 24 lbs	.97
Gru blanc, la tonne	47.00
Gru rouge, la tonne	40.00
Son, la tonne	38.00

BEURRE ET FROMAGE

Beurre:	
De ferme	.38
De crèmerie, en blocs	.42
De crèmerie, en boîte	.41
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	.23
Canadien, fort, meule de 80 lbs	.26
Kraft, boîte ½ livre, la livre	.40
Kraft, boîte d'une livre	.35
Kraft, boîte de 5 livres	.34
Libby	.33
Oka, la livre	.40
Roquefort, meule de 5 lbs	.50 lb
Camembert, boîte doz.	$5.00 doz.

OEUFS

Extras	.65
Premiers	.58
Seconds	.48

OEUFS D'ENTREPOT

Extras	.46
Premiers	.43
Seconds	.40

PRODUITS DE L'ERABLE

Sucre granulé	$6.60

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	41.00
Gru rouge, la tonne	29.00
Son, la tonne	37.00
Farine de blé d'Inde blanc, le baril	7.50
Mudling	7.50

MIEL

Blanc, can. de 5 lbs, la lb	.14 1-2
Canistre de 2 1-2 lbs, la lb	.15
Brun, seau de 5 lbs, la lb	.13 1-2
Brun, seau de 10 lbs, la lb	.13

FEVES ET POIS

Fèves jaunes, le minot	4.50
Fèves blanches, le minot	5.00
Pois à soupe, blancs, le minot	4.00

SAINDOUX

En seau	.18
En tinette	.17 1-2 lb.
En bloc d'une livre	.19 3-4
En seau, la livre	.15
En tinette, la livre	.14½
En bloc d'une livre, la livre	.16

LE MARCHE DU POISSON

Flétan gelé	.23
Morue fraiche	.5¼
Filets d'aiglefin, frais	.13
Truite de lac gelée	.13

Morue No 1	14.00
Morue No 1 grosse	16.00
Saumon du Labrador No 1	11.00
Turbot No 1	14.50
Aiglefin fumé	.15
Doré gelé	.17

HUITRES

Bouctouches, baril	12.00
Malpèques, baril	16.00

VOLAILLES

Dindons, de 7 à 9 lbs	.48
Dindons de 10 à 12 lbs	.52
Dindons, de 13 à 15 lbs	.50
Poulets à griller	.50
Poulets d'incubateur, 4 à 4 1-2 lbs	.40
Poules, 3 à 4 lbs 1-2	.33
Canards, Lac Brome	.40

VIANDES

Ronde	.35
Sirloin	.45
Rosbif:	
Tenderloin	.45
Epaule	.20 à .30
Steak:	
Sirloin	.40
Flanc	.45
Côtelettes	.45
Filet de boeuf frais	1.25
Hamburger	.30
Porter House	.50
Langue, la livre	.30
Viande de boeuf:	
Poitrine	.15
Rognon	.15
Saucisse Regal	.25
Saucisse au porc frais	.25
Veau:	
Epaule	.18 à .25
Fesse entière	.38
Demi-fesse, bout rond	.40
Tranche dans la fesse	.45
Devant	.18
Quartier de derrière	.30
Porc:	
Filet	.40
Tranches dans la fesse	.35
Fesse, bout rond	.30
Fesse entière	.28
Longe	.30
Lard salé	.26
Lard gras	.25
Jambon entier, 8 à 14 lbs	.38
Jambon, épaule	.23
Epaule de jambon roulé	.35
Tête	.10
Demi-jambon, bout rond	.40
Demi-jambon, jarret	.40
Côtelette	.40
Foie	.55

FRUITS

(Cours fournis par Thompson et Alix).

Tous prix F. O. B. Sherbrooke et sujets aux fluctuations du marché, sans avis.

Bananes, la lb.	.06½
Bananes (jumbo) la lb	.07½
Oranges Cal. Valences:	
126 la boîte .. 7.00; la doz.	.67
150, la boîte .. 7.00; la doz	.56
176, la boîte .. 7.50; la doz	.52
200, la boîte .. 6.50; la doz	.39
216, la boîte .. 6.50; la doz	.37
252, la boîte .. 5.50; la doz	.27
288, la boîte .. 5.00; la doz	.21
344, la boîte .. 4.50; la doz	.15
Citrons le 100	2.00
La doz	.30
Pamplemousses, Texas 70 et 80	6.50
Extra Fancy 64	6.00
Pamplemousses Porto Rico 80's	6.00
Poires Bartlett Cal 135 et 150	5.75

— Marchés et Finances —

Bourse de New-York

WALL STREET MONTE ENCORE

(Presse Associée)

NEW-YORK, 15. — Le ralliement a repris sur le marché à l'ouverture aujourd'hui, comme les transactions ralentissaient considérablement General Electric, Union Carbide, United Aircraft et Timkin Roler Bearing s'élevèrent de 4 à 4¾. United States Steel et St. Joseph Lead montèrent de 2 points et General Foods, International Nickel, Paramount Famous et Consolidated montèrent d'un à 1½. Peu de gros lots changèrent de mains, bien que quelques transactions furent de 5,000 à 10,000 parts.

	Ouverture	Midi
Amer. Can	103¼	103¾
Amer. Smelting	74⅞	74⅞
Amer. T. and T.	219	219
Aconda	79½	80¾
Achison	212	212
Balt. and Ohio	114½	116
Beth. Steel	86¼	87⅝
Can. Pacific	200¼	200¼
Chesapeake and O.	175¼	175¼
Chrysler	30	30⅝
Con. Co.	13¼	13¼
Con. Gas	92	92½
Con. Motors	8⅝	9⅛
Corn Prod.	83⅜	83⅜
Dupont	104	104
Gen. Asphalt	49	50
Gen. Motors	39½	39½
Gen. Ry. Signal	78½	80½
Hud. Motors	42¾	42⅞
Inter. T. and T.	68⅝	69¼
Julius Kayser	32¾	33½
Montgomery Ward	58¼	58¼
Phillips Pete	30¼	30¼
Radio Corp.	33⅜	33⅜
Reading	110½	110⅛
Remington Type.	30¼	30¼
Sears Roebuck	90	90
Standard Gas and E.	88¾	88¾
Stewart Warner	39	39½
Studebaker	42¾	42¾
Texas Co.	54¾	54¾
Texas Gulf Sulphur	55	55
Union Pacific	210½	210½
U. S. Rubber	24⅜	24¼
U. S. Steel	161½	164¼
White Motors	30¾	30¾
Vanadium Corp.	50⅛	50½
Willys Overland	9⅛	9¾
Woolworth	63⅛	63¼

Bourse de Montréal

MONTREAL A LA HAUSSE

(Presse Associée)

MONTREAL, 15. — Répondant rapidement à l'essor imprimé par Wall Street, une forte liste de transactions ce matin avancèrent à l'ouverture, les hausses en valeur variant d'un à cinq points généralement. Consolidated Smelters, lui monta de dix points.

International Nickel fut plus ferme de 1½ à 31¾, Brazilian de ¾ à 40¼. Les plus gros gagnants furent Winnipeg Electric, plus haut de 5 à 50; Price Brothers, de 3½ à 75; Quebec Power de 3½ à 64½. Dominion Bridge, de 4 à 68; Massey, de 2½ à 40. Bell Telephone de 2½ à 150 et Shawinigan de 2 à 75.

Des gains moindres furent enregistrés par Montreal Power, Dominion Textile, Steel of Canada, Lake of the Woods, Fraser, Famous Players et Canadian Bronze.

Canada Brewing fut à peu près la seule valeur faible, se vendant à 10, en bas de 1.

Cours fournis par Johnston & Ward Co., 3, rue Marquette.

	Ouverture	Midi
Abitibi	39	39½
Alb. Grain	28½	29
Asbestos Corp.	3	3½
Atlantic Sugar	5	5
Bell Telephone	150	150
Brazilian	41¼ B	40½
Brompton	30	30
Can. Brewing	10	10
Can. Bronze	40	40
Can. Car	22½ B	23½
Can. Car Pfd.	28	29
Can. Ind. Alcohol	10½ B	11
Can. Power and Pap.	22 B	22¼
Con. Smelting	250 B	250
Dom. Bridge	66 B	67
Dom. Glass	123 B	123
Dom. Textile	76	76
Famous Players	39 B	41¼
Fraser	22	25
Int. Nickel	33 B	31¾
Lake of the Woods	45	45
Massey Harris	38 B	39⅝
Mont. Power	119 B	116
Nat. Breweries	106¼ B	109
Price Bros.	80	80
Power Corp.	74 B	76
Quebec Power	63	63½
Shawinigan	75¾ B	74½
Steel of Canada	43	42
Winnipeg Elec.	46 B	50
Wayagamack	61 B	61

Bourse des Mines

(Cours fournis par Maurice-J. Boulianne. Omer Darche, gérant, 52, rue Wellington-Nord, Sherbrooke, Téléphone 2348).

	Ouverture	Midi
Abana	1.15	1.25
Ajax Oil	1.82 B	1.85
Aconda	.08	.09
Amity Copper		.12
Amulet	1.37	1.39
Area	.09	.09
Alb. Pac.		2.60
Ass. O. and G.	1.40	1.40
Arno	.25	.27
Barry Hollinger	.18 B	.18
Bathurst		.05
Base Metal	3.75	4.00
B Wana B'Kuba		4.90
Baltac		.65
Big Missouri		.70
Bidgood		.13
Calg and Ed. Land		3.05
Commonwealth		.70
Cent. Man.	.28	.28
Canam Metals	.75	.75
Clericy		.06
Che. Res.	7.00	7.00
Calumario		.75 A
Dome		7.00
Dalhousie	1.75	1.75
East Crest		1.40
Falconbridge		7.00
Foothills	2.50	2.50
Goodfish		.03 B
Granada	.21 B	.25 A
Grah. Bosquet		.03
Grand View		.21 B
Hollinger	4.90	4.95
Hudson Bay	10.25	10.75
Home Oil		12.25
Howie		.80
Int. Nick. New	32.00	31.75
Jack Manion		.02½
Keely		.35
Kirk. Lake	.42 A	.55
Kootenay Fl.	.08½	.08½
Kirk Prem.		.02½
Lake Shore	10.00 B	18.00
Lowery	2.00	2.00
Mandy	.31	.31
McDougal		.37
Malartic		.05
McIntyre		13.00
Mining Corp.		3.00
Man. Basin	.23	.23
Murphy		.04
Moss Mines		.40 A
Nipissing	2.00 B	2.00
Noranda	35.50	35.75
Newbec	.23 B	.25
Old Colony		.10
Pionner		.23
Pend'Oreille	3.25	3.25
Premier	1.61	1.61
Southwest	1.70	1.70
Quemont	.45	.45
Ster. Pacific	1.19	1.19
Sherrit Gordon	4.20	4.05
San Antonio	.14	.15
Siscoe	.58	.52
Stadacona	.04½	.04½
St. Anthony	.13	.13
Sylvanite	.40	.40
Sud. Basin	5.15	5.00
Teck Hughes	5.30	5.25
Thomp. Cadillac		.08
Towagmac	1.00	1.00
Tread. Yukon		7.00
Wainwell	.13	.13
Waite Ack.	3.05	3.05
Wright Harg.	1.22	1.21
Vipond	.60	.50
Ventures	3.85	4.00

SUR LE CURB MONTRÉAL

(Cours fournis par M. J. Boulianne)

	Ouverture	Midi
British A. Oil	38.25	39.00
Hiram Walk.	11.50	11.50
Dom. Eng.	68.00 B	70.00
Seagram Dist.	10.50	10.50
Home Oil	11.75	12.00
Imp. Oil	28.25	28.25
Int. Petroleum	21.75	21.75
Imp. Tobacco	9.50	9.50
Noranda	36.50	36.50
R. Mchell	24.00	24.00
Siscoe	.60	.60
Can. Vinegars	28.00	28.00

JUNEAU & CIE

COURTIERS EN VALEURS MINIERES

Membres du Consolidated Mining and Oil Exchange

FILS PRIVES Montréal, Toronto et toutes les succursales

Actions minières et pétrolières

ACHETEES — VENDUES — COTEES

470, rue St-François-Xavier, Montréal

Gérant local JOS. LABRECQUE 56, rue King-Ouest Tél. 2137

SUCCURSALES: (1) Joliette (2) La Tuque (3) Québec (4) Thetford (5) Trois-Rivières (6) Shawinigan (7) Sherbrooke (8) St-Hyacinthe (9) Victoriaville

Notre "Revue Minière" est adressée gratuitement sur demande

Maurice J. Boulianne

COURTIER

Membre du "Curb Market" de Montréal

Spécialité: Valeurs Minières.

52, Wellington Nord. — J.-O. DARCHE, gérant.

LA FOULE A LA TOMBE DU R. P. POWER

Malgré une pluie torrentielle, dix mille pèlerins vont prier sur la tombe du thaumaturge à Malden, Mass., hier.

SPECTACLE IMPOSANT

(Presse Associée)

MALDEN, Mass., 15. — Une pluie intermittente qui avait duré toute la nuit et trempé jusqu'aux os une foule de plus de 10,000 pèlerins rassemblée aux alentours de la tombe du R. P. Patrick J. Power, dans le cimetière Ste-Croix, ici, n'a pas réussi à refroidir l'ardeur religieuse de milliers d'autres personnes qui envahirent hier les abords du cimetière.

Les lots de la partie du cimetière réservée aux tombes des membres du clergé ont été rudement piétinés par la foule qui profita de l'occasion pour prier sur diverses tombes, y compris celle de feu Mgr l'archevêque John J. Williams, prédécesseur immédiat de Son Eminence le cardinal O'Connell.

Des centaines d'autos stationnaires entouraient la clôture du cimetière toute la nuit, pendant que leurs propriétaires passaient des heures en prières sur le gazon humide de pluie, en attendant leur tour de s'approcher pour un bref moment de l'endroit où l'on croit que de nombreuses guérisons ont eu lieu.

La petite chapelle mortuaire située sur une légère élévation de terrain dans le cimetière était encombrée par un groupe toujours changeant de suppliants, et les autorités du cimetière eurent beaucoup de peine à suffire à la demande de cierges.

De l'extérieur la chapelle rappelait une église de campagne à l'époque de Noel, alors que la lumière douce des lampes brille à travers les vitraux colorés et illumine de couleurs prismatiques la scène exceptionnelle qui se déroule au dehors. Finalement la pluie cessa, et à l'aube le ciel s'était éclairci.

Un sergent de police et neuf officiers, dont quelques-uns étaient presque épuisés par 16 heures consécutives de devoir, maintenaient l'ordre et observaient l'interminable procession de pèlerins. Ils eurent peu d'autre chose à faire. L'entreprise d'un enfant qui cherchait à vendre des sandwiches dans le voisinage du cimetière fut vite interrompue et un sévère avertissement suffit à décourager un ambitieux colporteur de crème à la glace.

Feu le R. P. Power, est un ancien élève du Séminaire de Québec.

DES TRAVAUX IMPORTANTS A PLESSISVILLE

PLESSISVILLE, 15. — Il y a déjà quelques semaines que sont commencés les travaux de construction d'un système d'égoût pour notre ville. L'entreprise conduite par M. J. Desantés s'exécute rapidement.

Le conseil municipal a emprunté à cet effet une somme de $70,000. On profite de l'occasion pour étendre aussi le système d'aqueduc au nord de la gare sur le chemin qui conduit à Lourdes.

LES CULTIVATEURS A VAL RACINE

Officiers de l'Union Catholique. — Délégués au congrès de Montréal.

(De notre correspondant)

VAL RACINE, 15. — A une première assemblée de l'Union Catholique des Cultavateurs, convoquée dernièrement, en cette paroisse, il y fut décidé de former un bureau de direction des membres suivants: M. le curé Tremblay, aumônier; M. Hercule Breault, président; M. Hilaire Turcotte, vice-président; M. Damase Turcotte, secrétaire; les autres directeurs sont: MM. Emile Grenier, Fortunat Gagné, Alfred Turgeon, Louis Duval, et Anaclet Turcotte.

Cette réunion en notre localité compte vingt-six membres.

Une autre assemblée fut convoquée et M. le curé Tremblay fut délégué au grand Congrès des Cultivateurs, tenu à Montréal. M. le curé fut accompagné de MM. Damase Turcotte, Donat Beaudoin, Anaclet Turcotte et Adrien Breault.

ACTIVITES A STANSTEAD

STANSTEAD, 15. — M. et Mme Charles Bolduc, de Cookshire, étaient en visite chez M. et Mme Joseph Fortin, ces jours derniers.

—M. et Mme Alfred Goudreau recevaient à souper l'autre soir les invités suivants: M. et Mme Alphonse Bouffard, M. et Mme Rodolphe Rouleau de Montpellier, Vt., M. et Mme Hector Fauteux, M. Gérard et Mlle Clémence Bouffard, M. Aimé Bouffard, et ses enfants.

—M. Victor Veilleux se rendait à Montréal, pour affaires, récemment.

—M. et Mme Gédéon Duclos sont revenus de Montréal, où ils ont assisté aux funérailles de leur frère, M. J. Duclos.

—M. et Mme Alfred Goudreau et leurs enfants, et M. et Mme Alphonse Bouffard sont allés à Montpellier, Vt., pour visiter M. et Mme Rodolphe Rouleau, M. et Mme A. Duquet et d'autres amis.

—En visite chez M. et Mme Philippe Bolduc, dernièrement: M. et Mme Charles Beliuc, Mme Jean Bolduc et M. et Mme Hilaire Bolduc et leur bebé, tous de Cookshire.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE DUDSWELL

MARBLETON, — A la séance régulière du conseil municipal de Dudswell tenue à Bishop's Crossing, il a été décidé que les séances du conseil, durant les mois d'hiver, auront lieu à dix heures du matin. Le maire a été autorisé à signer les mandats émis après le 15 courant pour le paiement des arrérages de taxes dues à la municipalité. On a autorisé encore le paiement de comptes se totalisant à $903.54.

Les changements suivants ont été faits au rôle d'évaluation:

De Jos De Champlain à Roy Bostwick, 11c, 12c Part 13d rang 5.

De Securities Agencies à Adélard Gravel, 20a, 21a et 21b, Rang 4.

De J. W. Robinson à Philoméne Crête, 11 et 12 rang 2; 11 rang 1.

De Jos Turcotte à Alfred Roy 4d et 5a, rang 2.

LE TRAITE SUR LE SAUMON AUX COMMUNES

Sur les instances du premier ministre de la Colombie Britannique, M. King le soumettra encore à la Chambre.

INDUSTRIE DE $40,000,000

(Par R.-K. Carnegie correspondant de la Presse Canadienne)

VICTORIA, C.-B., 15. — La province de la Colombie Britannique désire que le traité sur le saumon sockeye soit ratifié, a déclaré le premier ministre Tolmie à la suite d'une conférence avec le premier ministre MacKenzie King. "J'ai interrogé M. King à ce sujet, et il m'a déclaré qu'il soulèverait de nouveau la question à la prochaine session", dit le Dr Tolmie. "Les gens intéressés dans les usines de mise en conserve pensent que ce traité règlementera la prise de façon à sauver l'industrie. On ne peut commencer trop tôt à faire cela. Ceci est d'un immense intérêt pour la province, car il y va de l'avenir d'une industrie de $40,000,000."

Le premier ministre ne craint pas que ce traité confère aux Etats-Unis une autorité préjudiciable sur ces rivières canadiennes. "Nous n'avons rien perdu parce que nous nous sommes joints aux Etats-Unis dans la Commission des Eaux Limitrophes. Les Canadiens sont capables de défendre leurs droits", dit-il.

Ce traité fut soumis à la Chambre des Communes durant la dernière session, mais le gouvernement en remit l'étude à plus tard lorsque des députés conservateurs de la Colombie s'objectèrent à sa ratification. A Prince Rupert, M. King a déclaré qu'il reviendrait de nouveau sur le tapis à la prochaine session, mais qu'il ne serait adopté que si les députés de la Colombie y consentaient.

La question du retour à la province des terres de chemins de fer a aussi été discutée dans la conférence entre M. Tolmie et M. King. "Il reste quelques détails à régler en rapport avec le retour des terres de chemins de fer", dit M. Tolmie. Ceci se fera dans un avenir rapproché. Il sera donné aux provinces de l'ouest d'autres occasions de soumettre leurs représentations."

BEIGNES DOWNYFLAKES

Les beignes Downyflakes rappellent les jours anciens et les pâtisseries de maman

Ces jolis beignes satins et appétissants, sont faits des plus purs ingrédients, frits dans le Crisco, dans une machine automatique et nul ne les touche que vous en ouvrant la boîte qui les contient.

Mangez des Downyflakes

Allatt's

Ne cuisez pas.

Tél. 724w—724j

DEPLACEMENTS A NORTH STUKELY

NORTH STUKELY, 15. — M. A. J. Mead est de retour de New-York après un séjour d'un mois chez des parents et des amis.

—Mme Ls. Fleurand était de passage à Waterloo, chez des parents ces jours derniers.

—M. et Mme Jos. Simoneau, de Racine, ont visité chez M. P. Charron.

—Mlle Médora Martin est de retour de Granby, après un séjour de quelques semaines.

—M. et Mme Georges Bolduc étaient de passage à Sherbrooke, récemment, et ont visité leur fils au Séminaire St-Charles Borromée.

—Mlle F. St-Onge, d'Eastman rendait visite à M. et Mme Georges Bolduc, ces jours derniers.

—M. Léon David était en notre localité, par affaires dernièrement.

—M. et Mme F. Bergeron ont visité chez M. Albert Bergeron.

—M. et Mme Romain Boudreau ont visité Mlles Virginie et Philomène Lussier à Lawrenceville.

—M. l'inspecteur Camille Girard de Stoke Centre, a visité les écoles de notre paroisse.

UNE RAFLE A PLESSISVILLE

Le revenu est destiné à l'hôpital.

(De notre correspondant)

PLESSISVILLE, 15. — Ces jours derniers avait lieu à l'hôpital le tirage d'un magnifique coussin de fantaisie à la peinture et d'un $2.50 en or raflés au profit de cette institution.

Une personne tout-à-fait désintéressée a tiré de l'urne les deux billets des gagnants en présence de témoins.

Ces deux billets portaient les noms suivants: Mme Arthur Tourigny, rue de l'Hospice Lévis, pour le coussin Mme J. C. St-Thésir, 997 rue de l'hôpital pour le $2.50 en or.

Un cordial merci est adressé à toutes les personnes qui ont contribué à cette oeuvre de charité.

La personne généreuse qui était l'auteur de cette récente rafle nous est inconnue.

ACTIVITES A ST-ISIDORE D'AUCKLAND

(De notre correspondant)

ST-ISIDORE D'AUCKLAND, 15.— M. E. W. Poulin et son fils, Réal, sont de retour d'un voyage à Montréal.

—M. Arthur Mercier nous a quittés pour retourner à St-Méthode d'Adstock, chez son père, M. Alfred Mercier.

—M. et Mme Edouard Hains et leur fillette, Lorraine, ainsi que M. Oliva Hains, Mme Ovila Auger et Mlle Colombe Hains, de Sherbrooke, étaient dans notre localité, visitant des parents, dernièrement.

Nous Ferons Paraître Ce Vieil Habit Comme Un Neuf

avec notre méthode scientifique de nettoyage à sec.

Seulement $2.00

SHERBROOKE LAUNDRY & DRY CLEANERS

91, rue Frontenac. — Tél. 167

Laura Secord

Apportez une boite de BONBONS Laura Secord chez vous aujourd'hui

Laura Secord BONBONS DU BON VIEUX TEMPS

52-A, Wellington Nord.

LE 8 DES 8

THE 1930 NASH "400"

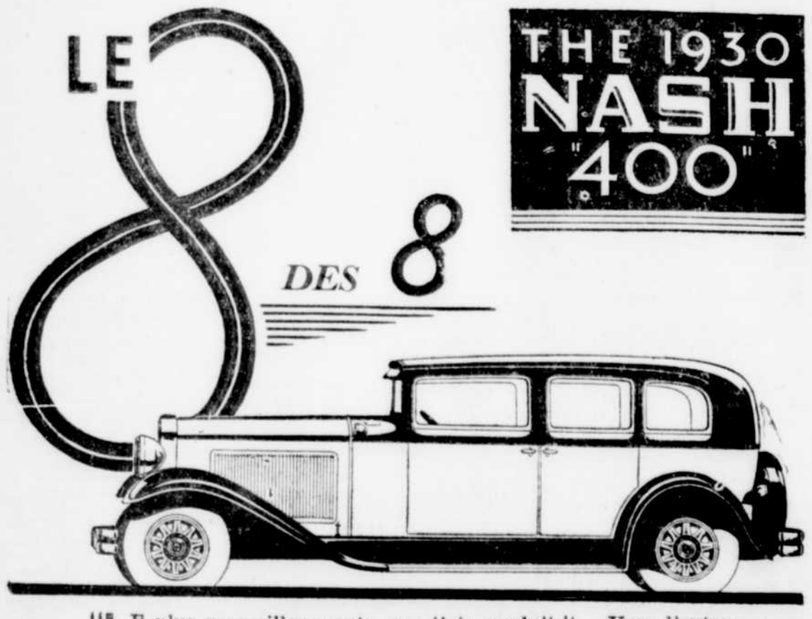

"LE plus merveilleux auto que j'aie conduit." Vous l'entendrez dire des automobilistes expérimentés de partout qui sont unanimes à reconnaitre le Nouveau Nash Huit à Double Allumage comme l'auto qui rehausse l'automobilisme à un plus haut niveau de satisfaction. C'est le seul auto de son genre, le seul huit de sa qualité au monde, aujourd'hui. Quand vous le conduirez, vous le saurez. Il vous convaincra instantanément de l'arrivée d'un nouveau Huit en Ligne Droite, différent et plus beau!

HUIT À DOUBLE ALLUMAGE SIX À DOUBLE ALLUMAGE SIX SIMPLE

Léger versement comptant et paiements différés commodes, si on le déside.

LEGARE AUTOMOBILE DE SHERBROOKE, LIMITEE.

46, Wellington-Sud, Sherbrooke, J.-E. CARON, gérant, Tél. 295

C. L. BREWER, Beebe, Qué.; HOMER PARISEAU, Richmond, Qué.; S. DUPUIS, Coaticook, Qué.; J. A. PLANCHE & SONS MOTORS Ltd., East-Angus, Qué.

Ustensiles en Granit Vert et Jaune

Bains-marie, chaudrons à patates, marmites, casseroles couvertes. Une quantité limitée. Chaque ustensile 1.00. **1.00**

Au sous-sol au Magasin TECO

MAGASIN TECO

Ouvert de 9 a. m. à 6 p. m.

Tél. 1600

Ustensiles de Cuisine en Aluminium

Rôtissoires rondes, chaudrons à patates, canards, grandes théières. Chaque ustensiles 1.00. **1.00**

Au sous-sol au Magasin TECO

Répandez la Joyeuse Nouvelle! Dites partout où se Trouvent les Enfants que le Grand Jour Est Arrivé!

TOYLAND

Ouverture du Rayon des Jouets Samedi à 9 a. m.

DE loin ou de près, on les verra venir les tout petits hommes et les toutes petites bonnes femmes, absolument émerveillés de l'ouverture du Rayon des Jouets du MAGASIN TECO, samedi. Les yeux bleus et bruns s'écarquilleront à la vue du contenu de l'entrepôt de Santa Claus: Des bâteaux, des engins à incendie, des trains bien complets, et des grosses poupées faites pour être aimées des petites mamans, des berceaux pour les coucher et des assiettes pour leur servir à manger. Ou encore des soldats sévères en en tôle, des cornets, des tambours et un million d'autres choses que Santa Claus a préparées dans sa fabrique du Pôle Nord pour les bons petits garçons et les bonnes petites filles. Demandez à votre maman de vous emmener ici samedi, de bonne heure.

SANTAGRAMS

Toys Factory North Pole — Teco Toyland — Santa Claus, Pres.

Mes chers petits garçons et fillettes.

Je vous salue mes petits amis. Mes rennes vont au galop et me rapprochent de vous chaque jour. Oh! Oh! quelles surprises j'aurai pour vous! Tout à vous,

SANTA CLAUS.

Pianos

Pianos droits avec dix notes. D'un joli fini bois de rose. Ils jouent aussi! Chacun **2.00**

Train-Express

Voici quelque chose d'intéressant! Une locomotive avec son tender et un wagon de passagers, avec les rails. Montez la clef et regardez-le aller. Chacun **2.50**

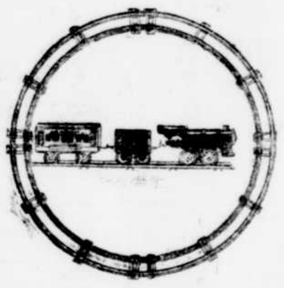

Santa a été bon pour la petite maman, cette année

Poupées Eatonia

Une vraie belle poupée! Elle a de vrais cheveux frisés, soit foncés ou blonds, et elle dort à merveille. Petites filles, vous en voudrez une pour vous, pour en prendre soin. Ne manquez pas de les voir! Chacun **1.00**

Tableaux Noirs

Tableaux noirs sur pied. Très commodes pour jouer à la classe. Voyez-les et vous voudrez sûrement en avoir un. Chacun **79c**

Branko

L'acrobate mécanique. Vous aurez beaucoup de plaisir à jouer avec ceci. Ne manquez pas de le voir. Chacun **1.00**

Au deuxième au magasin TECO

Lits pour Poupées

Juste l'article pour coucher votre grosse poupée. Bleus et blancs. Dimension 14x34 pouces. Chacun **1.00**

Au deuxième au magasin TECO

Vedettes de Samedi au Rayon des Enfants

Paletots pour Garçons

Ulsterettes en chinchilla bleu ou mélanges de tweed foncé. Une aubaine exceptionnelle. Bleu, gris ou brun. Tailles 25 à 36 ou pour 7 à 18 ans. Chacun **6.95**

Nouveaux Casques LINDY

La plus récente nouveauté! Casques LINDY en cuirette noire, chaudement doublées de flanelette. Chacune **25c**

Bas de Golf pour Garçons

Tout laine, dans les couleurs de fauve, gris, brun ou noir, avec revers de fantaisie en couleurs. Pointures 7½ à 10. La paire **69c**

Camisoles et Caleçons Penman 95

Tailles de 26 à 32. Chaque morceau **1.40**

Au rez-de-chaussée au Magasin TECO

Combinaisons en Coton Ouaté pour Garçons

De très bonne qualité, avec manches longues et jambes longues. Tailles 28 à 32. Chacune **1.00**

Robes Culotte pour Fillettes

Robes à culotte en jersey tout laine, avec points de fantaisie sur l'empiècement. Rouge, saxe, fauve, etc. Tailles pour 2, 4 et 6 ans. Chacune **2.95**

Complets en Tricot pour Enfants

Chandails pullover, mitaines et tuques en tricot tout laine, couleurs saxe, sable ou rouge. Tailles pour 2 à 6 ans. Chacun **2.95**

Pullovers en Tricot

Pullovers en tricot tout laine, dans les couleurs de saxe, gris, rouge ou sable. Tailles pour 2, 4 et 6 ans. Chacun .. **98c**

Au troisième au magasin TECO

Au Rayon des Hommes!

Paletots Chacun **21.75**

Paletots de très bonne qualité en frise grise ou mélanges de tweed. Du genre ulster. Une aubaine exceptionnelle! Tailles 34 à 44 dans le lot. Cha. 21.75.

Paletots Chacun **9.95**

Une quantité limitée d'ulsters en tweed gris foncé pour hommes. Venez tôt pour votre choix. Tailles 38 à 44 dans le lot. Chacun 9.95.

Pyjamas en Flanelette pour Hommes

Pyjamas de très bonne qualité de flanelette à patrons rayés dans les couleurs de bleu, rose-pâle, mauve et gris. Boutonnières à brandebourgs. Tailles 34 à 44. Chacun 2.50. **2.50**

Combinaisons Penman 95 Chacune **3.75** Tailles 34 à 44.

Combinaisons Eatonia tout Laine Chacune **4.75** Tailles 36 à 42

Au rez-de-chaussée au magasin TECO

Appelez 1600 pour une démonstration gratuite de la BALAYEUSE ELECTRIQUE PREMIER et du SPIC SPAN, chez vous.

Club de Jeux TECO

Les premiers 450 garçonnets et fillettes qui viendront au chalet du club à 9 heures précises, samedi matin, pourront acheter chacun un beau couple de danseurs en couleurs pour seulement **5c**

Seulement un à chaque membre!

Au troisième au Magasin TECO

Annonce des Réductions de Prix sur nos Radios Rogers 1930

Rogers, Modèle 530 Lowboy 198.00
Rogers, Modèle 540 Highboy 218.00
Rogers, Modèle 550 Highboy De Luxe 258.00
Rogers, Modèle 580 Combiné 358.00

Complets avec tubes, comprenant installation et trois mois de service gratis.

Vous n'avez qu'à voir les ROGERS d'aujourd'hui pour comprendre combien ils ne coûtent pas cher, pour réaliser que voilà un radio beaucoup plus désirable que n'importe quel autre de même prix. Et vous aurez cette impression surtout à la vue de son élégant cabinet, joliment sculpté, etc., mais par-dessus tout il y a cette SONORITE exceptionnelle qui permet au ROGERS d'attirer l'attention sur la qualité SEULEMENT.

Dans la ligne ROGERS, il y a plusieurs différents modèles et différents cabinets où faire un beau choix. Chacun est d'un prix différent, mais il n'y a qu'une SEULE qualité de ROGERS.

Venez visiter notre rayon de Radio aujourd'hui pour choisir l'appareil qui conviendra le mieux à votre logis. Laissez-nous installer un ROGERS chez vous suivant notre offre d'essai gratis de 8 jours, afin de vous convaincre de la qualité de ROGERS.

Par paiements différés, si on le désire. Vous payez 10% comptant, et la balance en dix versements mensuels égaux.

Deux Vadrouilles, Un Manche et un Bidon d'Huile Le tout pour **1.00**

Au sous-sol au magasin TECO.

MAGASIN TECO DIRECTION T. EATON Co DE MONTREAL

Rotisseires en Granit Gris

Rotissoires ovales en granit gris, de bonne dimension. Chacune **1.00**

Au sous-sol au magasin TECO